L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La météo
PLUS FROID
Minimum: 0
Maximum: 10

avec Coke y a d'la joie!

30e ANNEE – No 22 GRANBY, VENDREDI, LE 29 JANVIER 1965 SEPT CENTS

Un élément important du témoignage de M. Raymond Denis

Le juge Dorion ordonne le dépôt d'une lettre envoyée par Me Raymond Daoust à Rouleau

MONTREAL (PC) - Le juge en chef Frédéric Dorion a ordonné hier qu'une lettre écrite par Me Raymond Daoust au député libéral de Montréal-Dollard, M. Guy Rouleau, soit versée au dossier de la commission d'enquête qu'il préside.

Cette lettre constituera un élément important du témoignage de l'ancien directeur du cabinet du ministre de la citoyenneté et de l'immigration, M. Raymond Denis, qui occupait hier la boîte des témoins pour la deuxième journée.

M. Denis a admis qu'il avait vu cette lettre "personnelle et confidentielle" adressée à M. Rouleau par le procureur de Joe Bonnano, Me Daoust, vers le 11 ou le 12 juillet dernier. Cette lettre avait trait à une demande de caution en faveur de Bonnano figure bien connue de la mafia qui a quitté le Canada le 30 juillet après avoir vainement tenté d'obtenir la citoyenneté canadienne.

C'est cette lettre qui aurait amené M. Denis à faire venir Me Pierre Lamontagne à Ottawa le 14 juillet afin de discuter du cas Bonnano.

Selon l'avocat montréalais qui représente le gouvernement américain dans l'affaire Rivard, c'est au cours de cette soirée du 14 juillet, après qu'il fut question de l'affaire Bonnano, que M. Denis lui a offert un pot-de-vin de $20,000 pour qu'il ne s'oppose pas à la demande de caution de Lucien Rivard, demandé aux Etats-Unis pour répondre à une accusation de contrebande de stupéfiants.

L'affaire Bonnano

M. Denis précise que dans cette lettre, Me Daoust demande au ministre, M. René Tremblay, d'user de ses prérogatives afin d'accorder une caution à Bonnano. Après avoir mentionné que Me Daoust avait rendez-vous avec lui pour le 15 juillet, toujours en vue de discuter du cas Bonnano, et que c'était la raison pour laquelle il voulait voir Me Lamontagne le 14, l'ancien directeur du cabinet de M. Tremblay a ajouté qu'il n'était pas certain toutefois que Me Daoust demandait ce rendez-vous dans la même lettre.

Après une courte discussion entre Me Yves Fortier, procureur de M. Lamontagne, Me Guy Guérin, procureur de M. Denis et Me Jules Deschênes, procureur du gouvernement fédéral, à savoir qu'il y avait dans la loi un article prévoyant que le ministre pouvait user de ses prérogatives dans un tel cas, le juge Dorion a décidé d'ordonner le dépôt de la lettre en question.

En fin d'après-midi, le notaire Claude-Henri Gratton, a témoigné qu'il avait, en juin dernier, rencontré Mme Lucien Rivard, Eddy Lechasseur et Robert Gignac qui l'avaient contacté par téléphone et fait part de leur désir de déposer de l'argent en fiducie.

Le notaire de 36 ans a ajouté que la somme de $60,000 avait été déposée à la succursale du boulevard Dorchester du Royal Trust, à sa suggestion, à cause de sa proximité avec son bureau.

M. Gratton a déclaré que ni Mme Rivard, ni Lechasseur, ni Gignac ne lui avait versé d'argent pour ses honoraires à cette occasion, pour la bonne raison qu'il ne leur avait pas fait parvenir le compte.

(Suite à la page 16)

DION SERA-T-IL PENDU?

QUEBEC (PC) - La Cour d'appel du Québec a rejeté hier l'appel de Léopold Dion condamné à monter sur l'échafaud pour le meurtre d'un adolescent de 13 ans.

Les cinq juges du plus haut tribunal de la province de Québec ont été unanimes dans le rejet de l'appel.

Dion doit être pendu le 19 février prochain.

Dion, qui est âgé de 44 ans, avait été reconnu coupable, en décembre 1963, du meurtre qualifié de Pierre Marquis.

Il avait été également accusé du meurtre de trois autres adolescents mais il a subi son procès pour le meurtre du jeune Marquis seulement.

Les corps des quatre victimes avaient été trouvés inhumés, à l'été de 1963, dans un région boisée située à une trentaine de milles à l'ouest de Québec.

La disparition des quatre adolescents avait donné lieu à d'intensives recherches dans la région.

Son procureur, Me Guy Bertrand, a déclaré qu'il ne prendrait aucune décision avant quelques jours quant à savoir s'il portera la cause de son client devant la Cour suprême.

Rappelons que le nom de Dion avait de nouveau fait la manchette, en mai dernier, lorsqu'il tenta de s'évader de la prison de Québec.

Il blessa gravement le gouverneur de la prison, M. Gene Létourneau, dans cette tentative d'évasion.

On se souvient qu'au cours du procès, la défense avait tenté de prouver l'aliénation mentale de Dion, son impulsion irrésistible à la sexualité et sa connaissance "extrêmement superficielle du bien et du mal". Toutefois, la défense avait reconnu le témoignage du Dr Camille Laurin, à savoir que Dion jouissait d'une intelligence supérieure et que ses crimes l'attestait grandement.

Néanmoins, la déclaration médicale du Dr Laurin sur l'accusé avait été contredite par des experts de la couronne qui démontrèrent, à la suite d'examens psychologiques et physiques, que l'accusé était normal. La couronne avait conclu que Dion en agissant connaissait très bien la portée de ses actes, mais que ses impulsions sexuelles l'emportaient.

Pour sa part, un médecin de l'hôpital psychiatrique de Bordeaux, le Dr Louis-Charles Daoust, avait démontré que Dion faisait très bien la distinction entre le bien et le mal.

En rejetant l'appel, les cinq juges de la Cour d'appel affirment que "non seulement le verdict que les jurés ont rendu n'est pas déraisonnable, ni contraire à la preuve, mais qu'il est conforme au poids de la preuve et aux prescriptions de la loi."



Avant de partir... un petit souvenir John?

Grève de la Régie des alcools

M. Lesage veut un règlement immédiat

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a lancé en Chambre hier soir un appel pour mettre fin immédiatement à la grève à la Régie des alcools et il a déclaré que les conditions de retour au travail des grévistes, qu'il a qualifiées de "très généreuses", seront valables dès la reprise du travail même si, à ce moment-là, une convention collection n'est pas signée.

En réponse au chef de l'Opposition, M. Lesage a affirmé qu'à cinq heures hier soir, les deux parties n'avaient plus qu'à conclure une entente sur deux questions, celle de la sécurité d'emploi et celle des salaires.

Il a dit que la proposition qui a été faite hier à cinq heures par les négociateurs, quant à la sécurité d'emploi, correspond à l'entente qui est intervenue entre les typographes de La Presse et la Cie de publication prévoyant 36 semaines d'indemnité en cas de renvoi pour cause d'automation.

M. Lesage a ajouté que cette proposition "protège les droits acquis des employés de la Régie des alcools et accorde aux employés qui n'ont pas de droits, le plus grand degré de sécurité qui existe même dans l'industrie privée".

Offres généreuses

Le premier ministre a par ailleurs déclaré que comme ministre des Finances, il sera "très généreux" quant aux offres d'augmentations de salaires.

M. Lesage a affirmé encore que l'ouverture prochaine du Carnaval de Québec ne peut constituer des pressions sur les négociateurs de la Régie des alcools.

Il a reproché aux employés de la Régie des alcools d'avoir "voulu mettre le gouvernement au pied du mur", en déclarant la grève peu de temps avant la période des Fêtes.

Il a révélé que les négociateurs lui avaient demandé alors si, à cause de la perte considérable que subirait le Trésor de la province par la grève, durant la période des Fêtes, ils devaient hâter indûment les négociations. M. Lesage a dit qu'il leur avait répondu: "Non, jamais".

"Et ce n'est pas la veille du Carnaval de Québec qui fera changer mes instructions," a ajouté le premier ministre québécois.

M. Lesage a dit que "si les grévistes retournaient au travail demain matin, les nouvelles conditions de travail entreraient en vigueur immédiatement".

Il a ajouté: "Les engagements que je viens de prendre, la Régie va les respecter".

M. Lesage a souligné que la grève à la Régie des alcools a causé, jusqu'ici, une perte d'environ $10,000,000 au Trésor provincial.

Hardy est condamné

QUEBEC (PC) — Alfred Hardy, 57 ans, ex-directeur du service des achats du gouvernement du Québec, s'est reconnu coupable, hier, sous quatre accusations de fraude, contenant 19 chefs, et sous une accusation de conspiration pour fraude.

Le juge en chef Thomas Tremblay de la Cour des sessions de la paix l'a condamné à $3,100 d'amende.

Les accusations résultaient du versement de ristournes sur des achats faits par le gouvernement sous l'ancienne administration de l'Union nationale entre 1955 et 1960.

Comme emblème officiel du Canada

Proclamation royale du drapeau monofolié

LONDRES (PC) — La reine s'est entretenue longuement avec le premier ministre Pearson jeudi après avoir signé un document géant qui proclame le nouveau drapeau monofolié comme le drapeau officiel du Canada.

Le document sera publié prochainement dans une édition de la Gazette du Canada et sera lu par le gouverneur-général Georges Vanier lors d'une session spéciale du sénat le 15 février, alors que le nouveau drapeau sera hissé sur le parlement canadien.

M. Pearson, accompagné par le haut commissaire canadien à Londres, M. Lionel Chevrier et M. Gordon Robertson, secrétaire du cabinet, est entré à Buckingham Palace à 4 h. 30 p.m. (heure de Londres). Mais la reine a immédiatement fait savoir qu'elle allait recevoir M. Pearson seul, dans sa chambre d'audience du premier étage, voisine des appartements royaux. MM. Chevrier et Robertson ont attendu dans une autre pièce du palais.

Des autorités ont révélé que l'entretien privé de la reine avec M. Pearson en était sorti apparemment de fort bonne humeur. On n'a pas révélé quel avait été le sujet des discussions.

Le document de la proclamation, ornementé à la main, et mesurant deux pieds par trois pieds, a été dessiné à Ottawa, signé par MM. Pearson et Guy Favreau, en tant que procureur général, et sera probablement exposé au public après les cérémonies du 15 février au sénat.

Basé sur l'ordre en conseil adopté à Ottawa mardi dernier, le document de la proclamation était si volumineux qu'il avait fallu l'envoyer au palais Buckingham avant l'arrivée de M. Pearson. Il a maintenant été déposé à Canada House et sera probablement apporté à Ottawa par M. Pearson à l'issue des funérailles de sir Winston Churchill.

SOMMAIRE

Editorial ..... P. 2
Granby 3-16
Régionale 4
St-Hyacinthe 5
Féminine 6
St-Jean 7
Sports 9-10-11
Annonces classées .. 14
Comiques, Télévision . 15

Au concours de Méli-Mélo

Une lectrice de Marieville remporte le prix de $1,000

GRANBY - "Je suis trop vieille pour avoir des projets" nous a déclaré hier soir, Mme Charles Courtemanche, quelques heures après que M. Charles d'Amour, vice-président et gérant-général de La Voix de l'Est, l'eut déclarée gagnante de la fabuleuse somme de $1,000 qu'elle venait de se mériter lors de la grande finale du concours "Méli-Mélo".

Mme Courtemanche a cependant ajouté qu'elle avait là une économie subite qui lui faisait plaisir. De plus, elle nous a avoué qu'elle avait participé à tous les concours de Méli-Mélo sans exception.

Outre les annonceurs sans qui il serait impossible d'organiser des concours de telle envergure, de nombreuses personnalités de La Voix de l'Est étaient présentes hier soir à l'occasion d'une réception à la salle des "Liqueurs nationales Limitée, rue Principale, à Granby.

M. Charles D'Amour, prit la parole pour remercier les lecteurs de La Voix de l'Est d'avoir participé en aussi grand nombre au concours Méli-Mélo.

Il en profita pour présenter les quatre vendeurs d'abonnement à La Voix de l'Est soit M. Clément Paré, pour le district de Granby sud; M. Jean-Paul Boileau, pour le district de Granby nord, jusqu'à Acton Vale; M. Jean-Marie Charron, pour le district de St-Jean comprenant Richelieu jusqu'à Noyan et M. Roland Dion, pour le district de St-Hyacinthe. Puis M. D'Amour en profita pour dire que 1,500 nouveaux abonnés avaient été obtenus grâce à la dernière campagne d'abonnement.

M. Claude Daigneault, directeur de la publicité à La Voix de l'Est, pour sa part, remercia les nombreux annonceurs qui avaient rendu le concours possible ainsi que les vendeurs de publicité.

Quant à M. Gérard Lefebvre, chef du tirage à La Voix de l'Est, il souhaita la bienvenue aux invités qui ont participé au tirage final de Méli-Mélo. Le concours, a dit M. Lefebvre, a été un véritable succès.

Puis on procéda ensuite au grand tirage. On demanda à tous les invités de piger une lettre parmi les 30,000 déjà reçues depuis le début du concours. Ensuite cinq des annonceurs ont proclamé les gagnantes des chèques de $100, soit M. Réal Charland, de Shefford Auto Service Inc.; M. L.P. Rodrigue, de L.P. Rodrigue, huile à chauffage; M. Gérard Courtemanche, de Gérard Courtemanche, huile à chauffage; M. After Parent, de Granby Autorama et M. Raymond Laflamme, de Laflamme Fourrure.

Mmes Gérard Lachapelle, de Ste-Cécile-de-Milton; Victor Forand, de l'Ange-Gardien; Madeleine Lainesse, du 137, rue St-Fabien, à St-Damase; E, Ménard, du 9, rue Paré, à Granby et Mlle Francine Patenaude, du 441, rue Ste-Marie, à Granby ont été les heureuses gagnantes.

C'est M. Charles D'Amour qui proclama Mme Charles Courtemanche, du 160, rue Girouard, à Marieville, gagnante du $1,000.

Evidemment, comme à chaque semaine, C.H.E.F. était sur les lieux ainsi que le gérant-général du poste, M. Henri Champagne.

La réception qui suivit le tirage a été très appréciée des annonceurs car les charmantes hôtesses, Mlles Huguette Chartrand, commentatrice à C.H.E.F., Pauline Gravel, du service du tirage à La Voix de l'Est et Mlle Marie-Andrée Deaudelin, discothécaire à C.H.E.F. ont fait un magnifique travail.

Surveillez bien La Voix de l'Est de demain car elle vous présentera un reportage photographique de cette soirée ainsi que quelques articles concernant votre concours Méli-Mélo.

M. Johnson est censuré

QUEBEC (PC) — Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a eu de nouvelles difficultés avec son discours en réponse au discours du trône quand M. Pierre Laporte, leader parlementaire du gouvernement, a attiré l'attention du président de l'Assemblée législative sur un règlement qui interdit que dans le débat sur le discours du trône on aborde des sujets qui constituent des projets de loi ou des résolutions déjà déposées en Chambre.

Le président de l'Assemblée législative, M. Richard Hyde a imposé à M. Johnson de ne pas dire en Chambre la partie de son discours qui traite de la formule Favreau-Fulton sur le transfert du Royaume-Uni au Canada de la constitution canadienne.

Il était déjà survenu un imbroglio concernant le discours de M. Johnson, qui fut publié mardi et mercredi et qui devait être prononcé au complet hier seulement.

En rendant sa décision, qui fut par la suite maintenue par un vote de 50 voix contre 19, le président de l'Assemblée législative a déclaré que lorsqu'un point du règlement est porté à son attention, il n'a pas d'autre choix que d'imposer de le respecter.

M. Johnson a soutenu qu'il avait le droit de parler dans son discours de la formule Favreau-Fulton, étant donné que le discours du trône en fait mention et que le débat en cours porte sur le discours du trône.

M. Jean Lesage a pour sa part affirmé que le règlement concerné vise seulement à empêcher que sur une même question l'Assemblée législative engage au cours d'une même session deux débats.

Le chef de l'opposition a fait valoir que sous le régime de l'Union nationale, feu Maurice Duplessis inscrivait au feuilleton de la Chambre dès l'ouverture de la session souvent dix, quinze ou vingt projets de loi et que les débats sur les discours du trône de cette époque portaient quand même sur les sujets de ces projets de loi.

"On ne respecte pas la tradition, a dit M. Johnson et dans l'avenir, chaque fois qu'un gouvernement voudra empêcher l'opposition d'exprimer des points de vue dans le débat sur le discours du trône concernant tel ou tel sujet, il n'aura qu'à les inscrire en vitesse au feuilleton de l'Assemblée".



UN COMITE SPECIAL de la division Granby-St-Hyacinthe de la Corporation des Maitres-Electriciens du Québec a été formé pour s'occuper activement de la 'Semaine de l'Electricité' qui sera observée en même temps, par toute l'Amérique du Nord, soit du 6 au 13 février prochain. A Granby l'événement débutera par une réception civique offerte en l'honneur des responsables de cette manifestation par les autorités municipales, en l'Hôtel de ville. Le programme détaillé des 7 jours sera publié la semaine prochaine. Notre photo du comité représente, assis, de gauche à droite:MM. Lucien Aubé, St-Hyacinthe; Roger Métivier, Granby; Roger Jetté, Marieville, président du comité; et Grégoire Duguay, Granby, 1er vice-président provincial de la Corporation des Maitres-Electriciens du Québec. Debout, même ordre: MM. Guy Leclerc, Granby; G.A. Beaudry, Upton; J.A. Robert, L'Ange-Gardien; Raoul Desautels, Ste-Rosalie, secrétaire du comité; et Jean-Louis Auger, La Providence.

EDITORIAL DE

La Voix de l'Est

VENDREDI, LE 29 JANVIER 1965

Une puissante institution de crédit au service du public

Granby ne serait pas ce qu'il est sans ses caisses populaires et leurs seize mille membres, dit le gérant de la Caisse populaire de Granby, M. Henri Payette, dans son rapport à l'assemblée annuelle des sociétaires.

M. Payette ne saurait si bien dire. Depuis sa fondation, il y a un quart de siècle, cette institution d'épargne et de crédit se révèle en effet comme l'une des plus importantes sources de crédit pour notre population. Elle a prêté la somme globale de $21 millions sur reconnaissance de dettes ou pour la construction d'habitations familiales. A ce dernier titre, ses prêts à l'habitation atteignent 1,222 et une somme de $7 millions. C'est dire le nombre de familles qui, grâce à l'appui financier de la Caisse populaire, ont pu accéder à la propriété. Au cours de l'année écoulée seulement, elle a consenti deux mille prêts pour une somme de $3 millions, dont quatre-vingt-huit prêts d'une valeur globale de $678,000 pour la construction de maisons familiales. Dans l'ensemble, un sociétaire sur cinq est un emprunteur et les prêts se chiffrent par près de $5 millions.

Ces quelques chiffres démontrent, semble-t-il, l'extraordinaire contribution de la Caisse populaire de Granby au bien-être et à la sécurité de nos citoyens. Ces argents qu'elle met à leur dispostion viennent de l'épargne de chacun et de tous. C'est la mise en commun de toutes ces épargnes qui crée cette richesse collective importante et permet de rendre les plus grands services à la communauté. Ces réalisations permettent de mesurer l'ampleur et la force de la coopération, mise au service du petit épargnant.

Mais la caisse populaire n'enseigne pas la valeur de l'épargne et sa nécessité qu'à ses sociétaires adultes. Par ses caisses scolaires, elle cherche aussi à semer dans l'esprit de tous les jeunes l'habitude de l'économie. Dans toutes nos écoles, aujourd'hui, des caisses spéciales dirigées par les élèves, sous la direction de leurs professeurs, recueillent les sous et les dollars des étudiants. Plus de 4,800 jeunes y sont inscrits et plus de 3,000 y déposent régulièrement. L'an dernier, on a compté 88,000 dépôts et une épargne globale de $44,000. On ne saurait certes faire oeuvre plus utile. Favoriser l'esprit d'épargne chez les jeunes est contribuer à une éducation complète et les mieux préparer à la vie. Cette habitude contractée sur les bancs de l'école, ils la conserveront plus tard, alors qu'ils auront la responsabilité d'un foyer.

La Caisse populaire de Granby remplit bien en somme sa mission qui en est une d'éducation. C'est d'ailleurs là, pourrait-on dire, la raison de son succès extraordinaire. Fondée avec quelques dollars, il y a vingt-cinq ans, son actif est maintenant de $8,753,689, une augmentation d'environ un demi-million durant l'année 1964. Le nombre de ses sociétaires excède les 12,650, ce qui la classe au premier rang des caisses populaires de tout le Québec.

De telles réalisations méritent d'être portées à l'attention de notre public, car c'est là l'oeuvre d'hommes dévoués et consciencieux qui se consacrent au progrès d'une institution qu'ils savent essentielle au bien-être des petits salariés. Par la coopération, la mise en commun des épargnes, si minimes soient-elles, ils savent pouvoir créer une réserve financière sans cesse plus importante et nécessaire au bien commun. On ne peut que féliciter les dirigeants de la Caisse populaire de leur éclatante réussite et souhaiter dans l'avenir un progrès encore plus grand. Nous ne doutons pas, d'ailleurs, en raison des multiples et bienfaisants services qu'elle rend à tous ses sociétaires, qu'elle est appelée à un essor plus prodigieux encore dans les années à venir.

Réduire les impôts pour stimuler l'essor de l'économie

Le ministre des Finances avait peut-être de bonnes raisons pour ne pas consentir des dégrèvements d'impôts sur le revenu des sociétés et des particuliers lors de son dernier budget, mais il lui sera assez difficile de ne pas en accorder dans le prochain budget dont la lecture est attendue d'ici quelques semaines.

L'an dernier, M. Gordon pouvait invoquer un énorme déficit national et une économie dont la progression ne nécessitait aucun stimulant. Cette année, cependant, la situation est différente. L'augmentation du revenu national est de beaucoup plus élevée qu'on ne l'espérait, et tout laisse croire à une hausse encore considérable en 1965. Le ministre des Finances serait donc mal venu de maintenir les impôts au niveau actuel, d'autant plus que leur réduction serait un stimulant en maints secteurs de l'économie.

Il importe de stimuler le plus possible l'essor industriel, en vue de maintenir l'emploi à un haut niveau et permettre au nombre élevé de jeunes Canadiens qui envahissent le marché de trouver du travail. Aux Etats-Unis, où l'an dernier, le gouvernement a réduit les impôts, les affaires ont subi un essor inaccoutumé et l'industrie a pu améliorer sa situation compétitive sur le marché. Les ventes au détail, les mises de fonds et le revenu national sont tous à la hausse, tandis que le niveau du chômage diminue.

Une réduction d'impôts donnerait à peu près les mêmes résultats au Canada, où les conditions sont analogues. Il faut donc souhaiter que M. Gordon ne se fasse pas tirer l'oreille et qu'il tienne compte des avantages résultant d'une baisse des impôts. Il est indiscutable que des impôts même réduits rapportent davantage lorsque l'économie est prospère, en pleine évolution. C'est à notre sens le moment de faire bénéficier l'entreprise et l'individu d'impôts plus raisonnables, et M. Gordon décevra tous les contribuables canadiens s'il ne leur consent pas un dégrèvement appréciable. Car ceux-ci croient, et avec raison, y avoir droit. Tout justifie le ministre des Finances d'abaisser les impôts proportionnellement à l'augmentation des revenus de la nation.

La Voix de l'Est

Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136 Principale, Granby

Aimé Laurion, Président J. Charles D'Amour, Gérant Général

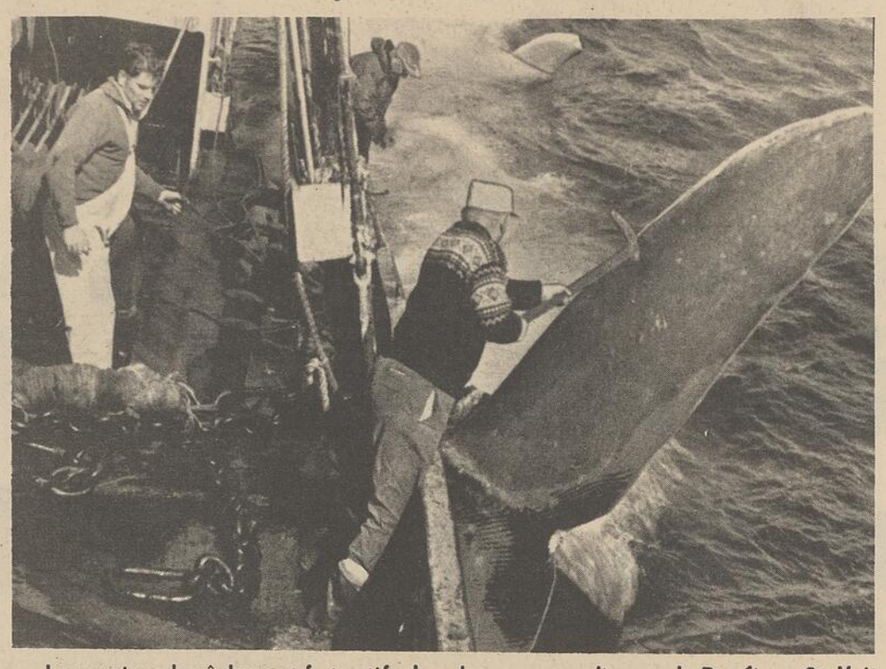
La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Par camelot	Par jour	Samedi	Semaine
	$0.07	$0.10	$0.45

Par la poste	1 m.	3 m.	6 m.	1 an
Canada	$1.50	$4.00	$6.00	$10.00
Etats-Unis		$6.00	$10.00	$18.00
Autres pays			$12.00	$20.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".



Les navires de pêche sont fort actifs dans les eaux canadiennes du Pacifique. On Voit ici des pêcheurs capturant une baleine de 82 pieds de long. Toute la chair de baleine est expédiée au Japon. Les Japonais sont intéressés à acheter tout le poisson qu'il est possible de pêcher dans les eaux canadiennes.

Après l'expo 67

Une université mondiale sur le site de l'expo

MONTREAL PC - L'idée de fonder une université sur l'emplacement de l'Expo 67 commence à germer à travers le pays après avoir été en quelque sorte semée par un conseiller de la ville de Montréal.

Pour ce qui est de savoir si cette semence portera un jour des fruits dépendra des efforts faits auprès de divers organismes pour prélever des fonds.

La proposition a été d'abord formulée par le conseiller John N. Parker, qui est également directeur des écoles Lorne et Riverside, à Pointe-Saint-Charles.

C'est en mars dernier que M. Parker a suggéré au Conseil de ville dont il fait partie qu'une université bilingue devrait être fondée sur l'île Sainte-Hélène lorsque l'Exposition universelle sera terminée.

Suivant sa conception, cette institution de haut savoir se spécialiserait en sciences sociales et préparerait les étudiants fonctionarisme. La moitié des cours seraient dispensés en français et l'autre partie en anglais.

Le conseillers municipaux se sont montrés sympathiques à la suggestion sans toutefois y donner suite. Peu de temps après, M. Parker s'est entretenu avec le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, puis avec le commissaire général adjoint de l'Expo 67, M. Robert Shaw. Il s'est également rendu à Ottawa l'année dernière à l'occasion de la présentation d'un mémoire de la Fédération des associations parents-maîtres et il a profité de la circonstance pour glisser un mot de son projet au premier ministre Pearson.

Tous ceux qui ont été approchés ont certes manifesté de l'intérêt, mais rien de concret n'a été accompli.

Idée de Eisenhower

Par la suite, M. Parker a discuté de la chose avec le professeur C. Max Bedford, de l'Université de la Saskatchewan. Or, celui-ci s'est souvenu d'une causerie prononcée par le général Dwight Eisenhower lors d'une conférence internationale sur l'éducation tenue à Stockholm, il y a quatre ans. L'ex-président des Etats-Unis avait proposé la fondation d'une université qui se consacrerait aux arts de la paix avec de brillants étudiants provenant de tous les pays. Ceux ci se spécialiseraient dans les domaines qui en feraient des candidats tout désignés pour des postes dans ce qui pourrait éventuellement devenir un gouvernement mondial.

"La première chose que nous avons constatée, nous avions combiné les deux notions", de dire M. Parker.

Lors d'une réunion des associations de parents et maîtres à Charlottetown, M. Parker a recueilli un certain appui pour son projet revisé. Les délégués ont alors formé un comité d'université mondiale dont lui ont confié la présidence.

L'automne dernier, M. Parker a dû subir une intervention chirurgicale après quoi il a décidé de démissionner du comité à cause de ses multiples occupations. Il a alors écrit au professeur Bedford qui préside au jourd'hui ce même comité.

Référendum

Lors de la réunion bi-annuelle de l'Association des parents et maîtres, tenue à Toronto du 7 au 9 janvier, la questio n est de nouveau venue sur le tapis. Il fut alors décidé de faire parvenir des bulletins de vote aux 3,800 associations de parents et maîtres, le 18 janvier, pour leur demander si leurs membres accepteraient de contribuer $100,000 pour la fondation de l'université.

Le référendum, dont les résultats ne seront pas connus avant la fin de mars, énumère six autres projets. Les membres sont invités à en proposer trois suivant l'ordre de préférence.

L'opinion des journaux de langue anglaise

M. Kierans à Calgary

L'Albertan, Calgary — Nous estimons que la récente visite que M. Eric Kierans a faite à Calgary est plus significative que tout ce qu'il a dit. Le but de cette visite, comme le ministre du Revenu l'a admis franchement, consistait à dire aux Canadiens de l'Ouest ce qui se passe dans sa province. Et il a laissé entendre que certains de ses collègues du cabinet et de hauts fonctionnaires suivront ses traces de temps en temps.

Cette aventure missionnaire est certainement sans précédent. Et elle constitue la preuve la plus éloquente que, non seulement le gouvernement Lesage est sincère quand il dit qu'il n'a pas l'intention de retirer le Québec de la Confédération, mais qu'il est également soucieux de resserrer les liens entre cette province et le reste du pays. . .

Il n'y a aucun doute que les développements du Canada français continueront à irriter le Canada anglais et vice versa. Cela fait partie du prix continuel que nous devons payer pour la dualité raciale et culturelle. L'un des objectifs de M. Kierans, cependant, consistait évidemment à convaincre le Canada anglais que le prix en vaut la peine et que le Québec, à tout événement, est consentant à en payer le prix. C'est là un objectif fort louable.

Son autre objectif — expliquer les développements qui sont en voie de réalisation au Québec — est également digne d'éloges et — puisque l'irritation est appelée à diminuer au fur et à mesure que la compréhension augmentera — est intimement lié au premier. Sous ce rapport, on doit reconnaître que M. Kierans parlait au nom du gouvernement qui est directement responsable d'une bonne part de la révolution québecoise et qu'il était par conséquent contraint de la justifier dans une certaine mesure. C'est tout à son honneur de n'avoir pas adopté une attitude défensive, mais plutôt d'avoir soutenu qu'une fois que la révolution sera terminée, le Québec sera plus heureux de son sort au sein de la Confédération qu'il l'était depuis quelque temps — voire même depuis nombre d'années. . .Le 9 janvier.

L'oeuvre de Macdonald

Le Star-Phoenix, Saskatoon — Le centenaire de la Confédération et le dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur de sir John A. Macdonald, principal architecte du Canada, se liguent pour attirer une attention renouvelée à l'endroit du premier chef du gouvernement canadien sur les traits de caractère et les caprices duquel tant de choses dépendaient au moment de la naissance de la Confédération . . .

Ce n'est non seulement la création du Canada qui est attribuable à Macdonald, mais aussi son agrandissement à partir des provinces de l'Est pour englober les prairies de l'Ouest et la province de la Colombie - Britannique. S'il avait été donné aux Etats-Unis d'acquérir toutes les régions du Canada, à l'ouest de l'Ontario, il est à se demander si le Canada aurait survécu aussi longtemps comme nation. Si l'on examine froidement la question avec l'avantage de l'histoire depuis 1867, il y a de quoi réfléchir. . .

Il va sans dire, un individu de langue anglaise ne pouvait seul faire de la confédération une réalité sans la coopération d'un personnage de même envergure du côté français. Son collaborateur du Québec, qui envisageait également un pays s'étendant d'un océan à l'autre, était sir Georges-Etienne Cartier. Sir John a dit de lui, en 1885, à l'occasion du dévoilement d'un monument de Cartier: "Il était téméraire comme un lion. C'était précisement l'homme qu'il me fallait. N'eut été de lui, la Confédération n'aurait pu être réalisée". . .

Pourquoi, alors, l'un des projets du centenaire, auquel tout le Canada pourrait contribuer, ne consisterait-il pas à ériger des monuments jumeaux de di sir John et de sir Georges? Winnipeg serait un endroit tout désigné pour ce projet. Mais, si Winnipeg n'est pas réceptive à la suggestion, pourquoi alors la ville Saskatoon ne prendrait-elle pas l'initiative?

Ce serait-là une contribution à la solidarité canadienne. — Le 8 janvier.

Le Canada, une république

Le Times, Moncton — Il est inquiétant d'entendre la suggestion même la plus vague voulant que certains membres du parti libéral favorisent le républicanisme. De l'avis de avec la monarchie. M. Keith Davey, organisateur national du parti libéral, parlant en l'absence du premier ministre Pearson, a dit que la république ne représente pas la pensée de la majorité au sein du parti.

Tant mieux; mais c'est néanmoins un fait que quelques députés libéraux qui siègent aux Communes ont déjà parlé dans des termes qui indiquent qu'à titre individuel, ils préconisent qu'on mette un terme à la monarchie.

Pareille mesure ne rapporterait rien au Canada. La Couronne est devenue le symbole des privilèges démocratiques du peuple canadien. C'est une réalité historique immuable que le fait français au Canada a été protégé sous l'égide de la Couronne. Même l'ardent nationaliste Louis-Joseph Papineau a reconnu ce fait lorsqu'il a accepté une commission dans l'armée britannique, lors de la guerre de 1812.

Récemment, le pays a appris la nouvelle que les jeunes libéraux de six universités ontariennes recommandaient l'abolition de la monarchie. Cela, joint à certaines déclarations faites par quelques députés libéraux qui semblent favoriser le régime républicain, est suffisant pour inquiéter la majorité des Canadiens. . .

Le débat sur le drapeau a fait du tort au pays et ces blessures mettront du temps à guérir. On ne doit pas permettre maintenant que la question du drapeau ne devienne que le signal d'une campagne visant à détruire la monarchie au Canada. Ce serait un acte désastreux qui, vraisemblablement, déchirerait le pays de façon irrévocable. — Le 12 janvier

(Suite à la page 14)

A l'université McGill

Un centre d'étude sur le Canada français

MONTREAL (PC) — Les problèmes de biculturalisme font peut-être beaucoup de tapage, mais les autorités de l'université McGill croient avoir trouvé le moyen de promouvoir des solutions "de façon discrète et en profondeur".

Les efforts de l'institution de haut savoir portent sur son programme d'étude du Canada français qui en est maintenant à sa seconde année.

Ce programme exerce une influence directe sur une vingtaine d'étudiants diplômés qui participent aux recherches dans le cadre de ce projet. Mais il a également des effets plus répandus grâce à des conférences, à des émissions radiophoniques qui seront soumises à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Située en plein coeur de la Métropole canadienne, qui est également la seconde plus grande ville française au monde, l'université McGill est on ne peut mieux placée pour étudier le Canada français, affirme M. Jean Ethier-Blais, professeur de littérature française à cette institution.

Il participe lui-même à ce programme d'étude, à l'instar de certains universitaires de ses collègues, avec le concours de l'Université de Montréal et de l'université Laval, de Québec, et de collèges américains.

Protestations

"Le projet a suscité pas mal d'agitation lorsqu'il a été annoncé, d'avouer M. Ethier-Blais. Mais, maintenant, on travaille plus dans l'ombre et en profondeur, ce qui est plus avantageux.

"Nous ne faisons aucune déclaraion ronflante au sujet du séparatisme ou d'autres questions de ce genre. Nous traitons de sujets plus fondamentaux."

Le programme de McGill en est un "de longue échéance, très sérieux sur le plan académique et qui ne cherche pas à faire les manchettes".

Les "sujets fondamentaux" sont illustrés par les recherches qui seront effectuées au cours de l'année académique, sous la direction d'un professeur de sociologie américain, M. Everett Hughes, de l'université Brandeis, de Waltham, Mass.

L'universitaire américain dirigera les recherches effectuées à McGill et à l'Uuniversité de Montréal dans un investigation sur la "motivation du choix des carrières parmi les étudiants tant de langue anglaise que d'expression française".

Le programme est sous la direction de M. Laurier LaPierre, professeur d'histoire à McGill, qui a annoncé de vastes plans pour l'avenir du projet.

Enquête dans le comté de Brôme

M. LaPierre déclare qu'un objectif à long terme consistera à étudier "la réaction des communautés françaises et anglaises — au Canada — vis-à-vis les différents aspects de l'expérience canadienne".

Ce plan général inclus des études aussi détaillées sur la façon dont les deux groupes ethniques du comté de Brôme ont réagi devant le développement des villes; une comparaison de l'influence des églises catholique et protestante dans la vie politique canadienne; une comparaison de la "survivance ethnique" impliquant les Canadiens d'expression française établis en dehors du Québec et des Canadiens anglais vivant au Québec, et la façon des écrivains d'aborder des thèmes communs dans la littérature des deux groupements.

"Si l'on se base sur l'expérience de la première année, de dire M. LaPierre, il semble qu'un nombre de plus en plus grand de problèmes auxquels le programme a à faire face pourrait être solutionnés plus facilement par une collaboration accrue des universités canadiennes-françaises."

Au nombre des conférenciers invités figurent le professeur américain Mason Wade, auteur d'un volumineux ouvrage traitant des Canadiens d'expression française.

Il a choisi comme thème de ses conférences "l'histoire intellectuelle canadienne française" Un autre conférencier, M. Jean-Charles Bonnenfant, bibliothèque en chef à la législature québecoise, traitera de sir Georges-Etienne Cartier, homme politique du 19e siècle.

A la grande joie de M. Ethier-Blais, une série de cours sur la littérature canadienne-française est inscrite à l'horaire du programme pour la deuxième moitié de l'année académique.

"Jusqu'au moment d'établir le programme, les études canadien.

(Suite à la page 14)

Vous souvenez-vous?

Il y a 19 ans aujourd'hui - 1946 - le schooner Bluenose jaugeant 285 tonnes, qui faisait l'orgueil de la flotte de pêche de l'Atlantique Nord et des voiliers de course de la Nouvelle-Ecosse sombrait au large d'Hawaii après avoir heurté un récif. Une réplique de ce célèbre schooner, le Bluenose II, a été lancé le 24 juillet 1963.

1856 - Le Croix Victoria, la déclaration militaire la plus élevée, était établie par décret royal.

1939 - Le poète irlandais William Butler Yeats s'éteignait à l'âge de 73 ans.

Première Grande Guerre

Il y a 50 ans aujourd'hui - 1915 - l'aviation alliée bombardait les positions ennemies à Soissons, Laon et le Fère.

Seconde Grande Guerre

Il ya 25 ans aujourd'hui - 1940 - le premier ministre Daladier, de France, avertissait la nation française de se préparer à une "guerre totale qui pourrait bien éclater bientôt".

Il y a 17 ans aujourd'hui - 1948 - Mohandas Gandhi, leader spirituel des millions d'Indiens de religion hindou, était assassiné à la Nouvelle -Delhi alors qu'il s'apprêtait à prier. Son assassin était un fanatique hindou âgé de 25 ans qui a été pendu de même qu'un autre conjuré.

1868 - Inauguration de la première législature de la Nouvelle Ecosse.

1933 - Adolf Hitler est proclamé chancelier de l'Allemange.

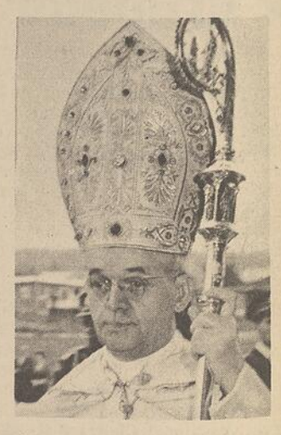
Première Grande Guerre

Il y a 50 ans aujourd'hui - 1915 - cinq navires anglais étaient coulés par des sous-marins allemands dans la mer d'Irlande et la Manche. Une brigade de cavalerie canadienne était formée.

Seconde Grande Guerre

Il y a 25 ans aujourd'hui - 1940 - Adolf Hitler, prenant la parole au Palais des sports de Berlin, déclarait que les Alliés "auraient la guerre qu'ils avaient demandée" et il avait prédit la victoire ultime des nazis. Le Japon réclamait le retour de 21 marins allemands capturés par un navire de guerre anglais.





Nous acceptons volontiers de nous joindre à la population pour rendre hommage à Monseigneur Arthur Douville

AMEDEE ZIGBY

"Le magasin populaire"

243, Principale
Granby

EN ONDES
CHEF
SEIZE HEURES PAR JOUR
1000 Watts
La Voix de l'Est
1450 Kcs

La Voix de Granby

C'est bon à se lâcher les doigts
OUVERT
De 11h. a.m. à 1h. p.m. 378-3948
Lundi terme LIVRAISON 50¢
Mon colonel
Kentucky Fried Chicken
POULET FRIT A LA KENTUCKY

VENDREDI, LE 29 JANVIER 1965

27 diplômés, chez-nous

Réussite des cours en chauffage électrique

GRANBY - La dernière réunion de la section Granby-St-Hyacinthe de la Corporation des Maitres-Electriciens du Québec coincidait avec la remise de certificats de spécialistes en chauffage électrique à 27 membres de l'association, tous maitres-électriciens de la région.

La soirée était présidée par M. Hubert Ricard et l'invité d'honneur était M. Alexandre Beaulieu, de Québec, président de l'Institut provincial de Perfectionnement du Maitre-Electricien. Le président Ricard a rappelé que ces cours en chauffage électrique avaient été organisés en collaboration avec l'Hydro-Québec dans le but de mieux servir les consommateurs qui recourent de plus en plus au chauffage par l'électricité. Les cours ont été donnés dans 14 régions du Québec plus de 400 électriciens les ont suivis avec succès. L'enseignement portait sur les matières suivantes: chaleur et confort; appareils de chauffage électriques; appareils de contrôle; théorie et calcul des pertes de chaleur; coût du chauffage électrique; installation et service des appareils de chauffage électriques et des appareils de contrôle; chauffage électrique dans le commerce, l'industrie et l'agriculture.

Comme les résultats de ces cours sont des plus concrets, la corporation des électriciens a décidé de les maintenir indéfiniment.

Dans notre région, les nouveaux diplômés en chauffage électrique sont: MM. Lucien Aubé, St-Hyacinthe; Jean-Louis Auger, La Providence; Georges-A. Beaudry, Upton; Luc Bienvenue, Granby; Roland Bisaillon, Acton Vale; Roger Blanchard, St-Césaire; Léonard Bombardier, Valcourt; Jacques Bouthillette, Waterloo; Jacques Bourgeois, Ste-Rosalie; Gabriel Benoit, St-Jean-Baptiste; Gilles Demers, St-Hilaire; Raoul Desautels, Ste-Rosalie; Robert Dubé, St-Hilaire; Michel Duguay, Cowansville; Jean-Guy Dupont, Marieville; Gaston Dupuis, St-Hugues; Raymond Fontaine, St-Théodore d'Acton; Gérard Gaucher, Marieville; Roch Giard, Granby; Roger Jetté, Marieville; André Lacombe, Ste-Madeleine; Raymond Lanctôt, Farnham; Marcel Laroche, St-Hyacinthe; Guy Leclerc, Granby; Roger Pinard, St-Hyacinthe; Abel St-Sauveur, St-Hyacinthe; et John W. Sawyer, St-Hyacinthe.

Administrateur depuis 20 ans

M. Bernier reçoit une plaque-souvenir

GRANBY - M. Jean-Paul Bernier, président de la Caisse populaire de Granby, a reçu, hier soir, au cours de l'assemblée générale annuelle des sociétaires, une plaque-souvenir destinée à souligner ses vingt années de service comme administrateur de la Caisse populaire de Granby.

La plaque-souvenir lui fut présentée par M. J.-Henri Payette, secrétaire-gérant de la caisse, au nom des membres du conseil d'administration et de tous les sociétaires.

M. Napoléon Makay, secrétaire-gérant de l'Union régionale des Caisses populaires du diocèse de St-Hyacinthe, avait auparavant fait l'éloge de M. Bernier, rappelant le rôle joué par ce dernier sur le plan local, à l'Union régionale, à la Fédération, ainsi que sur le conseil d'administration de l'Assurance-vie Desjardins.

Frappé par le grand nombre de sociétaires présents à cette assemblée générale annuelle, M. Makay a rappelé que la Caisse populaire de Granby est la plus importante du Québec en ce qui a trait au nombre de sociétaires. Elle en compte 12,644.

Hit and Run

GRANBY - Un automobiliste dont on ne connaît pas encore l'identité, a heurté une Pontiac 1964, propriété de M. Roger Pinelle, du 77, rue Drummond, à Granby, laquelle était stationnée dans la cour de la piste de ski de Bromont, vers 1 heure p.m., avant-hier.

L'automobile de M. Pinelle a subi des dommages estimés à quelque $150.

24e rapport annuel

L'actif de la Caisse populaire de Granby atteint $8,753,689



Les sociétaires de la Caisse populaire de Granby, au cours de l'assemblée générale annuelle tenue hier soir, ont réélu les cinq dirigeants dont le mandat prenait fin cette année. De gauche à droite sur cette photo, l'on remarque: MM. Gérard Cazeault, Laurio Racine et René Authier, réélus administrateurs; Jean-Paul Bernier, président du conseil d'administration; Napoléon Makay, secrétaire-gérant de l'Union régionale des Caisses populaires du diocèse de Saint-Hyacinthe; Robert Beauregard, réélu surveillant au conseil de surveillance; Donat Brosseau, réélu commissaire de la commission de crédit. Les autres dirigeants de la Caisse populaire de Granby sont: MM. Léo Laforest, vice-président; J.-Henri Payette, secrétaire-gérant; Laurent Millette, administrateur; Honorat Lussier et Ananias Boileau, respectivement président et commissaire à la commission de crédit; Rosaire Préfontaine et Charles-Edouard Faucher, président et surveillant au conseil de surveillance.

GRANBY - La Caisse populaire de Granby a terminé l'exercice financier 1964, le 31 octobre dernier, avec un actif total de $8,753,689.70, ce qui représente une augmentation de $504,123.77 comparativement à l'année précédente.

C'est là ce qui ressort du 24e rapport annuel de cette Caisse populaire. Ce rapport a été soumis aux sociétaires au cours de l'assemblée générale annuelle tenue hier soir sous la présidence de M. Jean-Paul Bernier.

Comme disponibilités, la Caisse populaire de Granby avait en caisse, au 31 octobre 1964, $1,590,562.47.

Toujours au domaine de l'actif, voici le détail des placements: obligations diverses au porteur: $1,864,724.73 comparativement à $2,158,594.12 en 1963, parts à l'Union régionale de St-Hyacinthe, $15,000; parts à l'Assurance-vie Desjardins, à la Société d'Assurance des Caisses populaires et à l'Institut Coopératif Desjardins, $7,000; Association coopérative Desjardins, $80,000; Société Générale de Financement, $40,000.

L'actif liquide totalisait donc au 31 octobre 1964 $3,597,287.20 comparativement à $ 3,843,711.83, à la même date, l'année précédente.

Toujours au 31 octobre 1964, les sociétaires bénéficiaient de 1,882 prêts sur reconnaissance de dette pour une valeur totale de $1,821,109.54. Les prêts consentis aux fabriques totalisaient $196,000. Les 552 prêts sur habitations diverses représentaient une valeur totale de $2,886,687.30. Les Coopératives d'habitation bénéficiaient de prêts totalisant $50,000. Tous ces chiffres sont supérieurs à ceux de l'année précédente.

A l'item immobilisations, l'on remarque les chiffres suivants: édifice et terrain de stationnement, $164,232; ameublement et équipement de bureau, $38,373.66.

LE PASSIF

Les parts sociales détenues par les 12,644 membres totalisent $950,073.30. L'on remarque une assez forte augmentation à cet item puisqu'en 1963, les parts sociales représentaient $833,690.04, soit $116,383.04 de moins qu'en 1964.

L'épargne ordinaire des membres se chiffrait à $7,297,760.26

Pour leur part, 3,681 élèves de 16 des écoles de la cité de Granby avaient $73,730.95 en caisse au 31 octobre 1964, soit $10,000 de plus que l'année précédente.

Le total des élégibilités atteignait donc $8,321,564.51.

Les boni et ristourne à payer totalisent $65,871.54.

L'avoir-propre de la Caisse populaire de Granby se divise comme suit: fonds de réserve, $240,000; fonds de prévoyance, $122,000; fonds éducationnel, $800; surplus accumulé, $3,453.65.

Le 24e rapport annuel soumet également un état comparatif des recettes et déboursés et livre la liste des principaux services que la Caisse populaire de Granby peut donner.

M. C. de Lotbinière Harwood déclare à Granby:

"Le Québec possède plus de 25% du pouvoir d'achat du Canada"

GRANBY - Le président de la Chambre de Commerce de la province de Québec a laissé un souvenir impressionnant de sa visite officielle en notre ville, hier. M. Charles de Lotbinière Harwood, de Montréal, fut d'abord l'invité d'honneur à une réception civique donnée dans le cabinet du maire, en l'hôtel de ville. C'est M. l'échevin J.A. Bouchard O.D. qui souhaita la plus cordiale bienvenue au président de l'un des organismes les plus respectés et écoutés au Québec. M. Bouchard déclara que les autorités municipales étaient particulièrement heureuses de recevoir un homme qui avait fait largement sa marque dans tous les mouvements civiques.

M. de Lotbinière Harwood répondit que l'effort commun est indispensable au développement et à la prospérité du plus humble village comme de la cité la plus fière.

Il y eut signature du Livre d'Or et vin d'honneur. Par après, le distingué visiteur était le conférencier invité au souper d'affaires mensuel de la Chambre de Commerce du district de Granby, présidé par M. Edgar Hevey. En plus du président provincial et du secrétaire général adjoint de la Chambre de Commerce du Québec, M. Yvon Sirois, le président Hevey accueillait plusieurs autres invités spéciaux, dont M. Réginald Driscoll, président de la division Granby-Cowansville de l'Association des manufacturiers canadiens; mesdames Pierrette Madejski et Michel Denault, respectivement présidente et 1ère vice-présidente de l'Association des femmes de carrières de Granby; le notaire Gérard Southière, Personnalité de l'année 1964 à Granby des dirigeants syndicaux et quelques hommes d'affaires de l'extérieur. Ce fut un bel événement social qui groupa plus de 50 convives.

Dans la vie privée, M. de Lotbinière Harwood est vice-président adjoint de la compagnie de téléphone Bell pour le Québec. Actuellement, il assure la liaison entre sa compagnie et les administrateurs de la Corporation de l'Exposition universelle de 1967, à Montréal. Le conférencier fut présenté par M. J.J. Beaudet, gérant local de la compagnie de téléphone Bell, et remercié par M. Pierre-Horace Boivin, ancien maire de notre ville.

M. de Lotbinière Harwood toucha différentes questions au cours de sa causerie, notamment l'attitude de la Chambre à propos du bilinguisme au pays, et à propos de la réduction du nombre des municipalités au Québec. Voici les larges extraits de son texte: sur le premier de ces deux sujets:

"1. A cause de l'influence très grande de leur attitude sur les relations biethniques au pays, les entreprises d'affaires à caractère national devraient comme tout bon citoyen dans les circonstances, faire elles-mêmes ou, ce qui est encore mieux faire faire par des personnes étrangères à leur organisation une enquête objective sur le bilinguisme dans leur entreprise, sur la proportion d'employés de langue anglaise et de langue française, sur la proportion d'employés supérieurs parlant le français, sur l'incidence du bilinguisme sur les politiques d'achat, d'emploi, de promotion et de congédiement. Nous sommes convaincus que plusieurs chefs d'entreprise seront ainsi fort surpris de constater ce qui se passe dans leur propre maison et probablement à leur insu.

"2. Les entreprises d'affaires de toute envergure devraient toujours se soucier, et particulièrement dans les conditions présentes, de l'image qu'elles projettent dans le public de leur équité et de leur "fair play" vis-à-vis les divers groupes en présence dans leur personnel, dans le milieu où ils opèrent ainsi que chez leur clientèle et leurs fournisseurs.

"3. Toutes les entreprises canadiennes qui s'adressent à un marché français au pays devraient se soucier d'étiqueter leurs produits ou de présenter leurs services dans cette langue. Les manuels et directives décrivant la façon d'utiliser leurs produits ou services devraient également être bilingues. Ces entreprises devraient même songer à de la publicité conçue en français. Les sociétés industrielles et commerciales qui agissent de la sorte contribuent ainsi d'une façon très efficace à créer un climat favorable à l'acceptation mutuelle des Canadiens sur le plan biethnique et au surplus y trouvent définitivement leur profit en établissant une communication plus efficace avec une clientèle qui possède plus de 25% du pouvoir d'achat national.

"4. Dans leurs relations avec leurs employés, toutes les entreprises canadiennes, aussitôt qu'elles emploient une proportion significative d'employés de langue française ou de langue anglaise, selon le cas, devraient se soucier d'établir avec eux des communications complètement bilingues. En plus de contribuer à diminuer les tensions auxquelles nous faisons face présentement à l'échelle nationale, une telle attitude bénéficierait définitivement à l'entreprise en éliminant une lacune qui, lorsqu'elle existe, est souvent cause de tensions dans ses relations avec ses employés.

"Note : Nombre d'entreprises au Canada ont déjà agi dans le sens des suggestions ci-dessus. Toutefois, il en reste malheureusement qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas encore compris que ces attitudes pouvaient aider l'unité canadienne et du même coup les aider elles-mêmes.

"5. Les Canadiens en général devraient accepter comme normal et même collaborer à ce que les Canadiens français désirent et obtiennent une plus grande influence sur l'administration des capitaux investis au Québec. N'est-ce pas là d'ailleurs le désir fort légitime de la population dans toutes les parties du pays à l'égard du capital investi sur son territoire d'où qu'il origine".

Les Laiteries Leclerc Inc.

Ventes totales de $8,165,490 et bénéfice net de $171,369

GRANBY - Les ventes totales de la compagnie Les Laiteries Leclerc Inc. se sont élevées à $8,165,490 au cours de l'exercice financier qui a débuté le 1er octobre 1963 pour se terminer le 30 septembre 1964. Comparativement à l'année précédente, ce total présente une diminution d'environ $400,000.

Par contre, les bénéfices d'opération ont augmenté de $113,268, passant de $525,930 qu'ils avaient été en 1963, à $639,198 pour l'exercice financier 1964. Il est également intéressant de noter que le bénéfice net de l'année se terminant le 30 septembre 1964 se chiffre à $171,369, comparativement à $140,999 pour l'exercice financier précédent.

C'est là ce qui ressort du rapport annuel soumis aux actionnaires de la compagnie, au cours de l'assemblée générale annuelle tenue hier après-midi.

Dans ce rapport, le président de la compagnie, M. Marc Leclerc, explique que la diminution du chiffre de ventes est le résultat d'une politique amorcée au cours de l'exercice financier 1963 et mise en vigueur durant l'année qui s'est terminée le 30 septembre 1964. Il spécifie qu'après une étude approfondie, les administrateurs de la compagnie ont décidé de réduire le chiffre d'affaires dans le secteur des ventes le moins rentable, pour, en revanche, augmenter les ventes dans les secteurs les plus profitables. C'est ainsi que dans ce dernier secteur, les ventes ont augmenté d'environ 15 pour cent.

La compagnie Les Laiteries Leclerc Inc. a investi $3,129,000 en immobilisations au cours des dix dernières années. Pendant l'exercice financier 1964 seulement, les dépenses d'ordre capital ont atteint $536,653.

50e ANNIVERSAIRE

Dans ce rapport, M. Marc Leclerc rappelle que le public a accueilli favorablement le changement au complet des couleurs et de la signature de la compagnie sur tous les véhicules et sur le matériel publicitaire.

L'année 1964 a marqué le 50e anniversaire de cette compagnie fondée par M. J.-H. Leclerc. Pour souligner cet événement, l'une des filiales de la compagnie Les Laiteries Leclerc Inc., soit la Laiterie Leclerc Ltée, opérant à Granby, successeur de la compagnie originale, Crémerie de Granby, a fait don d'une fontaine à la population de la cité de Granby. Cette fontaine a été érigée à l'extrémité est du boulevard Leclerc, artère qui fut ainsi nommée en l'honneur de M. J.-H. Leclerc. Ce boulevard a été ouvert en 1959, à l'occasion du centenaire de Granby.

Le rapport rappelle brièvement les diverses manifestations qui ont marqué cet anniversaire.

EXPANSION

Au cours de l'exercice financier 1964, la compagnie Les Laiteries Leclerc Inc. a acquis le commerce de crème glacée de la Laiterie d'Asbestos, ce qui lui a permis d'étendre ses ventes dans un secteur de la province qu'elle ne couvrait pas.

La compagnie procédait à la construction d'un édifice de 11,000 pieds carrés de surface sur un terrain situé dans le parc industriel de la cité de Longueuil, au début de l'été 1964. L'édifice abrite des entrepôts frigorifiques pour le beurre et la crème glacée, des bureaux de ventes et un garage.

La compagnie y a acquis suffisamment de terrain pour pouvoir y construire, au besoin, une nouvelle usine et entreprendre sur place la fabrication des produits laitiers.



Les membres du conseil d'administration et du bureau de direction de la compagnie Les Laiteries Leclerc Inc. ont tous été réélus au cours de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue hier après-midi. Le conseil d'administration se compose de: MM. Bernard Leclerc, président; Benoit Benoit, Gilles Dandeneault, Jacques Lagassé, Marc Leclerc, Jean W. Ostiguy, L. Rolland Phillie et Guy Pinard, tous administrateurs. MM. Marc et Marcel Leclerc ont respectivement été réélus président et vice-président de la compagnie Les Laiteries Leclerc Inc. M. Guy Pinard est trésorier et M. L.P. Marquis secrétaire. De gauche à droite sur la photo, nous apercevons; MM. Guy Pinard, Benoit Benoit, Marcel Leclerc, Jacques Lagassé, Marc Leclerc, L. Rolland Phillie, et Bernard Leclerc.

Heures de pratique

GRANBY - Les majorettes sont priées de prendre note que dorénavant les heures de pratique seront de midi à 2 heures au Centre récréatif de Granby contrairement à 2h. 40 à 4 heures comme il avait été décidé.

En 24 ans

$21 millions ont été prêtés aux sociétaires

GRANBY - La Caisse populaire de Granby a consenti 20,964 prêts à ses sociétaires pour un montant global de $ 21,000,000, depuis sa fondation, il y a 24 ans.

Les 19,742 prêts accordés sur reconnaissance de dettes totalisent $14,000,000 alors que les 1,222 prêts consentis sur habitations diverses représentent un montant global de $7,000,000.

Ces chiffres apparaissent à la page consacrée aux faits saillants dans le 24e rapport annuel de cette coopérative d'épargne et de crédit qu'est la Caisse populaire de Granby.

Au cours de l'année 1964 seulement, c'est-à-dire l'exercice financier se terminant le 31 octobre dernier, la Caisse populaire de Granby a accordé 1,904 prêts sur reconnaissance de dette pour une valeur totale de $1,916,291, et 76 prêts sur habitations pour un montant global de $678,200.

Au 31 octobre 1964, les sociétaires bénéficiaient de 1,882 prêts sur reconnaissance de dette pour une valeur totale de $1,821,109.54 et de 552 prêts sur habitations diverses pour un montant global de $2,886,687.30 Les prêts consentis aux fabriques et aux Coopératives d'habitation totalisaient à cette date $246,000.

Après avoir livré ces chiffres de même qu'une foule d'autres détails très intéressants, au cours de l'assemblée générale annuelle des sociétaires, M. J.-Henri Payette, secrétaire-gérant, a dit: "Je ne crois pas que l'on puisse dire que la Caisse populaire de Granby ne rend pas service à ses membres puisque un sociétaire sur cinq est emprunteur à la dite caisse".

UNE LÉGÈRE COLLISION

GRANBY - Une collision est survenue hier avant-midi, vers 11 h. 02 en face du 632, rue St-Jacques, à Granby.

M. Laurent Bousquet, 43 ans, de la route rurale no. 4, à Granby, conduisait une Buick 1960 à bord de laquelle voyageait son épouse. Bien que personne ne fut blessé, des dommages de $125. ont été causés au véhicule.

L'autre automobiliste est M. Roger Côté, 18 ans, du 90, rue Villeneuve, à Granby, qui était au volant d'un camion GMC 1964, propriété de M. Rosaire Roy, du 54, rue Simond, à Granby.

Le camion subit des dommages de $35.

Autre nouvelle en page 16

Palace
A l'affiche!
Sean Connery
(James Bond)
et Gina Lollobrigida
dans
LA FEMME DE PAILLE
(en couleurs)
--- aussi ---
les BEATLES
dans
4 Garçons dans le Vent
à 6.50 & 10.25 p.m.
- admission $1.00 -

On demande
HOMME - JEUNE GENS
pour travail de vente à Granby. Une excellente occasion d'améliorer vos revenus. Si vous êtes bon travaillant et possédez une automobile écrivez à
C.P. 3047, LA VOIX DE L'EST
GRANBY, QUE

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...



Les commerçants et hommes d'affaires ont fortement contribué, cette année, à faire de Farnham une des villes de la région les mieux décorées au temps des fêtes. La Commission de décoration et illumination de la Jeune chambre de Farnham, présidée par M. Etienne Godbout, s'est plue à signaler la contribution apportée en décernant le premier prix à M. Urbain Brien, propriétaire du magasin de meubles "Brien Electrique". Le deuxième prix de la section "Commerces et places d'affaires" a été remporté cette année par la Caisse populaire de Farnham. Il y a quelques jours avait lieu la remise des trophées devant de nombreux invités. Sur la photo prise à cette occasion, nous reconnaissons, dans l'ordre habituel, M. Réal Georges, secrétaire-gérant de la Caisse populaire de Farnham, ainsi que M. Etienne Godbout, président du Comité de la Jeune chambre de Farnham qui remet à M. Urbain Brien les trophées mérités. (Photo Comeau Farnham.)

La construction a atteint $597,875 à Farnham en '64

FARNHAM - Les autorités municipales ont émis des permis de construction pour une valeur de $597,875. à Farnham en 1964. En 1963, les permis accordés totalisaient la somme de $471,700. L'augmentation de $126,175. pour 1964 fait ressortir la grande activité qui a régné dans cette industrie à Farnham.

Le tableau ci-dessous nous montre la valeur émise pour chaque mois de 1964:		Juillet	41,000.
Janvier	14,400.	Août	5,725.
Février	45,100.	Septembre	48,500.
Mars	9,150.	Octobre	123,500.
Avril	51,300.	Novembre	180,000.
Mai	31,750.	Décembre	26,500.
Juin	20,950.	TOTAL	597,875.



NICOLE PREMIERE ET NICOLE SECONDE sont ici photographiées alors qu'elles quittaient l'Hôtel-de-Ville d'Acton Vale après avoir été reçues par S.H. le maire J.-Edmour Gagnon et les autorités municipales. Les deux souveraines sont accompagnées des grands responsables du Carnaval d'Hiver d'Acton Vale et du Bonhomme Carnaval. Le groupe était formé de M. Florian Bouthillette, président; Jean-Pierre Verrier, secrétaire; André Chevanelle, 2e vice-président et publiciste; Julien Cournoyer, Bernard Lussier, Roger Bourgeois, Jean-Pierre Jetté, Rév. Frère Anatole Mathieu (Valérien). La princesse Louise Gagnon et la duchesse Nicole Gosselin accompagnaient la Reine Nicole seconde. (Photo Studio Ivano)

Vol de $209.11 à Stanbridge Est...

COWANSVILLE - Les agents du détachement de Cowansville de la Sûreté provinciale mènent actuellement une enquête pour découvrir un voleur qui s'est emparé d'une somme de $209.11 à l'hôtel de ville de Stanbridge Est, dans la nuit du 22 au 23 janvier.

Les traces laissées par le bandit indiquent qu'il s'agit d'un homme de petite taille. Les policiers ont deux suspects sur leur liste.

Quiconque aurait des renseignements à fournir aux agents de la Sûreté est prié de le faire le plus tôt possible.

A MARIEVILLE

Les électeurs de 3 quartiers se rendront aux urnes lundi

MARIEVILLE (GF) -- C'est lundi le 1er février, de 9 h.a.m. à 6 p.m. que les électeurs des trois quartiers de Marieville se rendront aux urnes pour aller voter pour les postes de 4 échevins. L'on sait que le maire, Me Jacques Marcoux N.P., a été élu par acclamation en remplacement de M. Ephrem Robidoux, sortant de charge et qui ne demandait pas un renouvellement de mandat.

Pour former le nouveau conseil, il y a déjà, en plus du maire, M. Gustave Rondeau, réélu par acclamation dans le quartier no 1 et M. Maurice Cadieux, également réélu par acclamation dans le quartier no 2. Ces deux échevins finissent leur premier terme de 2 ans au conseil municipal et, à en juger par leur popularité et les réalisations qui leur sont attribuées, ils méritent bien la marque de confiance que leur témoignent leurs électeurs.

Dans le quartier no 3, les deux sièges sont en jeu. Deux échevins, en place depuis 4 ans, se voient faire la lutte par des adversaires que l'on dit très sérieux et qui ont des idées que l'on peut qualifier de progressives sur la conduite des affaires municipales. Il y a l'échevin sortant, M. Gérard Gaucher, qui était à l'origine de la tenue du référendum sur le règlement d'emprunt nécessaire à la construction d'un poste de pompiers et qui a subi une défaite personnelle. Après deux semaines de la tenue de ce référendum, M. Gaucher pourra-t-il résister à ce que l'on peut appeler "la nouvelle vague"? Son adversaire, M. Lucien Dagenais est un industriel bien connu. Il n'a jamais siégé au conseil, mais il s'est toujours intéressé aux affaires municipales et il croit pouvoir faire servir son expérience des affaires et des organisations au service du progrès de la ville de Marieville. L'autre siège du même quartier est détenu par M. Bertrand Fontaine, 50 ans, un monsieur sympathique et avec beaucoup d'entregent qui se voit opposer à M. René Daigneault, 31 ans, un jeune homme dynamique, à la parole facile et convaincante et dont le père a déjà siégé pendant dix ans à la mairie.

Dans le 2, l'échevin sortant, M. Henri Marion demande un renouvellement de mandat pour continuer le travail commencé un peu en retard. Il a remplacé, il y a un peu plus d'un an, un échevin démissionnaire. Son adversaire, M. René Poulin est un homme plein d'idées qui croit pouvoir faire sa part à l'hôtel de ville au service des contribuables.

C'est vers le quartier no 1, cependant, que se porteront la curiosité des électeurs. Mlle Rosalba Monast tente pour la première fois dans l'histoire de Marieville, de représenter l'élément féminin à l'hôtel de ville et elle ne croit pas que son âge - 73 ans- soit un handicap dans cette lutte. M. Roland St-Jean, l'échevin sortant, sollicite la confiance et le vote des électeurs du no 1. Il croit avoir fait son possible, surtout dans le domaine de la voirie municipale. Il est un peu abasourdi d'une présence féminine pour lui faire la lutte mais il ne s'en fait pas outremesure sur les résultats du scrutin.

Après avoir consulté les listes électorales, nous constatons que 1179 citoyens de Marieville auront droit de vote à cette élection. Les polls pour le 1 seront tenus au sous-sol de l'église; pour le 2, chez M. Théodore Morin, 130 rue Chambly et pour le 3, à l'hôtel de ville. L'on croit généralement que, malgré l'absence de vote à la mairie, le pourcentage sera assez élevé à cause précisément de la personnalité des candidats en présence.

A Sutton

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE RECEVRA L'AIDE DE LA SSJB

SUTTON (DNC) -- Lors d'une récente réunion des sections locales de la Société St-Jean-Baptiste, les membres décidèrent de venir en aide afin de trouver des volumes qui composeront la bibliothèque municipale de Sutton, dès que les travaux de rénovation présentement en cours seraient terminés.

Il fut donc décidé de souscrire un certain montant pour l'achat de volumes de langue française.

Pour y arriver on résolut d'organiser le 21 février, un whist militaire après lequel toutes les recettes nettes seraient versées au comité de la bibliothèque.

Les exécutfis de la SSJB sont confiants et espèrent que tous ceux et celles qui aiment à se récréer sainement et qui ont à coeur l'essor de la culture chez nos compatriotes de langue française se feront un devoir de prendre part à cette soirée qui aura lieu au sous-sol de l'école Frère André.

Un goûter sera servi et de nombreux prix seront attribués.

RÉCEPTION POUR LES MEMBRES DE L'AMICALE ST-ANDRÉ LE 31

ACTON VALE (DNC) Tous les anciens de l'école St-André et les membres de l'Amicale sont invités à une grande réception dimanche après-midi, à 3 heures, à l'Hôtel Manoir d'Acton Vale.

Plusieurs invités d'honneur, soit sa Majesté Nicole 2ème (Martel), reine de l'amicale St-André (1965); Nicole 1ère (Bisaillon); princesse Louise (Gagnon) et duchesse Nicole (Gosselin) ainsi que M. Gérard Raymond, représentant d'une brasserie à Drummondville et la région, seront présents.

Au cours de l'après-midi on procédera à la remise de trophées aux joueurs de balle molle de la ligue junior "Dow" et à l'équipe amicale St-André de la ligue Commerciale. M. Gérard Raymond, président et les directeurs de l'Amicale St-André, invitent tout le monde à participer à cette fête.

A St-Jean-Baptiste

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ONT ÉTÉ FÊTÉS

ST-JEAN-BAPTISTE (DNC) - Les citoyens de la paroisse St-Jean-Baptiste organisèrent il y a quelque temps, à la salle municipale de l'endroit, une fête surprise en l'honneur des membres du conseil de la municipalité.

Le maire, M. Abel Chabot et les conseillers MM. Michel Hamel, Léonard Boulais, Eugène Noiseux, Roméo Normandin, Clodias Hamel et Jean-Luc Lambert étaient présents.

Après savoir souhaité la bienvenue à tous les amis qui s'étaient rendus à la petite fête, le maire, M. Abel Chabot remercia tous les organisateurs.

Des fleurs et des présents furent remis aux membres du conseil tandis que M. Arthème Lambert agissait comme maître de cérémonie.

L'orchestre St-Georges de St-Hyacinthe fit les frais de la musique pour les quelque 160 personnes qui composaient l'assistance.

Le buffet Jacquot de St-Damase offrit ensuite un goûter pour terminer la soirée.

L'Unité sanitaire joue un rôle essentiel pour la collectivité

COWANSVILLE - L'Unité sanitaire de Brome-Missisquoi a rendu de nombreux services à la communauté durant l'année 1964. Le rapport annuel de ses activités révèle que le travail accompli est considérable. Lors d'une entrevue avec notre reporter, le Dr G. Lajoie, médecin hygiéniste, a annoncé que, durant l'année qui vient de commencer, son organisation compte accroître ses efforts dans les domaines de la prévention des maladies, de l'éducation populaire et de la recherche.

En 1964, les infirmières de l'Unité sanitaire ont visité 2,609 foyers, donné 330 démonstrations privées. lors de ces visites et organisé 719 entrevues éducatives. Il y a eu 68 conférences scolaires auxquelles se sont rendues 2,045 personnes; 19 conférences populaires auxquelles 489 personnes ont été présentes; 20 séances de cinéma auxquelles 1,782 personnes ont assisté.

L'équipe de l'Unité sanitaire a mené une campagne de prévention des maladies contagieuses et fait la lutte antituberculeuse au moyen du dépistage systématique. Des milliers d'enfants ont été vaccinés et immunisés contre diverses maladies.

L'hygiène de la première enfance est une préoccupation des membres de l'Unité sanitaire. Ils ont tenu 145 cliniques de puériculture au cours desquelles 2,294 nourrissons ont été examinés et 3,930 enfants d'âge préscolaire, afin d'en généraliser l'usage. 1,717 nourrissons ont été visités à domicile et 4,758 enfants d'âge préscolaire.

Les enfants d'âge scolaire ont bénéficié des services de l'Unité sanitaire de Brome-Missisquoi. 3,346 jeunes ont été examinés par des infirmières, 2,090 par un médecin.

121 personnes ont reçu les soins d'un dentiste, à l'Unité sanitaire.

L'organisation s'occupe aussi de la salubrité publique: inspection des viandes, du lait et des produits laitiers. Elle exerce une surveillance sur la qualité de l'eau qui alimente la population de son territoire. Les dépotoirs, les égouts et autres endroits où se trouve un danger constant pour la santé publique sont inspectés fréquemment.

L'Unité sanitaire tient des cliniques régulières à Bedford, Farnham, Sutton et Cowansville. Son but est de prévenir les maladies de toutes sortes; d'éduquer la population afin qu'elle comprenne mieux la nécessité de l'hygiène et de mener à bien des recherches en relevant des statistiques sur le grand nombre de cas étudiés.

MME ÉLIE TREMBLAY EST DÉCÉDÉE HIER

GRANBY - Mme Elie Tremblay, née Régina Bélair, est décédée hier à Granby. La défunte, qui était âgée de 85 ans, demeurait au 99A de la rue Paré, à Granby.

Les funérailles auront lieu demain. Le convoi funèbre partira des salons Girardot et Ménard, Ltée, pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9 h.30 et de là au cimetière de la rue Dufferin, lieu de la sépulture.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, une fille et un gendre M. et Mme Jean-Claude Robitaille (Laurette), de St-Césaire.

Nécrologie

TREMBLAY - A Granby le 28 janvier 1965, à l'âge de 85 ans est décédée Mme Elie Tremblay demeurant à 99A rue Paré.

Les funérailles auront lieu samedi le 30 janvier.

Le convoi funèbre partira des salons Girardot et Ménard Ltée, 170 rue Dufferin pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 9 h.30 et de là au cimetière de la rue Dufferin lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

REMERCIEMENTS, GRAND'MESSES, IN MEMORIAM, REQUIEM, AVIS DE DÉCÈS $3 PAR INSERTION, SERVICES ANNIVERSAIRES, LIBERA, 62 D'APRÈS FORMULE

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS FUNERAIRES 223 PRINCIPALE 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bureau 225 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

Visitez le Centre de Monuments
C. DAIGLE
Claude Daigle, Prop.
Lettrage - Sculpture
Installation - Restauration
818 Principale Granby 378-7388

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél.: FR 2-3309
255 Principale — 411 Notre-Dame
Bureau : 1, rue Paré
(10-12-63)

Une anneé fructueuse à la bibliothèque de Waterloo

WATERLOO - La semaine dernière avait lieu à la bibliothèque municipale de Waterloo l'assemblée annuelle de ce service public disponibles aux gens de langue anglaise et française.

Le président de la bibliothèque, M. Jack Buckland a alors lu le rapport annuel des directeurs revisant l'année qui vient de s'écouler. C'était la seconde année que l'Association de la bibliothèque publique de Waterloo opérait sous les nouvelles lois et directives de la Corporation. Rappelons que le but de la bibliothèque est de promouvoir la bonne lecture chez les gens des deux langues, autant chez les enfants que chez les adultes.

A ce propos, 11 assemblées générales régulières furent tenues en 1964 en plus de deux assemblées spéciales de l'exécutif. Le 8 février, la direction de la bibliothèque nommait Mlle Juliette Pinsonneault, bibliothécaire pour remplacer Mlle Lucille Labelle qui résignait à ces fonctions. Le comité en charge de l'entretien de la bâtisse se réunissait dans le but d'empêcher l'eau de pénétrer dans le sousbassement.

Ces travaux furent accomplis selon les plans et devis de M. Jack Corthorn. Ce même comité a aussi demandé que l'intérieur de la librairie soit renové, le projet fut approuvé et exécuté.

Au mois d'avril, avait lieu la semaine du livre et plusieurs invités de marque furent invités par les autorités de la bibliothèque. En juin, un exposition d'art fut suggérée par Mlle Juliette Pinsonneault. On accepta alors le projet. Mme Fleury, de Knowlton, fut choisie pour exposer ses oeuvres d'art qui ont semblé plaire au public local. Cette exposition remporta un succès éclatant dépassant les espérances de la direction.

Le 23 décembre, ce fut au comité du livre à se réunir dans le but d'établir une liste de volumes recommandés à l'achat pour l'année 1965. A cette même assemblée M. J.M. Cardinal, secrétaire-trésorier de l'association, soumettait son rapport financier annuel pour l'année 1964 qui démontrait une balance de $154.52 en banque.

Le rapport de la bibliothécaire pour l'année 1964 indique que 2802 livres anglais et 3396 français ont été en circulation durant l'année 1964. 823 volumes ont été réparés, 181 furent donnés en prix tandis que 93 autres ont été achetés. M. H. Snow a été nommé auditeur pour l'année 1965. Le bureau de direction qui fut élu à l'unanimité se compose de M. Jack Buckland, Mlle Sylvia Poirier, Vernon Graves, Windsor Holloway, Bernard Ledoux, J. M. Cardinal et Cliff Cockrane.

Mme Aimé Poulin meurt à 38 ans

ST-PIE (DNC) -- Mme Aimé Poulin, née Gaétane Desnoyers, est décédée à l'hôpital Ste-Croix de Marieville après une longue maladie, à l'âge de 38 ans.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, deux enfants Lorraine, 13 ans, de St-Pie et Serge, 10 ans, de Granby; ses parents; M. et Mme Charles-Emile Desnoyers, de St-Pie; ses beaux-parents, M. et Mme Charles Poulin, de Granby; deux belles-soeurs; Mme Gabriel Riel et Mlle Madeleine Poulin, toutes deux de Granby; six frères et quatre soeurs; M. Normand Desnoyers, de St-Césaire; M. Gaston Desnoyers, de St-Hyacinthe; M. Claude Desnoyers, de St-Hyacinthe; M. Rosaire Desnoyers, de Ville Chambly; Mme Laurier Labelle (Georgette), de Iberville; Mme Armand St-Pierre (Louise-Hélène), de St-Pie; M. Rénald Desnoyers, (Lucienne), de St-Hyacinthe; M. Jean-Louis Desnoyers, de Rougemont ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle fut exposée au salon Despart et Petit, à St-Pie. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale tandis que la sépulture se fit au cimetière de St-Pie.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

$600 DE DOMMAGES DANS UN ACCIDENT

COWANSVILLE - Un accident a fait pour $600 de dommages, hier après-midi vers 2h., près des limites de la municipalité de Cowansville. M. Gérald Barsalou, âgé de 32 ans et domicilié au numéro civique 228 de la rue Sainte-Thérèse à Cowansville, était au volant d'une voiture de marque Comet, modèle 1964, dont les dommages s'élèvent à $600 environ.

L'automobiliste roulait en direction de Granby, sur la route 13, à une vitesse d'environ 50 milles à l'heure. C'est au moment où il a pris une courbe trop raide qu'il a perdu le contrôle de son véhicule pour aboutir sur un arbre, en plein champ.

On attribue la cause de l'accident à la chaussée glissante. Les policiers n'ont pas été appelés sur les lieux de l'accident.

A Chambly

LA COMMISSION MUNICIPALE A ACCORDÉ UN PRÊT DE $136,900

CHAMBLY -- Un prêt de $136,900 pour la construction d'égouts domestiques, d'égouts de surface, d'aqueduc et d'un macadam pour rues, soit le projet CBC phases 5 et 6, a été accordé à Chambly par la Commission municipale de Québec.

C'est le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, qui a annoncé la nouvelle que la Commission municipale de Québec venait d'approuver dix-neuf demandes de prêts formulées par seize municipalités de la province, en vertu de la loi pour faciliter le financement de certains travaux. Le montant total accordé s'élève à $3,263,500.

Ces demandes de prêts sont soumises au ministère par les municipalités du Québec dans le but d'obtenir le capital nécessaire à l'exécution de divers travaux municipaux couvrant plusieurs domaines, tels que: construction d'usine de filtration, aménagement de terrains de jeu, protection contre les incendies, travaux de drainage, d'aqueducs, d'égouts, pavage, pavage de rues etc. L'approbation de la Commission municipale du Québec est nécessaire pour la concrétisation des projets de travaux prévus dans les demandes formulées à cet effet par les municipalités du Québec. La Commission municipale de Québec soumet, ensuite, ces demandes pour approbation de routine, à l'Office fédéral du développement municipal et des prêts aux municipalités.

Jusqu'ici le montant total des prêts ayant été approuvés par la Commission municipale de Québec, en vertu de cette loi facilitant le financement de certains travaux municipaux s'élève à $71,898,700.


PRIX TOUJOURS IMBATTABLES

VOYEZ NOS
Spéciaux usagés
Vous direz vous aussi chez Maheu...C'est toujours mieux

Granby 378-7474 378-6283
Maheu AUTOMOBILE INC.

CHRYSLER 1963 — 4 portes, sedan, 11,000 milles, garantie de char neuf, sur rouage d'entrainement. 2995.
CHRYSLER 1962 — Saratoga, Hard top, 2 portes, tout équipé 2295.
CHRYSLER 1961 — Sedan, 4 portes, Parfaite condition, 1795.
CHRYSLER 1959 — Sedan, 4 portes, 1095.
OLDSMOBILE 1964 — Cutlass, tout équipé Comme neuf, 6,000 milles seulement 3375.
VALIANT 1964 — Très peu de millage V200 Custom Tout équipé Comme neuf
CHEVROLET 1962 — Convertible, tout équipé, Comme neuf 2095.
OLDSMOBILE 1962 — Hard top, 4 portes, Très propre, 2095.
FORD 1963 — 2 portes, très propre, 1395.
VOLKSWAGEN 1964 — Comme neuf, 1375.
CAMION DODGE 1962 — Comme neuf, 1 tonne, roues doubles 1495.
VAUXHALL 1961 — Station Wagon, Parfaite condition, 695.

ABONNEZ-VOUS A "LA VOIX DE L'EST"
COMPOSEZ PR. 3-2516
ou encore FR. 8-9865
ET SOYEZ DES MIEUX RENSEIGNES

La Voix Maskoutaine

VENDREDI, LE 29 JANVIER 1965

Les Carrières de St-Dominique Limitée
Béton préparé "Ready-Mix"
St-Dominique Co. de Bagot
Tél.: PR. 3-2591

Entre deux lignes

ST-HYACINTHE - Les philatélistes de St-Hyacinthe sont toujours à l'oeuvre. De très belles collections ont été déployées dernièrement donnant un avant-goût de la prochaine exposition philatéliste.

XXXXXX

M. Gérard Ménard, de St-Damase, a avoué qu'il craint les hauteurs. C'est à un ancien pilote de réactés qu'il a fait ces confidences.

Evadés du Mont St-Antoine ils sont condamnés au pénitencier

ST-HYACINTHE - Deux jeunes hommes qui s'étaient évadés du Mont St-Antoine, ont été condamnés à deux ans de pénitencier par S.H. le juge Victor Chabot, après s'etre reconnus coupables de vol d'automobile.

Les deux jeunes hommes qui ont déjà eu maille à partir avec la justice, Luc Létourneau et Alain Picard, avait volé le 11 janvier dernier, une automobile d'une valeur de $350 et propriété de M. Denis Choinière.

Ils optèrent pour un jugement immédiat. Son Honneur le juge Chabot a expliqué qu'il les condamnait à cette peine dans le but de les faire transférer par recommandation au Centre Laval où ils apprendraient un métier.

Les deux jeunes hommes alléguèrent qu'ils étaient déjà condamnés et gardés au Mont St-Antoine, mais le juge rétorqua qu'il ne servait à rien de les y renvoyer puisqu'ils n'y restaient pas. Et quand l'un d'eux demanda d'être envoyé dans une certaine institution, le juge lui répondit que c'était une question d'administration.



L'ASSOCIATION DES PHILATELISTES de St-Hyacinthe reste très active. Des élections ont eu lieu lors d'une réunion au cours de laquelle on en a profité pour déployer de magnifiques collections. Ci-haut les membres de l'exécutif devant quelques-unes de ces collections. De gauche à droite, M. Maurice Ariel, M. Eugène Philie, M. Georges Boulay, M. Jean-Paul Bernier, président et Mme Jean-Guy Lefebvre, secrétaire-trésorière.

St-Joseph

Déjeuner-causerie du Comité des citoyens

ST-JOSEPH -- M. Georges Tousignant, directeur général des études de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska a parlé de l'Opération 55, dit de planification scolaire au déjeuner-causerie du comité des citoyens de St-Joseph alors qu'ils étaient réunis à "La Petite Canadienne", rue Centrale.

Très honoré d'être désigné à présenter le conférencier, M. Létourneau fit une biographie parfaite du conférencier, M. Georges Tousignant, directeur général des études de la Commission Régionale Yamaska, soulignant le talent, les qualités personnelles et les nombreux mérites de ce dernier, dont la compétence en fait une autorité, en matière d'éducation, par son travail constant et son dévouement inlassable.

Prenant la parole, M. Tousignant remercia M. Létourneau, pour sa présentation élogieuse et se dit très fier de revenir à St-Joseph, pour réaliser, avec satisfaction, l'intérêt que porte à l'éducation un groupe aussi représentatif de la population de cette municipalité. En présence d'un sujet aussi complexe, il fit une brève rétrospective du rapport Parent, commentant l'évolution de l'enseignement, au cours des dernières années. Mettant en relief cette métamorphose de l'éducation, jusqu'ici réalisée, par l'application méthodique des recommandations du rapport précité, il en vint à traiter de l'Opération 55. Cette réforme révolutionnaire de structure et de fonctionnement produira des effets salutaires, pour tous les étudiants et à tous les paliers ou niveaux, par une conception plus humaine et plus assimilable et par l'application d'un plan mieux adapté à l'enfant.

Cette modification favorisera une accession plus facile et plus rapide à des options ou spécialisations futures. Devant un auditoire intéressé et attentif, M. Tousignant invita les parents à collaborer étroitement au succès de l'Opération 55 et termina en formulant son appréciation à l'endroit des responsables de l'organisation de cette série de déjeuners-causerie.

M. Origène Gatien, conseiller municipal et président du Comité d'Information municipale, remercia le distingué conférencier. Il sut, avec un peu d'humour, faire ressortir certains aspects de cette conférence riche en valeur d'information scolaire. Il s'associa à ses prédécesseurs, pour rendre un hommage respectueux à une autorité reconnue en matière d'éducation et lui formula des voeux de santé, pour pouvoir continuer un si beau travail, et assurer le succès convoité de l'Opération 55.

M. Bouchard commenta la conférence et la qualifa de "Savant Cours". Il termina en affirmant que cette transformation atomique de l'éducation, s'imposait, alléguant que, comme professeur de carrière, dispensant son enseignement à des adultes et des adolescents, à des gens dont la préparation est ordinairement variée, différente et souvent contrastante il a réalisé, par la pratique de sa profession, le besoin d'un système d'enseignement plus humain et plus objectif, en fonction des aptitudes et des aspirations de l'individu. Il félicita M. Tousignant et le remercia, pour le dévouement qu'il apporte à la cause fondamentale de l'éducation, par une collaboration de tous les instants.

L'inventaire des rues et trottoirs

ST-HYACINTHE - Les statistiques du conseil de ville démontrent qu'il s'est construit en 1964, à St-Hyacinthe, une longueur de 14,621.70 de trottoirs portant ainsi à 304,044 pieds la longueur de tous les trottoirs de la cité maskoutaine, ce total représente en milles, une longueur de 57.59 milles.

Depuis seulement dix ans, il s'est construit une longueur de 85,486 pieds de trottoirs, soit 16.19 milles.

En 1964, le règlement 820 a permis la construction de 12,507.20 pieds de trottoirs, le règlement 836, une longueur de 1,551.50 et le fonds de roulement, une longueur de 563 pieds.

Ces statistiques n'incluent pas la réfection des trottoirs. Durant 1964, une longueur de 12,062 pieds de trottoirs a été remise à neuf, ceci ne comprenant pas les amorces des rues perpendiculaires.

RUES

Une longueur de 14,365 pieds, soit 2.72 milles de rues a été construite en 1964 portant ainsi à 211,702 pieds, soit 40.09 milles, la longueur des rues de St-Hyacinthe.

L'agent Laurier Bélisle blessé au cou

TROIS PRISONNIERS ATTAQUENT À COUPS DE COUTEAU DEUX POLICIERS ET FUIENT

ST-HYACINTHE -- Trois dangereux bandits, bien connus de nos tribunaux, étaient toujours en liberté hier, dans la métropole où ils se sont enfuis, après avoir attaqué à coups de couteau deux agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe dans l'auto-patrouille qui les conduisait de la prison de Bordeaux au Palais de Justice local, au moment où ils arrivaient à l'intersection des routes 9 et 17.

Alors que l'auto-patrouille roulait transquillement en direction de la cité maskoutaine où ils devaient comparaître aujourd'hui au sujet d'ne tentative de hold-up, l'un des trois individus Jacques Diamond, sortit un couteau et se mit à frapper l'agent Laurier Bélisle au cou et dans le visage de sorte qu'il perdit conscience et que l'auto s'arrêta en bordure de la route. Les deux autres bandits, Jacques Lajoie et Ronald Léveillée aidèrent Diamond à projeter l'agent Bélisle hors de l'auto-patrouille.

Ils enlevèrent ensuite le pistolet de l'agent Claude Bouffard et lui ordonnèrent de les conduire à Montréal. Le policier ne put faire autrement que de s'éxécuter et rendus sur le pont Jacques Cartier, ils arrachèrent le poste radio et le lancèrent dans le fleuve.

A Montréal, l'agent Bouffard fut menotté et enfermé dans un appartement, rue Samson où on l'abandonna sans lui avoir fait subir de mauvais traitements où les policiers de Montréal le retrouvèrent après avoir lancés aux trousses des malfaiteurs.

ENSANGLANTE

L'agent Laurier Bélisle fut une vingtaine de minutes inconscient le long de la route sans que personne ne vint à son secours. Lorsqu'il reprit ses sens, il était ensanglanté. Ce n'est qu'au bout d'une demi heure environ qu'un automobiliste le fit monter pour le transporter à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe.

Il a subi des blessures peu sérieuses au cou et a pu réintégrer son foyer après traitement.

L'agent Bélisle est depuis peu de temps membre de la Sûreté provinciale et il était affecté au patrouillage automobile depuis moins longtemps encore. Il est évident qu'il l'a échappé de justesse et il est surprenant que les coups portés ne lui aient pas causé de plus graves blessures. Il aurait fort bien pu avoir la gorge tranchée si seulement un des coups de Diamond eut mieux porté.

La police recherchait toujours activement les trois dangereux individus hier. Leur arrestation est pratiquement certaine, car les bandits ne pourraient sortir de la ville de Montréal. Leur arrestation n'est plus qu'une question de temps, si ce n'est déjà fait.

D'autre part, on les soupçonne d'être les auteurs de deux hold-up commis peu après leur attentat dans une taverne et un grand magasin de Montréal. L'un est de $900 et l'autre de plusieurs milliers de dollars.

A DOUVILLE

Le centre commercial coûtera $3 millions

DOUVILLE -- La municipalité de Douville possédera en 1966 un centre commercial de trois étages au coût approximatif de $3,000,000.

La superficie totale atteindra 300,000 pieds carrés et l'édifice sera situé en bordure de la route 9 à double voie. L'immeuble pourra abriter plus de 50 magasins.

La firme Yves Germain, de Québec, et M. Lucien Tétrault, de Douville sont les principaux promoteurs de l'initiative. Les travaux préliminaires commenceront dès la semaine prochaine tandis que le chantier de construction sera mis en oeuvre au mois de mai. On prévoit que le centre sera terminé en mars 1966.

Selon les dirigeants, l'entreprise portera le nom de "Centre d'achat maskoutain Inc." Elle est déjà assurée d'un magasin de 62,000 pieds de plancher, qui épousera la formule des magasins d'escompte, d'une quincaillerie, d'une épicerie à chaîne, et de plusieurs autres établissements commerciaux aux raisons sociales connues.

Les étages supérieures de l'établissement seront aménagés en espaces à bureaux. De plus, au centre même de la bâtisse principale, une immense salle d'exposition avec promenade favorisera le magasinage par l'intérieur, même si un large trottoir couvert ceinturera le quadrillatère.

Les promoteurs du Centre commercial maskoutain affirment n'avoir rien négligé pour assurer aux visiteurs tout le confort et les avantages caractéristiques selon les conceptions les plus modernes des entreprises du genre.

Cliniques de puériculture pour plusieurs localités

ST-HYACINTHE - Des cliniques de puériculture seront tenues par l'Unité sanitaire la semaine prochaine à l'intention des populations de différentes municipalités de la région.

Lundi, le 1er février de 2h. à 3h. 30 p.m., une clinique sera tenue pour les citoyens de St-Césaire. Le lendemain de 2h. à 3h. 30 p.m., également, une clinique aura lieu à l'intention des gens de Marieville.

Le mercredi, 3 février une autre clinique sera tenue au Centre Notre-Dame de 2h. à 3h. 30 p.m. pour les citoyens de St-Hyacinthe.

Jeudi, le 4 février une clinique sera tenue dans l'avant-midi pour les gens de Otterburn Park de 10h. à 11h. et une autre au sous-sol de l'église St-Sacrement de St-Hyacinthe dans l'après-midi de 2h. à 3h. 30 p.m.

"Par le concile l'Église veut donner un sens à l'évolution" (Mgr Gaston Hains)

ST-HYACINTHE - Par le concile oecuménique, l'Eglise veut donner un sens à l'évolution du monde, démontrer que l'homme n'est pas fait seulement pour l'argent, mais aussi pour la solidarité humaine, car l'homme dont l'argent représente un but est un désaxé, un déséquilibré, a déclaré Mgr Gaston Hains, évêque auxiliaire du diocèse de St-Hyacinthe, dans une magistrale conférence sur l'Eglise d'aujourd'hui dans le monde d'aujourd'hui qu'il prononçait hier soir, au Grand Hôtel devant les membres des clubs Richelieu et Francs réunis à la même table à l'occasion de leur souper hebdomadaire.

Mgr Hains a dit que l'on vivait à une époque d'évolution, que tous aspirent à un monde meilleur et que le temps de se bercer sur les galeries sans rien faire est fini.

"La place dans le monde actuel, disait-il, n'est pas aux morts, mais aux vivants qui participent à l'évolution du monde."

Pour démontrer que des changements s'étaient opérés et qu'il y en aurait d'autres, il a donné comme exemple le saut qui s'est produit dans l'évolution entre la cautérisation par le fer rouge et le traitement aux antibiotiques, et dans le domaine du transport et des communications, le passage du cheval à la Cadillac.

Il a mis en évidence l'organisation sociale dans tous les domaines tel celui, dans le domaine de la charité, de la cent du quêteux à la charité organisée, et sur le plan économique, l'augmentation du standard de vie, le passage de l'économie privée à l'économie associée qui a permis à l'économie de faire un bond et d'apporter le confort.

"Il faut voir les faits, expliquait-il, le progrès est irréversible.

Il a parlé de la généralisation et de la planification scolaire ainsi que des instruments d'éducation de masse tels que la télévision qui a produit dans le domaine professionnel, un déracinement et a donné aux gens une tendance à vouloir connaitre et à rejeter les choses qu'ils ne comprennent pas.

Affirmant que le concile se préparait depuis des années, il a dit que les 2,200 évêques réunis se penchaient sur le monde actuel dans le but d'apporter une réponse, celle de donner un sens à l'évolution.

"La première chose que l'Eglise a à faire est de dire que Dieu a fait les hommes pour qu'ils vivent heureux sur la terre et pour atteindre un bonheur encore plus grand après la mort", a-t-il poursuivi.

Expliquant que le concile avait l'énorme travail de donner une nouvelle forme d'éducation, d'actualiser la parole de Dieu, de faire une ligurgie adaptée à notre époque et d'accentuer le développement des oeuvres laiques, il a invité les membres des deux clubs sociaux à garder les yeux ouverts dans le monde d'aujourd'hui.

"Il n'y a qu'un bonheur dans la vie, a-t-il dit, c'est le travail au service des autres".

Présenté par M. Léo Trudel, il fut remercié par M. Kurt Akay.

On reconnaissait à la table d'honneur, M. Aldéo Archambault, ex-président du club Francs, M. Léo Trudel du club Richelieu, M. Paul Picard, président du club Francs, le conférencier, M. Gilles Chartier, président du club Francs, M. Kurt Akay du club Richelieu, et le Rév. Père Martel, animateurs du club Francs.

Un homme est coincé entre deux véhicules

ST-HYACINTHE - Un homme a été sérieusement blessé aux deux jambes lorsqu'il a été coincé entre deux automobiles vers 6h. 30 p.m. sur la route 9 à Ste-Hélène.

M. Albert St-Germain, 5336 Delanaudière, Montréal repose dans un état satisfaisant à l'hôpital St-Charles. Il a eu les deux jambes écrasées, mais on ne pouvait dire hier, s'il souffrait de fractures.

Lorsque l'accident se produisit, M. St-Germain, avait stoppé son auto en bordure de la route 9 et tentait d'enlever la neige qui obstruait sa vue dans le pare-brise. C'est alors qu'une automobile conduite par M. Louis Houle, 208 Noel, Asbestos, survint, heurta l'auto de M. St-Germain tout en le coinçant contre son propre véhicule.

Le blessé fut transporté d'urgence à l'hôpital. Les agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe font enquête.

Le Laïcat Dominicain en voyage à Montréal

ST-HYACINTHE - Les membres du Laicat Dominicain de St-Hyacinthe se rendront à Montréal, le 7 février pour entendre une conférence que prononcera le Rév. Père Régis, o.p., au monastère St-Albert Le Grand.

Le titre de la conférence du Père Réģis sera: "Pourquoi la mission des laics dominicains est de défendre la vérité de la foi."

Les membres du laicat entendront d'abord une messe à 10 h. 30 a.m., la conférence suivra à 11 h. 15 suivie d'une discussion à 12h. Il y aura lunch en commun à 1 h. p.m.

Tous sont invités à assister à ce voyage du Laicat Dominicain. Le monastère St-Albert Le Grand est situé à 2715 Chemin de la Côte Ste-Catherine.

Livraison légère à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE -- Québec vient d'accorder des lettres patentes à une nouvelle firme qui portera le nom de "Livraison légère Inc." Elle fera affaire comme compagnie de transport. Elle pourra posséder un capital total de $60,000 divisé en 400 actions ordinaires d'une valeur nominale de $100 chacune et en 200 actions privilégiées d'une valeur nominale de $100 chacune.

Le siège social de la compagnie sera à 2729 rue Bourdages, à Saint-Hyacinthe.

M. Léo Bibeau prononce une conférence à Drummondville

ST-HYACINTHE - M. Léo Bibeau, commissaire d'écoles et membre du comité des relations extérieures du comité de planification scolaire de l'Opération 55, a prononcé une conférence devant les membres des syndicats de la CSN au Manoir Drummond à Drummondville.

Le sujet de la conférence de M. Léo Bibeau était justement la planification scolaire.

La conférence de M. Bibeau a fait sensation sur ceux qui l'ont entendue à cause de son exactitude et son élaboration. Environ 90 personnes l'ont écouté.



Les Canadiens pleurent la mort du Très Honorable Sir Winston Churchill. Son ardeur indomptable et son courage intrépide lui ont valu le respect et l'affection de tous ceux qui sont épris de liberté.

Donahue Corp. of Canada Ltd
1800, ave Moreau ST-HYACINTHE

Evan Pants Inc.
1850 St-Antoine ST-HYACINTHE



SIR WINSTON CHURCHILL

1874 – 1965

Déjà, son nom appartient à l'histoire et à la légende de notre époque tumultueuse. Vêtu du costume des défenseurs contre les raids aériens, le sourire confiant, faisant le signe en "V" de la victoire, c'était l'homme le plus dynamique du vingtième siècle. Par un verbe lapidaire, brillant, il avait le don de soulever la population de Grande-Bretagne vers de nouveaux sommets d'endurance et de sacrifices ; il savait redonner foi, confiance, courage au peuple, aux heures où tout semblait irrémédiablement perdu. Notre génération et celles qui suivront ne l'oublieront pas. Son nom évoque une vie entière vouée à l'accomplissement de hauts faits. Jeune et audacieux correspondant de guerre et prisonnier des Boers dans le conflit sud-africain, auteur, homme d'Etat, tribun doué de la voix la plus convaincante des émissions internationales, deux fois Premier Ministre de la Grande-Bretagne dans ses années les plus cruciales, Winston Churchill fut une figure de proue des conférences de guerre des grandes puissances. Nous, qui participons au Commonwealth des nations, pleurons la mort de Sir Winston Churchill, avec le sentiment d'une perte qui nous touche de très près

TILLITSON RUBBER CO. LTD
SAINT-JEAN

CANADIAN CELANESE CO.
(Division of Chemcell)
Saint-Jean

BRUCK MILLS LIMITED
SAINT-JEAN

NATIONAL ELECTRIC COIL
Division McGraw Edison
(Canada) Ltd

ARROW PLASTICS LTD.
IBERVILLE

CLOUGH CHEMINAL CO. LTD.
SAINT-JEAN

BELDING CORTICELLI LTD.
SAINT-JEAN

CANADA DYE WORKS LTD.
IBERVILLE

J. B. MARTIN CO. LTD.
SAINT-JEAN

ST. JOHN READY MIX LTD.
SAINT-JEAN

PIRELLI CABLES CO. LTD.
SAINT-JEAN

IBERVILLE FITTINGS LTD.
SAINT-JEAN

Votre quotidien local
La Voix de l'Est
vous renseigne chaque jour
Dites-le à vos amis

La Voix DE ST-JEAN ET IBERVILLE

VENDREDI, LE 29 JANVIER 1965

Les annonces classées de
La Voix de l'Est
rapportent. Essayez-les
tél. FI 7-7596

Québec ordonne une hausse de taxe scolaire régionale

ST-JEAN - Le ministère du Québec ordonne une importante augmentation de la taxe scolaire pour nos commissions locales.

Les taux, ce n'est plus mystère pour personne sont passés de 2.05 à St-Jean et 1.85 à Notre-Dame-Auxiliatrice à 2.92; à Iberville ils atteignent 1.80 et à St-Athanase 2.34.

Réunis en séance d'urgence, les commissaires ont passé des résolutions. Ils veulent que d'autres commissions scolaires également touchées par une taxation excessive, s'unissent aux nôtres afin de protester avec plus de force auprès du ministère concerné à Québec.

Cependant, il est fort risqué de devoir agir lorsque les coups portent, n'y aurait-il pas été possible de prendre avant, les mesures nécessaires?

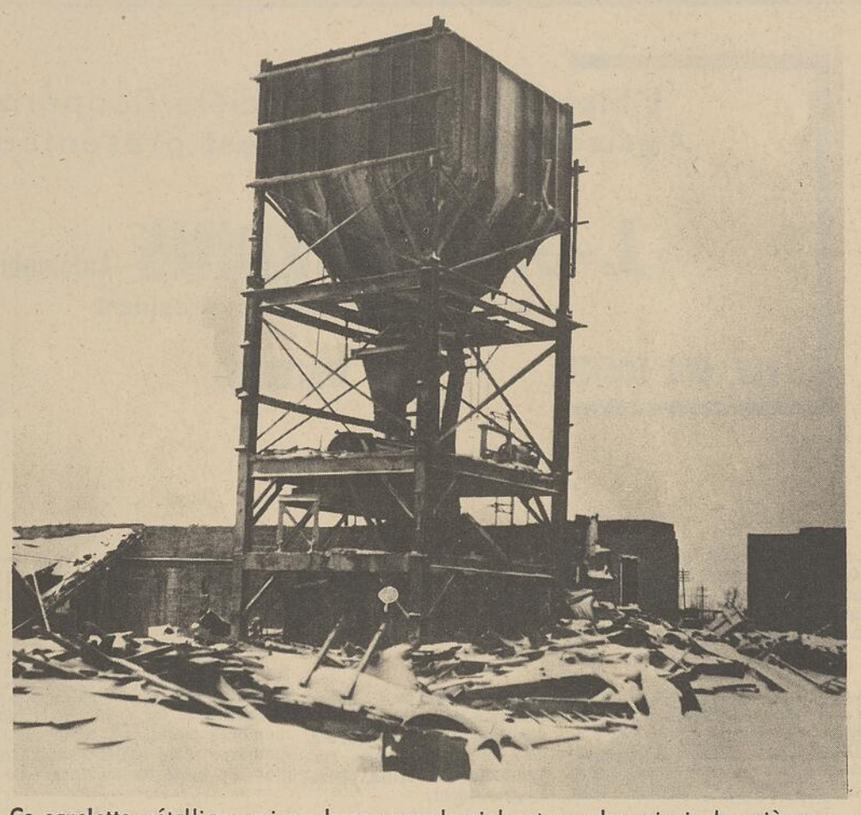
Il apparaitrait que si toutes les commissions avaient voulu arriver à une entente, ce désastre pour le petit propriétaire, aurait pu être non pas évité totalement, mais minimisé pour beaucoup.

Québec avait demandé une fusion des principales commissions scolaires dans nos villes, il avait préconisé une division en quartiers et une comsolidation de la dette, permettant de taxer les contribuables sur une base plus stable.

Certaines commissions scolaires ont obtempéré et se sont organisées afin de rencontrer ces exigences. D'autres, malheureusement, tenant à leur autonomie, n'ont pas accompli leur tâche.

Lorsque les comptes durent être produits au ministère de l'Education, certain déficit de l'ordre de $35,000, accusé par ces commissions n'a pas arrangé la situation.

Même si nos commissaires ont obtenu un taux provisoire de taxation scolaire applicable pour un an ou deux et qui fait que St-Jean devra payer 2.64 et Notre-Dame-Auxiliatrice 2.43 au lieu de 2.92 comme annoncé officiellement, si aucune entente ne peut se faire entre les différentes commissions scolaires de la ville, le taux de taxation totale sera appliqué dans les années à venir, à moins que la protestation que tenteront les associations de commissions scolaires auprès du Ministère apporte des fruits.



Ce squelette métallique qui se dresse vers le ciel est une des principales pièces restant encore debout à l'emplacement de la Standard Clay, le long de la rue St-Jacques, à St-Jean. L'usine actuellement en démolition est une des plus anciennes de notre ville. Durant des années on y a fabriqué des tuyaux de ciment. On peut encore, entre les murs à demi démolis, remarquer un four en dôme, tandis qu'une haute cheminée pointe vers les nuages. Place nette doit être faite afin que dans très peu de temps de nouveaux aménagements puissent être entrepris.

Pour meurtre qualifié

Le procès de Robillard entre dans sa 4e journée

ST-JEAN -- Il est plus que probable que le procès pour meurtre qualifié de Jean-Denis Robillard ne se terminera que samedi de cette semaine, au Palais de justice de Saint-Jean.

Au cours de la journée d'hier, la couronne a fait entendre six témoins, le témoignage de deux personnes mêlées indirectement à cette cause de meurtre qualifié ont éclairé quelque peu les membres du jury ainsi que le président du tribunal, l'honorable Philippe Lamarre, de la cour supérieure qui préside actuellement le terme des assises criminelles pour le district judiciare d'Iberville.

Les témoins qui ont été appelés à venir relater les circonstances de ce drame sont MM. Zénon Guérin, Benoît Charest, Gaston Boyer, Paul Ladouceur, Camille Turcotte et le Dr. Pierre Leblanc.

M. GUERIN

L'un des premiers témoins à être entendus hier matin, fut M. Zénon Guérin qui relata le fait d'avoir accompagné à la demeure des Aubry, le Dr. Jean-Paul Ferdais, le matin du 11 janvier 1963.

M. Guérin affirma en outre qu'il a reçu les clés de la demeure des frères Aubry et les remit à l'officier en charge dans cette cause, le sergent Frank Wilmott.

A son entrée dans la demeure, il découvrit M. Alexandre Aubry couché par terre, baignant dans son sang

Quant à son frère, M. Eximer, ce dernier avait reçu des coups à la figure, mais son était était beaucoup moins grave que son frère, de conclure M. Zénon Guérin.

M. CHAREST

Puis, ce fut au tour de l'agent de la sûreté provinciale du Québec, M. Benoît Charest de venir expliquer ses constatations d'usage.

Il révéla s'être rendu sur les lieux du crime vers les 5 h. 30 a.m. le matin du 11 et qu'à la suite d'une indication reçue de la part du Dr. Ferdais, il réussit à se rendre à la demeure des Aubry.

A son arrivée, il constata que MM. Guérin et M. Eximer Aubry étaient à l'intérieur de la maison.

Il a remarqué en outre que dans la cuisine d'été, des taches sanguines étaient imprégnées sur les poches de jute ainsi que sur des outils.

Egalement, il se rendit à la cuisine et constata que le lit, où la victime couchait habituellement au cours des mois d'hiver, était en désordre.

Il poursuivit ses recherches et se rendit au second plancher pour également découvrir que la chambre était en désordre.

L'agent de police ordonna alors de verrouiller la porte et les clés furent remises à M. Zénon Guérin, jusqu'à l'arrivée du sergent Frank Wilmott.

M. BOYER

L'un des principaux témoignages entendus jusqu'ici à ce stage du procès de meurtre qualifié fut celui de M. Gaston Boyer, commis à la Taverne Boston.

Au cours de son témoignage, ce serveur de table a admis qu'il travaillait le soir du 10 janvier 1963, et qu'il vit entrer trois personnes qu'il n'avait jamais vues auparavant dans cette taverne, il était vers les les 9 h. p.m.

M. Boyer, a, par la suite, pu identifier positivement l'accusé, Jean-Denis Robillard, Charles Desmeules ainsi que Camille Turcotte, à qui il leur a servi chacun une bière.

TELEPHONE

Quelques instants après leur arrivée, l'un des trois, soit Charles Desmeules, se leva et se dirigea vers la boite téléphonique.

A un certain moment donné, M. Gaston Boyer, qui regardait à l'extérieur de la taverne vit un camion de couleur rouge et lettré Paul Ladouceur qui fit son entrée dans la cour de la taverne.

C'est alors, affirma-t-il, que Charles Desmeules sortit à l'extérieur seul et n'est pas revenu dans la taverne.

Quelques minutes après, les deux autres personnes se dirigèrent également à l'extérieur. Il était vers les 9 h. 30 p.m.

PAUL LADOUCEUR

Le témoin Paul Ladouceur fut appelé à la barre des témoins. Pendant plus d'une heure, la couronne, représentée par Me Jean Frédérick lui posa bon nombre de questions relativement à cette affaire.

Ladouceur a déclaré devant les membres du jury et le juge Lamarre qu'il connaissait Charles Desmeules, mieux connu sous le pseudonyme "Charlot" depuis environ un an, alors que ce dernier aurait aidé Ladouceur sur sa ferme à St-Michel de Napierville.

Ce témoin a affirmé, par ailleurs, que le soir du 10 janvier 1963, qu'il avait reçun un appel téléphonique vers les 7h. p.m. alors que la personne à l'appareil se serait identifiée comme étant un certain Dagenais, qui lui demanda de se rendre à la taverne Boston.

Quelques temps plus tard, Paul Ladouceur se rendi effectivement à la taverne et reconnut Charles Desmeules qui lui demanda alors de le conduire avec ses compagnons chez les frères Aubry.

Ladouceur stationna alors son camion sur le terrain de stationnement de l'église et monta dans l'automobile pour les diriger vers la demeure.

A un certain moment donné, Paul Ladouceur ordonna au chauffeur du véhicule-moteur de le reconduire à St-Michel de Napierville, ce que les trois acceptèrent volontiers.

A une question du procureur de la couronne, Paul Ladouceur identifia positivement le conducteur de l'auto qui était Camille Turcotte.

Abordant la question à savoir si le témoin Ladouceur savait ce qui se passerait à la demeure des Aubry, ce dernier a répondu que l'un des trois lui aurait laissé entendre qu'il recevait une "cut"; mais qu'il avait refusé ne voulant pas être mêlé dans cette affaire de vol.

De retour à St-Rémi, Ladouceur s'arrêta à l'hôtel Windsor pour consommer une petite bière de là, se rendre à Ste-Clothide pour aller chercher une caisse de bière et rentrer chez lui.

La couronne a vainement tenté de savoir en aucun moment si Ladouceur était au courant de cette affaire, mais il a répondu dans la négative.

En contre-interrogatoire, Ladouceur a admis avoir été condamné à trois mois d'emprisonnement et à payer $300. d'amende, à la suite de cette triste histoire.

C. TURCOTTE

L'avant dernier témoin à être appelé fut Camille Turcotte, qui fut le chauffeur du trio de Boucherville à St-Michel de Napierville.

Ce dernier a demandé alors au tribunal la protection de la cour, ce qui lui fut accordé à condition toutefois qu'il dise toute la vérité dans cette affaire de meurtre.

Il a déclaré notamment qu'il était parent avec l'accusé Jean-Denis Robillard devant les jurés et le président du tribunal.

Le soir du 10 janvier 1963, il cita les faits suivants en disant que l'épouse de l'inculpé lui avait demandé d'aller chercher son époux à l'hôtel de Boucherville; il accepta de bonne grâce.

A Boucherville, Robillard amena Charles Desmeules et les trois se rendirent effectivement à St-Rémi, pour ensuite être dirigés par Paul Ladouceur jusqu'à la demeure des Aubry.

Camille Turcotte a corroboré le témoignage de Paul Ladouceur sur le fait que Desmeules était sorti seul de la taverne et fut guidé par Ladouceur, sur les ordres de Desmeules.

Le témoin Turcotte mentionna ensuite qu'à l'arrivée au foyer des Aubry, il demanda de poursuivre sa route.

L'un des deux lui aurait alors déclaré: "Ca ne sera pas très long, à peine dix minutes".

Effectivement, Camille Turcotte poursuivit sa route sur une distance de près de deux milles et retourna reprendre le duo.

A un certain moment, Robillard et Desmeules lui demandèrent d'arrêter son auto.

Le témoin Turcotte s'aperçut alors que Robillard et Desmeules étaient habillés d'une façon différente.

Le trio poursuivit sa route jusqu'à Boucherville, où à un certain moment, Robillard lui demanda d'aller acheter une caisse de bière. C'est Robillard qui lui donna l'argent pour cet achat.

Au cours de la soirée, le témoin Camille Turcotte affirma que le prévenu lui offrit $25. pour son dédommagement et à une autre occasion, une somme de $35. dollars était sur la table decuisine.

La défense, représentée par Me Roland Blais procédera aujourd'hui à un interrogatoire qui s'annonce des plus élaborés.

LE DR. LEBLANC

Enfin, le Dr. Pierre Leblanc, attaché à l'hôpital Notre-Dame de Montréal vint décrire pour le bénéfice des jurés ainsi que pour le président du tribunal les blessures reçues par la victime.

SELON M. JOHN DIEFENBAKER

M. PEARSON A ÉTÉ INJUSTE À L'ENDROIT DE M. DUPUIS

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, a accusé aujourd'hui le premier ministre "très injusté" à l'endroit de M. Yvon Dupuis, ancien ministre d'Etat, en ne donnant pas les raisons de la démission de ce dernier, vendredi dernier.

M. Diefenbaker a souligné aux journalistes que M. Pearson a abandonné M. Dupuis "mis au pilori et condamné par les soupçons et les calomnies". Il a de nouveau exigé une explication complète de la part du chef du gouvernement, à ce sujet.

"Il se dit (M. Dupuis), innocent," a précisé M. Diefenbaker.

"M. Dupuis a toutes les raisons du monde de se sentir traité injustement."

M. Diefenbaker a qualifié la conduite de M. Pearson "d'écart grossier à l'héritage politique qui est nôtre". Au cours de la guerre, a-t-il rappelé, le prémier ministre Mackenzie King avait expliqué longuement aux Communes, la démission de deux ministres.

Le leader conservateur a déclaré que la session parlementaire débutant le 16 février ne fournirait pas l'occasion de présenter une motion de non-confiance en l'administration libérale pour ne pas avoir donné l'explication au sujet de cette démission.

Toutefois, a-t-il dit, on étudiera la possibilité de présenter une motion de censure.

M. Johnson n'est pas millionnaire

QUEBEC PC - Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a donné suite, jeudi, à une remarque qu'a faite, mardi, en chambre le député de Saguenay, M. Pierre Maltais, qui disait: "Le chef de l'opposition est millionnaire; qu'il laisse donc le pauvre Dupuis tranquille".

Il s'agit, dans le contexte, de la remarque, qui a été consignée dans le Journal des Débats, de M. Yvon Dupuis, député fédéral de St-Jean-Iberville-Napierville et ex-ministre d'Etat.

Soulevant un point de privilège, M. Johnson a affirmé qu'il n'était pas millionnaire et qu'il serait prêt à déposer en Chambre le dossier de ses rapports d'impôts" si le premier ministre entrait lui-même dans la ronde".

Un attaché commercial du Brésil a visité l'Expo

ST-JEAN - A la veille du souper-causerie de la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville, où il sera présenté un film tourné lors de l'exposition industrielle et commerciale tenue à Saint-Jean en novembre dernier, il serait bon de faire remarquer que cette manifestation populaire a attiré du monde de toutes les villes de la province.

Au kiosque de la Jeune chambre, il y avait en permanence un menbre pour souhaiter la bienvenue aux visiteurs et donner tous les renseignements sur l'expo 64 en elle-même, ainsi que sur les buts poursuivis par la Jeune chambre.

Au livre d'Or que les visiteurs pouvaient signer, on peut remarquer en face de certains noms, celui des villes dont provenaient les signataires. Il y en a d'aussi éloignés que Québec, Ottawa et Hull. Des visiteurs de Montréal, Sorel, Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Granby et Valleyfield, étaient monnaie courante.

Mais le fait le plus extraordinaire fut la visite d'un attaché commercial du Brésil, qui sur le chemin du retour vers son pays où il devait cumuler plusieurs fonctions dans le monde des affaires, n'a pas voulu quitter le Canada sans venir se rendre compte de ce qu'était capable d'organiser, en partant d'une simple idée et de beaucoup de travail, une équipe de jeunes hommes dynamiques.

Une nouvelle usine viendrait à St-Jean

ST-JEAN - Encore une fois grâce au travail acharné de Son Honneur le maire M. L.N. McMillan et de tout le conseil de ville de Saint-Jean, une nouvelle usine s'installe dans nos murs.

De source bien informée généralement, nous tenons la certitude qu'une usine de tissage de velours côtelé dit "corderoi," s'installe présentement dans un des bâtiments ducomplexe de l'ancienne usine Singer.

Sans que cette firme ne se soit rendue propriétaire de l'espace, c'est un plancher de 42,500 pieds carrés que ce nouveau tissage pourra, d'ici quelques semaines employer quelque 50 ou 60 ouvriers.

En s'implantant dans nos murs, la Fireside Fabrics contribue à lutter contre le chômage et à stimuler le commerce dans notre ville.

D'autres industries, à la suite de l'installation de celle-ci prennent contact avec nos autorités et s'informent afin de connaitre les possibilités qu'il peut encore y avoir de venir dans nos murs et d'y trouver une main d'oeuvre compétente.

Semaine de fraternité

ST-JEAN - Une semaine de la fraternité humaine doit s'organiser prochainement à St-Jean et Iberville, dans le but de mieux faire connaitre les besoins et les raisons d'agir de chaque peuple ainsi que de rapprocher ceux que des races différentes et des religions diverses semblent devoir éloigner les uns des autres.

A notre époque où un renouveau semble, à tous les niveaux devoir régénérer les esprits, cette initiative d'un groupe d'hommes de bonne volonté semble arriver dans l'ordre des choses.

Quoique cette semaine ne soit proclamée officiellement que le 21 février, dès le 19 du même mois, un "gasorama" sera organisé pour alimenter la caisse de cette campagne humanitaire.

Les membres de la Jeune chambre de St-Jean et Iberville, en charge de ce comité, solliciteront sous peu la population à se joindre à eux en participant à ce "gasorama" qui aura lieu à la Station Service Brault, rue St-Jacques.

En joignant l'utile à l'agréable, il sera possible à chacun d'aider cette campagne et d'en faire, comme de bien d'autres démonstrations populaires, un vif succès.

Au Séminaire

Assemblée du Comité de planification le 3 février

ST-JEAN- Le Comité de planification scolaire de la Régionale Honoré-Mercier tiendra mercredi le 3 février sa prochaine assemblée au Séminaire de Saint-Jean à 8 h. p.m.

Quoique le colloque de Québec qui a eu lieu les 23 et 24 février ait quelque peu modifié les points de vue des membres des sous-comités chargés de l'étude du recencement du matériel scolaire ainsi que ceux du comité de la formation professionnelle il se pourrait que ces deux sous-comités soient appelés à remettre leurs rapports.

Lors du colloque de Québec, il a été recommandé à tous les comités de planification formés à travers notre vaste province, d'étudier la possibilité d'instituer des écoles polyvalentes en fonction de l'importance des populations d'âge scolaire pouvant les fréquenter.

Il sera donc d'une importance capitale de suivre ces assemblées ou toute la population comprise dans le territoire de la Commission scolaire régionale Honoré-Mercier est cordialement priée d'assister.

Des hauts-parleurs au Palais de justice

ST-JEAN -- A la suite de plusieurs demandes formulées par les membres du jury, dans la cause de meurtre qualifié de Jean-Denis Robillard, le juge Philippe Lamarre, de la cour supérieure, de concert avec le procureur de la couronne, Me Jean Frédérick a demandé, en fin d'hier après-midi, que des dispositions soient prises immédiatement pour qu'un micro ainsi que des hauts-parleurs soient installés dans l'enceinte du Palais de justice de Saint-Jean.

Ceci permettra d'entendre d'une façon plus positive la voix des témoins qui seront appelés à venir témoigner dans cette cause de meurtre qualifié.

A plusieurs reprises depuis le début de ce procès, des jurés se sont plaints de l'acoustique de cette salle d'audience.

Les avocats, ainsi que le président du tribunal se sont déclarés enchantés de la demande du jury et c'est ainsi que ce matin, ils pourront entendre beaucoup mieux les récits des témoins tant de la couronne que de la défense.

L'usine Richelieu Textile summum de confort à St-Jean

ST-JEAN - Lors d'une visite éclair que nous avons faite à la nouvelle manufacture des Tissus Richelieu à St-Jean, le gérant local, M. Oscar J. Paquette, a bien voulu faire visiter à nos représentants le domaine administratif de son usine.

Une entrée spacieuse, des bureaux clairs où les employés sont parfaitement équipés et installés pour donner un rendement satisfaisant dans une ambiance de travail agréable, une insonorisation bien comprise entre l'atelier proprement dit et les bureaux de l'administration, tout cela indique un souci d'installation pour la durabilité d'une entreprise en plein essor.

Une salle de premiers soins avec une infirmière à demeure pour prendre en charge tous les petits blessés quotidiens que dans un tel contexte il peut y avoir.

Un magasin tenu par une employée de la maison et où tout le personnel peut venir, au prix coûtant, acheter les productions des Tissus Richelieu, non seulement dans les produits fabriqués localement, mais dans toutes les filiales de la firme.

Cet aperçu de l'organisation extérieure de la manufacture, montre à quel point l'esprit directeur du plan s'est intéressé au bien être de l'employé autant qu'au respect de la dignité de celui qui donne son temps à la fabrication des produits.

Un minimum de 50 milles en vigueur

QUEBEC (PC)—Le minimum de vitesse sur les autoroutes de la province de Québec est désormais de 50 milles à l'heure et le maximum de 70 milles à l'heure. Un arrêté ministériel, publié cette semaine dans la Gazette officielle de Québec, fixe les nouvelles limites de vitesse.

L'arrêté ministériel qui a été adopté à la demande du ministre provincial de la Voirie, M. Bernard Pinard défend de faire marche arrière sur les autoroutes ou encore d'effectuer un virage en "U".

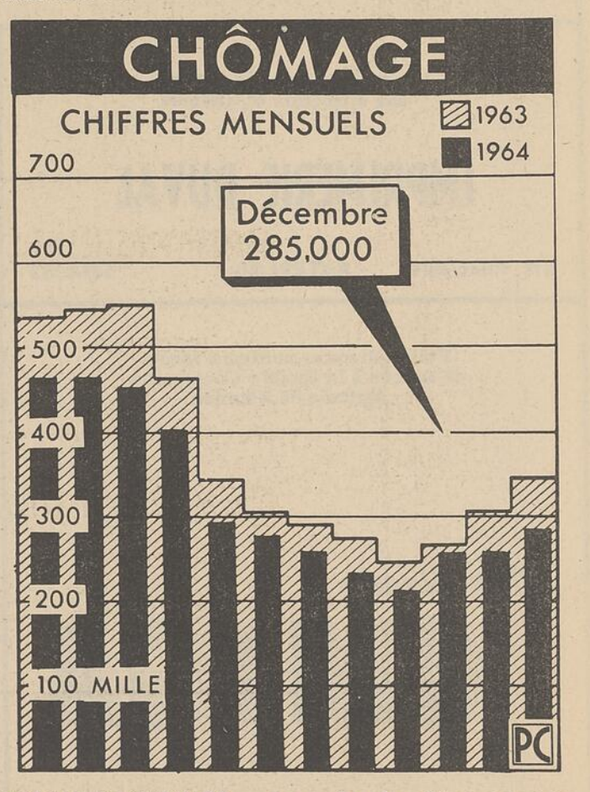
Il précise, par ailleurs, que sur les autoroutes à trois voies, l'allée du centre est réservée aux automobiles faisant 70 milles à l'heure, celle de droite aux automobiles circulant à moins de 60 milles à l'heure et celle de gauche pour dépasser.

UN NOUVEAU TIMBRE CANADIEN SERA ÉMIS

OTTAWA (PC)—Un timbre de cinq cents portant en effigie le drapeau monofolié du Canada sera émis avant le 1er juillet, fête nationale du Canada.

Le maître général des Postes, M. Nicholson, a révélé dans une déclaration que le timbre qui sera émis le 30 juin montrera le drapeau battant au vent sur un ciel bleu. Le mot Canada sera écrit au milieu de la partie gauche.

Un porte-parole du ministère des Postes a déclaré que le dessein n'est pas encore terminé.



HAUSSE DU CHOMAGE - Le nombre des chômeurs a augmenté au Canada de la mi-novembre à la mi-décembre passant de 258,000 à 285,000. Ce nombre est néammoins de beaucoup inférieur au niveau de 1963 à cette même date alors que le pays comptait 346,000 sans-travail. La moyenne des chômeurs représente 4.1 pour cent des effectifs ouvrers selon le Bureau fédéral de la statistique.

(Graphique)

LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE WATERLOO FETE SES 20 ANNEES D'OPERATION



Lorsqu'un client désire un mélange spécial, les employés de la Société Coopérative Agricole utilisent une machinerie très moderne. Chaque ingrédient demandé pour ce mélange, est mesuré minutieusement. Nous voyons sur la photo de gauche à droite MM. J-Raymond Choinière, Rosaire Beauregard et Cyrille Boivin. M. Roméo Robert était absent au moment de la photo.

La Société Coopérative Agricole de Waterloo qui fête son 20e anniversaire, a débuté modestement et a toujours progressé, réalisant à chaque année des trop perçus. Son pourcentage de dépense étant bas, elle a toujours été reconnue pour ses bas prix et la bonne qualité de ses moulées.

La S. C. A. de Waterloo a été incorporée en 1944, le 4 octobre, 28 cultivateurs signataires, étaient présents à l'assemblée de fondation. Les directeurs suivants ont été élus: MM. J.-B. Dorais, Wilfrid Léger, Elfège Beauregard, Elie Arès, Léo Duquette, David Roy. Les directeurs ont élus M. Jean-Baptiste Dorais, président-fondateur et M. Wilfrid Léger, vice-président.

La S. C. A. de Waterloo a débuté en affaires dans le seul entrepôt qu'elle avait acheté de la coopérative Fédérée, sur le site de la meunerie actuelle, construite en 1946.
Le premier rapport financier montre un actif de $28,630 et un chiffre d'affaires de $166, 438. Aujourd'hui l'actif s'élève à $378,837.13 et le chiffre d'affaires des membres est de $703,144. 43.

Le président-fondateur M. Jean-Baptiste Dorais, a présidé la société de 1944 à 1958, M. Wilfrid Léger a été vice- président de 1944 à 1947. M. Gerry Chapman a occupé la vice-présidence de 1947 à 1953, de cette date à 1958, M. Léo Duquette a occupé ce poste, et il a remplacé M. Dorais à la présidence lors de la démission de ce dernier en 1958. M. Allen Norris est vice-président depuis 1958.

Le premier gérant a été M. Roméo Foisy de 1944 à 1949; M. Gérard Rouleau, agronome, lui a succédé jusqu'en 1957; M. Alphonse Lalfamme a occupé ce poste de 1957 à 1963. M. Guy Hébert est le gérant actuel. Le premier secrétaire a été M. Philippe Denault de 1944 à 1949, Mlle. Gisèle Pinard de 1949 à date.

M. Léo Duquette, président actuel, fait partie du bureau de direction depuis la fondation de la société, tandis que M. Roger Fouquet est employé dans la meunerie depuis la fondation également.

Aujourd'hui, M. Fouquet est contremaître dans le moulin. M. Guy Hébert aura 15 ans de service avec la société en avril prochain. M. Hébert a passé par tous les stages avant d'occuper le poste de gérant, c'est donc dire qu'il peut remplir ses fonctions avec connaissance de cause.

En 1957, la société a bâti un entrepôt-garage pour la machinerie agricole et en 1958 a commencé le service de transport des animaux des membres aux abattoirs Legrade. Il en est résulté une forte augmentation du chiffre d'affaires.

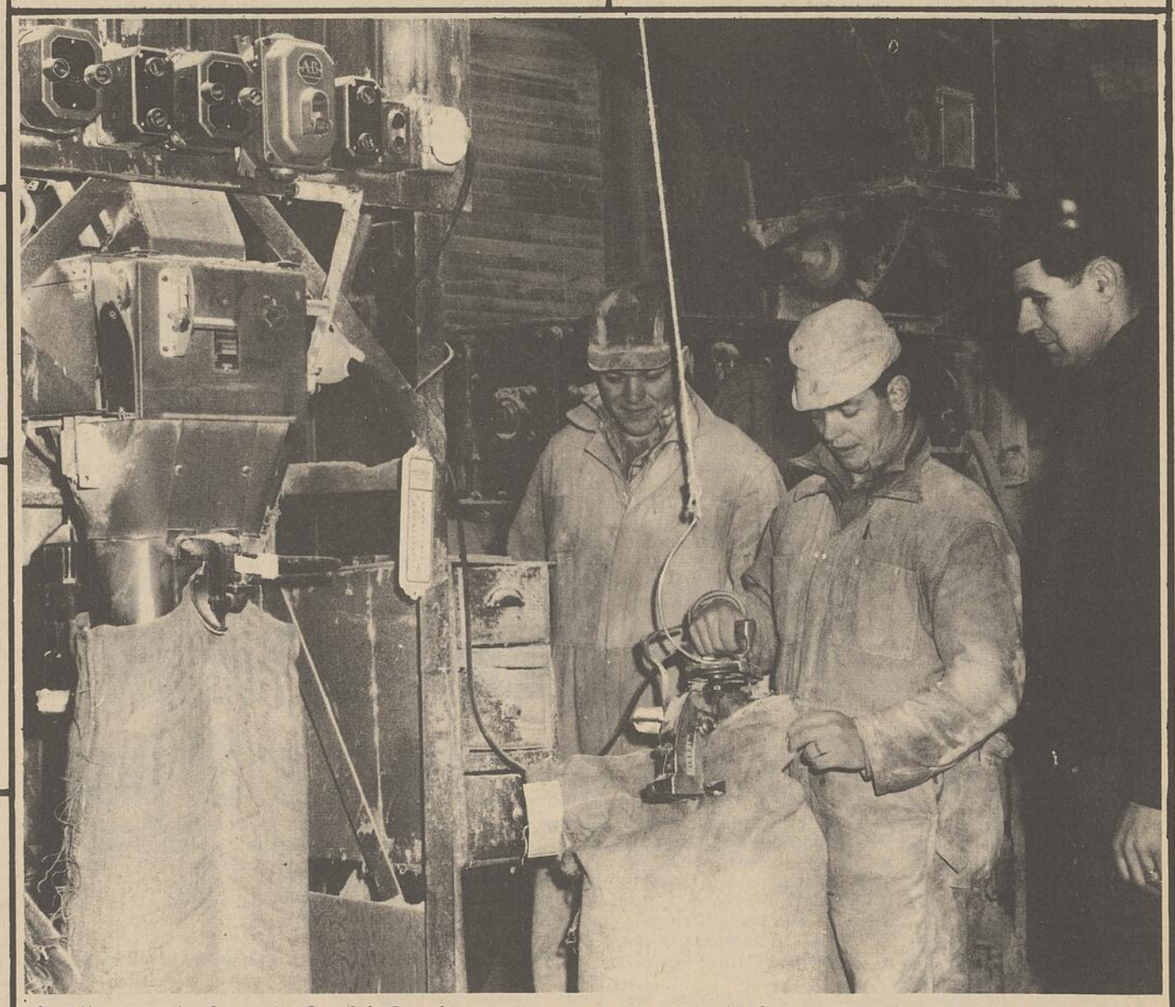
En 1960, la S. C. A. de Waterloo a acquis le moulin de W. H. Sullivan, de Mansonneville, qui est depuis une succursale de Waterloo. M. Gaston Laramée est en charge de Mansonneville.

Au cours des 20 années d'activités, la S. C. A. de Waterloo a réalisé $564,284.77 de trop perçus; distribués comme suit: Réserve générale $137,079.02; ristournes $376,613.14 et $22,586.91 ont été utilisés afin de payer les impôts. Les ristournes créditées aux membres se chiffrent à $92,139,88 et celles qui ont été payées aux membres s'élèvent à $284,473.26. En date du 1er novembre dernier la société étaient formée de 426 membres.

La S. C. A. de Waterloo fabrique tous les genres de moulées pour le soin des animaux, dont plusieurs contiennent des produits Gardo. Le Dr Victor Gariépy, fondateur des produits Gardo, a été à l'avant-garde du progrès en médecine-vétérinaire. La Société rend hommage aux Produits Gardo, qui ont contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires, depuis 1957. Une collaboration assez étroite qui a été entretenue au cours des dernières années, entre les deux maisons d'affaires a amélioré les service aux cultivateurs de la région.

Les Produits Gardo sont au service des agriculteurs depuis 1937 Les Produits Gardo fabrique toutes les sortes de remèdes ou vitamines qui sont nécessaires aux animaux. Récemment cette maison a organisé une nouvelle division pour les petits animaux, soit les chiens et chats. Des remèdes, vitamines et articles de toilettes ont été mis sur le marché. Les Produits Gardo distribuent leurs produits dans le Canada entier et présentement des études sont faites pour un projet d'exportation. Un vétérinaire et deux agronomes sont attachés à la fabrication, aux recherches et à la vente de ces produits vétérinaires.

Les membres de la Société Coopérative peuvent se procurer ces produits directement de leur Société.



L'outillage employé par la Société Coopérative Agricole de Waterloo est des plus perfectionnés. Comme on peut le voir sur la photo ci-dessus, l'empochage se fait automatiquement, c'est-à-dire que l'employé préposé à cet ouvrage n'a pas à surveiller quand le sac contient la quantité requise. L'employé ajuste le cadran d'une balance au nombre de livres désirées et l'empocheuse s'arrête automatiquement. Sur notre photo nous remarquons de gauche à droite: M. Réjean Gatien, préposé à l'empochage, M. Jacques Maillé qui coud les sacs et M. Roger Fouquet, contremaître.

L'historique de la Société Coopérative Agricole de Waterloo est présentée par:

J.-G. DESJARDINS Automobiles
M. Jacques Desjardins, président
959, RUE FOSTER WATERLOO TEL. 539-2525

FELICITATIONS POUR LES 20 ANNEES
DE SERVICE AUX CULTIVATEURS DE LA REGION

PRODUITS GARDO Ltée

Fabricants de produits vétérinaires

Supplément alimentaire animal - Insecticide

77, rue FOSTER WATERLOO 539-1876

NOUS SOMMES HEUREUX D'OFFRIR NOS MEILLEURS
VOEUX A L'OCCASION DU 20e ANNIVERSAIRE DE LA SCA

B.F. GOODRICH Canada Limited

Félicitations pour le succès au cours des 20 années d'opérations

M. THEO LAGRANDEUR

WATERLOO

Nous offrons nos félicitations aux directeurs et membres

IMPRIMERIE DUVAL

318, Principale WATERLOO 539-0182

Félicitations et meilleurs voeux de succès

IMPRIMERIE GAUDET

WATERLOO

Félicitations et meilleurs voeux de succès à la Société Coopérative Agricole de Waterloo

Machinerie **OMEGA**

390, RUE MONDOR TEL. PR. 4-6473

ST-HYACINTHE

Meilleurs voeux de succès au cours des prochaines années

JEAN ELECTRIC Enr.

Entrepreneur électricien
Refilage de moteurs

563, Rue Foster WATERLOO 539-1494

Nos meilleurs voeux de succès pour les prochaines années

A. GARANT & FILS Ltée

M. Osacr GARANT, président

ST-FRANCOIS CTE MONTMAGNY



SPORTS

Hockey...baseball..football..courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte... soccer... cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...

Pour une meilleure qualité exigez
WHITE ROSE
LES HUILES G-R INC.
Huile à chauffage
Calculateur automatique
G. Choquette 378-2172 rue St-Charles, C.P. 13 S. R. Wilcott 378-2171

Grandmont est assuré du championnat

PÉPIN COMPTE 3 BUTS ET SHERBROOKE DISPOSE DU ST-HYACINTHE 7-2 HIER

ST-HYACINTHE - Dirigés à nouveau à l'attaque par le trio de René Pépin, Claude Cardin et Drouin, les Castors de Sherbrooke ont défait les Gaulois de St-Hyacinthe par le pointage de 7 à 2 dans une partie régulière de la ligue Provinciale Senior.

René Pépin a réussi le tour du chapeau et il s'est de plus mérité une assistance. Son coéquipier Claude Cardin a compté un but et obtenu une passe. Les autres buts des gagnants sont allés à Simon Nolet, Georges Guilbault et Rodrigue Gaudreault.

Pour les Gaulois, qui encaissaient un autre cuisant revers à Sherbrooke, Jean-Louis Goyette et Raymond Cadieux ont déjoué le gardien Serge Aubry. C'est André Martineau qui protégeait la cage des Gaulois et il ne peut être tenu responsable de la défaite des siens. Ce revers pourra coûter la deuxième position aux Gaulois car ils ne devancent les Rockets de Drummondville que par un seul point et ces derniers ont une partie de plus à disputer.

PREMIERE PERIODE

Encore une fois, le dangereux compteur des Castors de Sherbrooke, René Pépin a réussi un but après seulement 52 secondes de jeu pour permettre à son club de prendre les devants dans la partie. L'on sait que lors de la dernière partie des Gaulois à Sherbrooke, René Pépin avait compté trois buts dans la première minute de jeu. Drouin et Robidas ont aidé Pépin à réussir son 24ième but de la saison.

Les hommes de l'instructeur Claude Savary ont tenté de reprendre ce but, mais le gardien Serge Aubry a sauvé la situation pour les siens. Guy Black a joué de malchance lorsque son lancer a frappé le poteau des buts.

C'est à nouveau René Pépin qui a compté le deuxième but de s Sherbrookois en complétant une belle passe de son coéquipier Claude Cardin.

Les Castors ont été punis lorsque Cardin a retenu un joueur des Gaulois. Le jeu de puissance du club St-Hyacinthe a vainement tenté de marquer un but, mais encore une fois Serge Aubry s'est surpassé devant sa cage.

Dans la dernière minute de la première période, Claude Cardin, le meneur chez les meilleurs compteurs de la ligue, a compté un autre but pour les Castors aidé de René Pépin.

Les Castors ont dominé complètement dans ce premier engagement et André Martineau a dû se surpasser en plusieurs occasions même si trois buts ont été comptés contre lui.

DEUXIEME PERIODE

Au début de la deuxième reprise, les Gaulois de St-Hyacinthe ont dominé le jeu et ils sont venus bien près de réussir leur premier but de la partie.

Gérard Guertin a été puni dans la huitième minute de jeu et les Castors en ont profité pour compter un autre but. C'est René Pépin qui l'a réussi pour ainsi obtenir un autre tour du chapeau contre les Gaulois.

Les Castors furent punis et l'attaque du club St-Hyacinthe a malmené la défensive du Sherbrooke sans toutefois réussir à compter un but.

A la fin de la deuxième période, les Castors menaient par quatre buts, mai s ce sont les Gaulois qui ont raté les plus belles chances de compter. Serge Aubry a réussi 15 arrêts dans cet engagement contre seulement 7 pour Martineau.

TROISIEME PERIODE

Alors que les Gaulois avaient l'avantage numérique, Simon Nolet a compté un autre but pour porter le compte 5 à 0.

C'est encore une fois les Castors qui ont ajouté à leur avance, grâce cette fois à Georges Guilbault. Nolet et Drouin ont aidé Guilbault sur son but.

Finalement, les Gaulois ont réussi leur premier but contre les Castors en six périodes. C'est le maskoutain Jean-Louis Goyette qui l'a compté aidé de Vinet et St-Vincent.

Moins d'une minute plus tard, Réal Rousseau enlevait le disque à Claude St-Vincent pour réussir le septième but des Castors.

Raymond Cadieux réussissait le dernier but de la partie en faisant dévier un lancer de Serge Banville après 13:45 minutes de jeu.

PROCHAINE PARTIE

Les Gaulois disputeront leur prochaine partie dimanche prochain contre les Vics à Granby.

Les hommes de l'instructeur Claude Savary se doivent de l'emporter s'ils veulent penser à terminer la saison en deuxième position de la ligue Provinciale.

La saison tire à sa fin et toutes les parties seront très importantes pour nos porte-couleurs.

SOMMAIRE

Première période.
Buts. 1- Castors: R. Pépin (Drouin, Robidas) .52
2- Castors: R. Pépin (Cardin, Drouin) 6.43
3- Castors: C. Cardin (Pépin) 19.17
Punition. Cardin 7.48

Deuxième période.
But. 4- Castors: R. Pépin (Drouin) 9.22
Punitions. Guertin 7.32, Nadeau 11.32, Nadeau 14.03

Troisième période
Buts. 5- Castors: S. Nolet (Robidas) 4.48
6- Castors: G. Guilbault (Nolet, Drouin) 9.24
7- Gaulois: J.L. Goyette (Vinet, St-Vincent) 10.29
8- Castors: R. Rousseau (Sans aide) 11.20
9- Gaulois: R. Cadieux (Banville, Mascotto) 13.45
Punitions. Thibault 3.57, Nadeau 5.17.

ARRETS: Martineau 13-7-9-29
Aubry 10-15-13-33

Même s'il est déclassé 10-4 hier à St-Jean

ST-JEAN- Dirigés à l'attaque par Duquette qui a compté trois buts, les Braves de St-Jean ont défait hier soir le Grandmont de Granby au compte de 10 à 4.

C'était le troisième revers du Grandmont dans ses quatre dernières parties et son plus cuisant échec. Granby jouait sans les services de Normand Brodeur et Yvon Vachon. Saurette et Tardif étaient présents. Cependant même dans la défaite le Grandmont a été couronné champion puisque Iberville a été tenu à un match nul contre Cowansville.

St-Jean a tout d'abord pris les devants 3 à 2 à la première période mais menait 7 à 3 après quarante minutes de jeu. Ont aussi compté pour les Braves, Lafontaine deux buts plus trois passes, Roman deux buts, Farella, Grenier et Larchevêque chacun un but; Larchevêque s'est aussi mérité trois assistances. Gilles Aubin a été le meilleur des siens avec trois buts et l'autre est allé à Paul Desroches. Saurette et Thibodeau qui jouaient avec Aubin ont aussi chacun deux assistances. Granby avait 11 joueurs en uniforme et la défensive a laissé à désirer devant Marcel Cabana. De plus Phil Pinard n'était pas là et c'est Normand Plouffe qui a dirigé le club. Dimanche, le Grandmont joue à Cowansville et on compte sur le retour au jeu de Julien Charbonneau.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE
1- St-Jean: Duquette (Lécuyer-St-Pierre) 7.22
2- Granby: Aubin (Saurette) 8.18
3- Granby: Aubin (Saurette-Thibodeau) 9.01
4- St-Jean: Lafontaine (Leblanc-Sénécal) 16.50
5 St-Jean: Duquette (Larchevêque-Lécuyer) 17.59
Pun. Raymond 4.00, Desroches 12.34

DEUXIEME PERIODE
6- Granby: Aubin (Thibodeau) 1.18
7- St-Jean: Lafontaine (Larchevêque-Couture) 11.00
8- St-Jean: Roman (Lafontaine-Sénécal) 11.54
9- St-Jean: Duquette (Larchevêque) 13.40
10- St-Jea: Farella (Couture) 15.31
Pun. Farella 7.16, Leblanc 12.00 Desroches 16.12

TROISIEME PERIODE
11- St-Jean: Grenier (Farella-Couture) 4.10
12- St-Jean: Larchevêque (Roman-Lafontaine) 8.33
13- Granby: Desroches 13.03
14- St-Jean: Roman (Lafontaine-Sénécal) 17.57
Pun. Sénécal 9.56, Plouffe 18.43

Loisirs de Granby

GRANBY - Dans la ligue Mosquitos hier soir, Assomption a blanchi St-Eugène 1 à 0 grâce à un but de G. Mahotte une minute avant la fin. M. Comptois a réussi le blanchissage.

Dans la ligue Juvénile, Arts & Métiers a défait le Centre d'Apprentissage 4 à 3. Dans cette joute marquée de 12 punitions mineures, Mgr Prince a blanchi Sacré-Coeur 9 à 0. Denis Gince a dirigé l'attaque des vainqueurs avec quatre buts. Marc Tardif en a compté trois et George Windsor deux. C'est Roger Normand qui a récolté le blanchissage.

Les favoris tirent de l'arrière

SAN FRANCISCO (PA) — Le vétéran Gardner Dickinson a failli à deux pouces près réussir un tour en un coup avant de terminer la première ronde du tournoi international de golf Lucky, doté d'une bourse de $57,500, sur un pied d'égalité avec Jack McGowan, George Archer, Butch Baird et Jack Montgomery.

Tous ont obtenu une fiche de 68, trois sous le par. C'est au trou No 8, d'une distance de 207 verges, que Dickinson a failli réussir son coup chanceux.

Bien que 28 golfeurs aient réussi le par de 71 pour les 18 premiers trous, les favoris ne sont pas du nombre. Le champion Juan Rodriguez, de Porto Rico, a roulé 73, à l'instar du champion de l'omnium britannique Tony Lema. Billy Casper a roulé 72.

Le meilleur Canadien est George Knudson, de Toronto, qui a terminé avec une fiche de 71.

Hockey

LIGUE PROVINCIALE

Sherbrooke	31	21	10	0	133	100	42
St-Hyacint.	33	16	15	2	107	115	34
Dr'Ville	32	16	15	1	119	104	33
Granby	32	12	16	4	109	111	28
Verdun	32	11	20	1	102	140	23

HIER SOIR
St-Hyacinthe 2 Sherbrooke 7

LIGUE BMS

Granby	20	15	3	2	159	95	32
Coeansvil.	20	10	8	2	122	123	22
Iberville	19	9	7	3	87	97	21
Waterloo	21	6	13	3	108	143	15
St-Jean	20	5	14	0	93	113	10

HIER
Granby 4 St-Jean 10
Cowansville 5 Iberville 5
DIMANCHE
Iberville à Waterloo
Granby à Cowansville

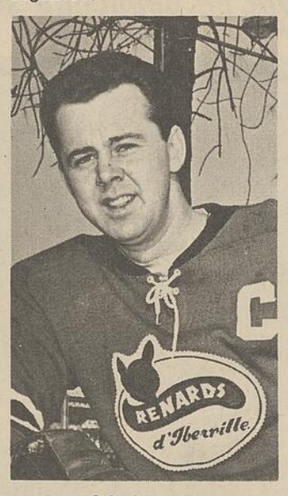
LIGUE NATIONALE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	24	12	7	131	104	55
Chicago	24	16	5	150	114	53
Toronto	18	16	11	125	108	47
Détroit	20	16	6	118	109	46
New York	15	21	9	111	139	39
Boston	11	31	4	100	161	26

Résultat:
Chicago 6 Boston 2

Cowansville 5 Iberville 5

IBERVILLE - Jouant avec seulement neuf joueurs, le Victoria de Cowansville a tenu les Renards d'Iberville à un match nul de 5 à 5 hier soir à Iberville. De sorte qu'ainsi, le Grandmont de Granby, même s'il a perdu à St-Jean, est couronné le champion de la cédule régulière.



Gérald ROY

Iberville a tout d'abord pris les devants 3 à 1 à la première grâce à des buts de Hubert, Audette et Lanoue contre celui de Ouellette de Cowansville. Il menait encore 4 à 3 après deux périodes. Huard a compté pour Iberville dans cet engagement et Côté et Borne pour le Victoria. A la troisième, P. Lussier a égalisé pour Cowansville avant que Gérald Roy ne remette les Renards en avant. Cependant, Schmeller a nivelé le pointage assisté de Ouellette.

Dimanche, les Renards se rendent à Waterloo y rencontrer les Comets à 2.30 hres.

SOMMAIRE

1ère période
1-Iberville : Hubert (Ménard) 10.43
2- Iberville: Audette 11.44
3- Cowansville: Ouellette (Bédard) 13.44
4- Iberville: Lanoue (Surprenant, Ménard) 18.04
Pun. Roy 12.32, Laliberté 19.15

2ème période
5- Iberville: Huard (Deslauriers) 2.01
6- Cowansville: Côté 9.47
7- Cowansville: Borne (Ouellette) 14é37
Pun. Ménard 3.07, Hubert 15. 37

3ème période
8- Cowansville: P. Lussier (Bédard) 8.40
9- Iberville: Roy 10.44
10- Cowansville: Schmeller (Ouellette) 11.04
Pun. Dumont, min, et maj., Laliberté min. et maj. à 6.04, Bédard 17.15, Roy et Borne 19.04.

Armstrong et Bathgate de retour samedi

TORONTO (PC)—Le capitaine George Armstrong des Maple Leafs et Andy Bathgate feront de nouveau partie de l'alignement samedi soir, et Tim Horton, qu'on avait placé à l'avant, reprendra ses fonctions à la défense.

Armstrong a manqué plusieurs joutes en raison de blessures aux tendons du genou et l'absence de Bathgate était due à une blessure à une main.

Chicago déclasse Boston 6-2 - Hull est tenu en échec

BOSTON (PA)—Le gardien de but Glenn Hall a pesé lourd dans la balance alors que les Black Hawks de Chicago ont remporté hier soir une victoire de 6-2 sur les Bruins de Boston.

Hall, qui jusqu'à la troisième période a pu espérer réussir son 60e blanchissage dans la ligue Nationale, a effectué 27 arrêts. C'était sa première joute depuis le 16 janvier.

Bill Hay a compté deux buts et s'est mérité deux assistances pour les vainqueurs.

La joute a été rude et décousue à la première période, les deux équipes ne réussissant pas à coordonner leurs jeux de passe.

Ken Wharram a brisé la glace à 12:26, avec une assistance de Stan Mikita, qui devait passer une bonne partie de la deuxième période sur le blanc à purger un 10 minutes de mauvaise conduite.

ALIGNEMENTS

Boston — Buts: Johnson; défenses: McCord, Boivin, Johnson, Green, Awrey; avants: Oliver, Bucyk, Rivers, Maxner, Kurtenbach, Williams, Kennedy Knibbs, McDonald, Westfall.

Chicago — Buts: Hall; défenses: Pilote, Vasko, Ravelich, MacNeil, Jarrett; avants: Mikita, Mohns, Wharram, Stanford, Esposito, Hay, B. Hull, D. Hull, Robinson, Nesterenko.

SOMMAIRE

Première période: 1. Chicago, Wharram 14 (Mikita) 12:26; 2. Chicago, Hay 7 17:09.

Punitions: Maxner 4:12, Kennedy 5:28, MacNeil 9:46, 15:50, Oliver 17:42.

Deuxième période: 3. Chicago Pilote 7 (Stanfield, Hay) 8:57; 4. Chicago, Hay 8 (Pilote, Mohns) 11:16.

Punitions: Mikita, mineure et mauvaise conduite, 7:50, Kennedy 9:43.

Troisième période: 5. Chicago, D. Hull 8 (Stanfield, Hay) 5:28; 6. Chicago, Maki 11 (Pilote, Esposito) 8:35; 7. Boston, Green 6 (Maxner, Westfall) 9:18; 8. Boston, Oliver 13 (Bucyk) 9:47.

Punitions: Jarrett et Ravlich 9:28, Maxner 9:38, Boivin 12:16.

Arrêts:

Johnston	11	10	7	—28
Hall	10	5	12	—27

Assistance: 13,079.

Les "vacances" achèvent pour Chuvalo et Patterson

MONTICELLO N.Y. (PC.-AFP) — George Chuvalo, qui doit affronter lundi soir au Madison Square Garden l'ancien champion du monde des poids lourds, Floyd Patterson, a passé hier sa visite médicale officielle. Le médecin de la commission de boxe, le Dr Harry Kleiman, l'a trouvé en "parfaite condition physique et prêt au combat."

Le Dr Kleiman était accompagné au camp d'entrainement de Chuvalo par le général Malvin Krulevitch, président de la commission de boxe de New York.

Chuvalo ne s'est pas entraîné hier et il montera aujourd'hui sur le ring pour une dure séance, par laquelle il terminera sa préparation physique.

Penseur positiviste qui lit des livres de philosophie et de psychologie, Chuvalo a cependant mis de côté Freud et Jung pendant son entraînement parce que dit-il, ils ne sont pas à leur place dans un camp d'entraînement. Ici précise-t-il, c'est le corps et non l'esprit qu'il s'agit d'abord de conditionner.

Il constate que la pression monte à mesure que l'heure approche.

Il ne doute pas qu'il aura raison de Patterson, mais, précise-t-il, ce n'est pas seulement pour la victoire et la richesse qu'elle apportera. C'est aussi pour tous ceux qui, au Canada, ont les yeux sur moi.

Quant à Patterson, il a Disputé hier quatre rounds à son camp de Malboro.

Après son entraînement, qui devait être son dernier, il a changé d'avis et montera à nouveau sur le ring aujourd'hui.

Bill Crothers l'emporte facilement

NEW YORK (PC)—Le coureur canadien Bill Crothers a facilement remporté la victoire hier soir dans les 880 verges aux jeux Wanamaker-Millrose.

Crothers, qui a remporte une médaille d'argent dans les 800 mètres aux Olympiques de Tokyo, apris les devants au dernier tour et a terminé en 1.51.2.

L'an passé Crothers avait établi un record nord-américain de 1:50 en remportant ce même tournoi.

L'Américain Ed Duchini s'est classé deuxième en 1:52.

Les équipes de Montréal et du Lac St-Jean en avance

QUEBEC (PC)— Les équipes de la région de Montréal et du Lac St-Jean dominent avec trois victoires contre aucune défaite après la troisième ronde du tournoi pour le chompionnat intercollégial de curling.

Dans cette troisième ronde, disputée hier après-midi, l'équipe montréalaise, pilotée par Ron Rayside, a vaincu celle de la région du Sud-Ouest, pilotée par Allen Angel, au compte de 11-10.

Quant aux équipiers du Lac St-Jean, ils ont remporté leur troisième victoire au dépens de celle du Bas St-Laurent par le compte de 11-4. L'équipe du Lac St-Jean est pilotée par Ted Batuman et celle du Bas St-Laurent par Ian Worthington.

Trois équipes ont maintenant une fiche de deux victoires contre une défaite. Ce sont celles de Montréal Southshore de Montréal Lakeshore et de Québec.

Les équipes de St-Maurice, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ont pour leur part une fiche de une victoire contre deux défaites.

Les équipes des Cantons de l'Est et du Bas St-Laurent n'ont aucun gain à leur actif.

Dans les trois parties disputées hier après-midi, l'équipe du Nord-Ouest du pilote Davis Graham a défait celle des Cantons de l'Est, du skip Bernard Boulay par 7-6 à l'aide d'un bout extra; Québec, piloté par John Fortier, a eu raison de Montréal Lakeshore, du skip Bob Schroder 7-6 et Montréal Southshore, piloté par Russell Carter, a défait l'équipe de St-Maurice, pilotée par Jean Colquhoun 15-5.

Emery partira en 9e place samedi

ST-MORITZ (Reuter) — Le Montréalais Vic Emery s'est vu attribuer hier la place de départ no 9 par tirage au sort pour l'ouverture de la première course, samedi, dans le cadre du tourmoi pour le championnat mondial de bobsleigh par équipes de quatre.

Quinze traineaux représentant neuf pays participeront à l'épreuve sur la piste d'un mille.

Le tournoi comprend quatre descentes , dont deux samedi et deux dimanche, et c'est l'équipe qui aura le meilleur temps accumulé qui se méritera le titre.

L'ordre de départ est différent pour chaque descente.

Emery , qui pilotera le traineau No 1, suivra certains de ses plus forts adversaires dans la première descente. On note parmi eux l'Italien Rinaldo Ruatti, en place No 7, et les traineaux allemand pilotés par Tonii Pensberger, en deuxième place.



Journée du Hockey Mineur à St-Jean

Dimanche le 31 janvier aura lieu au Collège Militaire de St Jean le couronnement de la semaine du hockey mineur à St-Jean.

A cette occasion il y aura cinq parties de hockey.

Première partie: Deux heures deux clubs de catégorie Mosquitos.

Trois hres. deux clubs de catégorie Pee-Wee.

Quatre hres. deux clubs de catégorie Bantam.

Cinq hres Ce sera le clou de la journée alors que se disputera une partie surprise mettant aux prises une équipe formée d'étoiles de la catégorie midget (cette équipe représentera la ville de St-Jean au tournoi midget qui se déroulera à Drummondville au cours du mois de février) et les old timers soit: les dirigeants des ligues, les instructeurs ainsi que les arbitres.

La dernière partie de cette journée mettra aux prises deux équipes de catégorie juvénile, en l'occurence Saint-Edmond et Saint-Gérard.

Le président général du hockey mineur de la cité de St-Jean M. Jean Maurice Frédette lance un appel aux parents et amis de nos jeunes joueurs locaux.

Bienvenue à Tous.

LES LEAFS NE PENSAIENT PAS AUX BLESSURES LORSQU'ILS RÊVAIENT DU CHAMPIONNAT..!

Les blessures, voilà un facteur que la direction des Black Hawks de Chicago a oublié en octobre dernier lorsqu'elle a prédit que les Maple Leafs de Toronto finiraient avec une avance de 10 à 15 points en tête de la ligue Nationale de hockey.

"Toutes les autres équipes du circuit présentent des points d'interrogation, des faiblesses possibles, mais les Leafs n'en ont aucune", avait fait observer le pilote Billy Reay en choisissant les Leafs pour l'emporter facilement dans la course au championnat.

La saison a débuté ainsi alors que les Leafs ont récolté trois gains et trois verdicts nuls à leurs six premiers matches, mais le toit leur a tombé sur la tête depuis et les blessures se sont également multipliées.

Les joueurs des Leafs ont manqué un total de plus de 60 parties en raison de blessures et on en compte encore trois sur la liste des blessés. Ils n'en sont pas moins qu'à six points des Canadiens, détenteurs du premier rang, mais également seulement à un point du Detroit, installé en quatrième place.

D'autres équipes ont aussi subi des blessures, y compris Boston qui a perdu les services de Bob Leiter et Dean Prentice pour la saison tandis que Gilles Tremblay, des Canadiens, est absent pendant plusieurs mois, mais les blessures ont été plus générales chez les Leafs.

Blessés

Toronto ne compte que six réguliers ayant pris part à toutes leurs joutes, soit Red Kelly, Ron Stewart, Carl Brewer, Kent Douglas, Tim Horton et Bob Baun.

Andy Bathgate, revenu récemment au jeu à la suite d'une fracture à un pouce, a manqué 15 matches alors que Frank Mahovlich et George Armstrong étaient absents à 11 parties.

La recrue Dave Keon a manqué huit joutes, Dave Keon, cinq, Bob Pulford et Allan Stanley, trois chacun et Jim Pappin, deux. De plus, Dickie Moore n'a pas revêti l'uniforme à 23 occasions, Billy Harris, trois et Eddie Shack, deux, mais leur absence n'était pas nécessairement due aux blessures.

Stewart, Pappin et Armstrong sont présentement blessés.

Imlach

Les blessures ont causé une grande fatigue chez les Leafs et le pilote Punch Imlach leur a accordé un congé de trois jours à la suite de leurs parties de fin de semaine.

La décision d'Imlach a surpris ses joueurs, habitués à pratiquer même le dimanche.

Punch s'est expliqué ainsi:

"Ils se sont plaints d'être fatigués. J'aimerais bien savoir pourquoi. Je leur ai présenté un ultimatum. S'ils ne gagnent pas après leur congé, ils vont pratiquer deux fois par jour et, si rien ne se produit, nous prendrons d'autres mesures."

On songe même à rappeler Don McKenney de la filiale de Rochester, de la LAH.

"Si Rochester a aidé McKenney, nous prescrirons le même traitement à d'autres joueurs à moins qu'ils donnent des résultats", a dit Punch.

Les Leafs ne reviennent pas au jeu avant la fin de semaine alors qu'ils affronteront Boston à deux reprises, mais ils sont assurés de perdre du terrain dans la course au titre, car les Canadiens et les Hawks de Chicago, rivalisent au Forum ce soir.

Ces derniers, qui ne sont qu'à deux points des Canadiens, tenteront de livrer leur 11e match sans revers à l'étranger, mais ils affronteront des rivaux qui viennent de subir un blanchissage de 3-0 à Boston et voudront venger leur humiliation.

Les As ont blanchit les Braves 9 à 0

BEDFORD (A.B.) - Les As ont blanchi les Braves au compte de 9 à 0. Les buts des As sont allés à Jacques Bernier, L. Touchette avec deux, Michel Drapeau, Pierre G. Gosselin, M. Drapeau deux buts, J. Bernier et M. Lussier qui s'est aussi mérité deux assistances.

L'arbitre était Georges Boulay.

WATERLOO VS RICHMOND CE SOIR

WATERLOO -- Les Maroons de Waterloo se rendront à Richmond pour disputer leur dernière partie de la saison à cet endroit. Les jeunes joueurs de Rolland Morrisseau qui n'ont que deux points en avant du Richmond sont confiants de remporter cette partie dont le résultat pourrait bien révéler la destinée des Maroons d'ici la fin du calendrier.

Ce sera la sixième et dernière joute cette saison entre ces deux équipes s'étant faits face à cinq reprises, cette saison chaque équipe a réussi à obtenir 5 points. C'est le seul club de la ligue qui a pu décrocher plus de 4 points sur Waterloo cette saison.

Rolland Morrisseau aura son club au grand complet pour la partie de ce soir, seul Alain Coutu manquera à l'appel, à cause de circonstances incontrôlables. Ceux qui désirent accompagner les Maroons à Richmond, un autobus partira du restaurant Mike à 6.30 p.m.

On prévoit un nouveau record pour Crothers

NEW YORK (PA)—On croit que Bill Crothers, de Toronto, établira un nouveau record intérieur pour le demi-mille lors des jeux Wanaker-Millrose en fin de semaine.

On comptera 34 détenteurs de médailles olympiques lors de ce tournoi, décrit comme "probablement le plus important rassemblement intérieur dans l'histoire".

Crothers détient le record des jeux avec un temps de 1:50 dans les 880 verges, en plus d'avoir remporté la médaille d'argent aux jeux olympiques de Tokyo dans les 800 mètres.

L'épreuve du mille opposera les Américains Bill Dotson et Jim Grelle ainsi que le Néo-Zélandais John Davies et l'Anglais John Whetton, de même que Ergas Leps, de Toronto.

Le lieutenant Billy Mills, le Néo-Zélandais Bill Baillie et l'Anglais Maurice Herriott sont au nombre des concurrents qui se disputeront la course de deux milles.



CHEF ici et là dans les SPORTS

AVEC Bernard Brodeur

UN SAGE CONSEIL AUX JEUNES. . .NE PAS MANGER AVANT UNE PARTIE DE HOCKEY. .!

On entend souvent des parents critiquer à tord et à travers ceux qui se dévouent pour les jeunes, sous prétexe que leurs enfants sont "surmenés" lorsqu'ils jouent au hockey, et qu'ils reviennent à la maison malades. . .et épuisés.

Nous avons mené une enquête sur certains propos entendus à ce sujet récemment, car, inutile de vous le dire, nous défendrons toujours ceux qui consacrent tous leurs loisirs aux jeunes et à leurs jeux. Encore une fois, nous avons constaté que certains parents jettent le blâme sur les autres pour des erreurs qu'ils ont eux-mêmes commises. Tout le monde sait qu'il faut éviter de se "bourrer" l'estomac avant un travail épuisant qui demande beaucoup d'énergie. Les athlètes ont une diète sévère à suivre.

Les repas sont servis à des heures fixes, et longtemps avant une partie. Le même régime doit s'appliquer aux jeunes qui pratiquent les sports, notamment le hockey qui exige de ses participants de la vitesse, des mouvements répétés et épuisants. Les parents devraient suivre de plus près leurs enfants. Un jeune doit à tout prix éviter de manger avant une partie de hockey, où s'il le fait, que ce soit au moins 3 heures avant le match. Nous avons questionné l'instructeur des Vics à ce sujet. Voici ce qu'il nous a dit: "Pour un jeune qui doit jouer immédiatement après la classe, ou encore à 5h ou 6h, il est préférable qu'il ne mange pas du tout, ou se contente de fruits ou de chocolat. Vaut mieux déguster un bon repas après le match. Le minimum pour un repas léger avant une partie est 3 heures . . .pas moins. L'estomac doit être libre de tout travail lorsqu'on saute sur la patinoire pour une joute; la règle s'applique aux plus jeunes comme aux plus âgés", dit-il.

Donc nous demandons aux parents de surveiller leurs enfants de plus près. . .on verra moins d'indigestions . . .

UNE EXCELLENTE IDEE

Le monde ne cesse de se moderniser. Le sport n'échappe pas à cette vague, et jour après jour on tente de découvrir quelque chose de nouveau qui facilitera la tâche des athlètes tout en leur donnant plus de sécurité. Depuis quelques semaines, les "savants" se penchent sur le travail délicat et ingrat des arbitres du hockey.

Ce sport est rapide. . .et les officiels doivent souvent prendre des décisions sur le champ, sans avoir étudier la situation calmement. Samedi dernier par exemple, l'arbitre Frank Udvari a donné un but aux Bostonnais. . .leur unique du match; les critiques ont été nombreuses, et jusqu'à lundi soir on a douté de la décision de l'officiel qui était différente de celle du juge de buts, Frank Daignault. Ce dernier affirma que la rondelle n'avait pas traversé la ligne rouge des buts de Worsley; Udvari prétendit le contraire.

Le film de la joute, tourné par Radio-Canada, a prouvé que Udvari avait raison; la rondelle a bel et bien traversé d'un demi pouce environ la ligne rouge avant que Backstrom n'intervienne.

Depuis quelques semaines, on tente de faire adopter à la ligue Nationale un système révolutionnaire qui simplifierait sûrement le travail des arbitres. Il s'agirait d'installer un appareil de télévision quelque part près de la patinoire, et sur demande de l'officiel en chef, on reprendrait le jeu qui a conduit à un but. Les télespectateurs bénificient de ce service depuis longtemps. Quelques secondes après un but, on assiste à la "reprise". C'est un fait qu'à la télévision on voit des choses plus clairement que l'arbitre sur la patinoire. Il ne s'agit pas de mettre en doute la compétence de ces hommes, mais simplement simplifier leur travail.

Cette méthode pourrait aussi servir dans le cas où un joueur réclamerait une assistance et qu'il y aurait incertitude chez les arbitres. . .En revoyant le jeu qui a précédé le but, on rendrait justice à tout le monde. . .Chaque but et assistance signifient des "piastres" dans le hockey organise. . .Nous croyons cette suggestion formidable. L'arbitre pourrait quand même avoir le "dernier mot" au cas ou l'appareil de télévision ne pourrait clarifier la situation. . . .Qu'en pensez-vous...

Pee-Wee et Bantam à Granby

GRANBY - - - Dans la ligue Pee-Wee de Granby, St-Eugène est en tête avec un total maximum de 28 points. St-Joseph et Notre-Dame suivent avec chacun 24 points et St-Luc en a 20. Chez les meilleurs compteurs, la lutte est serrée. J.M. Dubois de St-Luc a 38 points, J. Rouleau de St-Joseph 36 et Y. Lacroix de St-Eugène ainsi que B. Delage de Notre Dame ont tous deux 35 points; Denis Hénault de St-Eugène suit avec 33 points.

Dans la ligue Bantam, c'est le club St-Joseph qui est encore invaincu avec 28 points. St-Benoit suit avec 24 points. Chez les compteurs, c'est une lutte entre Jacques Royer de St-Joseph qui a 58 points et L. Simard de Notre-Dame qui a 57 points dont 52 buts. A. Balthazar de St-Joseph a le plus d'assistances 24 et un total de 47 points en troisième place des compteurs.

BANTAM
CLASSEMENT DES CLUBS
(en 14 parties)

CLUBS	G	P	N	Pts
St-Joseph	14	0	0	28
St-Benoit	12	2	0	24
Imm. Conception	9	4	1	19
Notre-Dame	8	6	0	16
St-Luc	7	6	1	15
St-Eugène	6	5	3	15
High School	5	9	0	10
Ste-Famille	3	10	1	7
St-Patrick	2	10	2	6
Assomption	0	14	0	0

CLASSEMENT DES COMPTEURS

NOMS	CLUBS	P	A	Tot	Pun
J. Royer	St-Joseph	43	15	58	24
L. Simard	Notre-Dame	52	5	57	10
A. Balthazar	St-Joseph	23	24	47	20
M. Racine	Imm. Conception	28	9	37	12
Y. Laliberté	St-Benoit	19	10	29	10
R. Morisseau	St-Benoit	13	13	26	30
Y. Lallier	St-Joseph	15	11	26	12
A. Villeneuve	St-Benoit	18	6	24	12
G. Plante	St-Benoit	9	14	23	18
J. Lacoste	St-Joseph	9	13	22	8
D. Bazinet	Ste-Famille	12	8	20	4

PEE-WEE
CLASSEMENT DES CLUBS
(en 14 parties)

CLUBS	G	P	N	pts
St-Eugène	14	0	0	28
St-Joseph	12	2	0	24
Notre-Dame	12	2	0	24
St-Luc	10	4	0	20
High School	8	5	1	17
Assomption	5	7	2	12
St-Benoit	3	10	1	7
Ste-Famille	1	12	1	3
St-Patrick	1	12	1	3
Imm. Conception	1	13	0	2

CLASSEMENT DES COMPTEURS

NOMS	CLUBS	P	A	Tot	Pun
J.M. Dubois	St-Luc	26	12	38	2
J. Rouleau	St-Joseph	20	16	36	2
Y. Lacroix	St-Eugène	24	11	35	4
B. Delage	Notre-Dame	16	19	35	2
Denis Henault	St-Eugène	17	16	33	6
C. Robitaille	Notre-Dame	14	15	29	0
R. Massé	St-Eugène	14	15	29	6
D. Dufresne	St-Luc	12	15	27	2
D. Harbec	Notre-Dame	10	16	26	0
Daniel Henault	St-Eugène	15	10	25	10
C. Roy	St-Luc	7	15	22	14
D. Têtreault	St-Joseph	10	11	21	28
S. Thibault	St-Joseph	10	10	20	6

"Les Chevy-Van sont de beaucoup supérieurs," nous écrit M. W. M. Browne, de Toronto Caretakers à Toronto (Ontario)



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Pour les transports avec arrêts multiples, il faut des CHEVROLET

"puissance-travail"



M. W. M. Browne, de Toronto Caretakers à Toronto (Ontario), nous écrit: "Au cours des 15 dernières années, nous avons utilisé des camionnettes-fourgons de différentes marques. Puis, il y a neuf mois, nous avons mis en service six Chevy-Van. Notre expérience avec ces véhicules nous a conduits à en acheter six de plus".

"Une analyse comparative précise de l'utilisation de nos véhicules démontre que les Chevy-Van sont les plus économiques. Le moteur six cylindres est vraiment nerveux et plein de puissance, sa consommation réduite nous a permis de réaliser des économies appréciables."

"Les Chevy-Van sont d'une remarquable facilité de manoeuvre dans la circulation urbaine, ce qui réduit la durée des transports pour les visites à la clientèle. Du point de vue mécanique, les Chevy-Van se sont révélés de première qualité—ils n'ont jamais présenté de défectuosités."

"En résumé, j'estime que les Chevy-Van sont de beaucoup supérieurs à tous les véhicules que nous avons utilisés précédemment."

Les Chevrolet "puissance-travail" sont avantageux dans tous les transports, y compris les vôtres! Allez voir aujourd'hui même le concessionnaire des camions Chevrolet.

CHEVROLET

LES CHEVROLET 65 "PUISSANCE-TRAVAIL" RÉSISTENT À LA TÂCHE ET TRAVAILLENT DUR!

Vendeur autorisé des camions Chevrolet à Granby

ALAIN AUTOMOBILE Enrg. 595 BOULEVARD BOIVIN GRANBY, FR 8-3961

T-665CF

Floyd Patterson se croit meilleur aujourd'hui que lors de son règne

MARLBORO, N.Y. (PA) — Floyd Patterson a déclaré hier qu'il se croyait un meilleur boxeur présentement que lorsqu'il était champion des poids lourds.

Patterson, seul homme à porter la couronne des poids lourds à deux occasions, a été plus actif au cours de la dernière année que lors de ses deux règnes.

Lorsqu'il affrontera le Canadien George Chuvalo au Madison Square Garden lundi prochain, il en sera à son 2e match en 13 mois tandis que, lors de ses règnes, il ne livrait qu'un combat par année.

"L'inaction m'a nui lorsque j'étais champion", a précisé Patterson. "Je suis plus précis maintenant, j'ai plus confiance en moi-même et je frappe mieux".

Quand on lui a demandé pourquoi il poursuivait sa carrière alors qu'il est sensé d'avoir un million à la banque, le boxeur a retorqué qu'il voulait venger son honneur, en plus d'être en quête de victoire et en raison de son amour pour le sport.

"J'ai un penchant marqué pour la boxe. Quand j'aurai 60 ans, j'espère être encore intéressé à ce sport de quelque façon. Si Sonny Liston est encore le champion, je veux le rencontrer de nouveau. Si Liston subit l'élimination, je pourrai me venger en triomphant de Cassius Clay, qui a vaincu Liston."

On sait que Liston a enregistré deux K.O. au premier round sur Patterson.

Combat important

Patterson a admis que son avenir dépendait du résultat du match de 12 rounds lundi. S'il triomphe, il espère que le combat-revanche entre Liston et Clay aura lieu prochainement, sinon, il espère affronter un nouveau rival.

L'ancien champion considère Chuvalo très fort, agressif et précis.

"Chuvalo aime attaquer, ce que je désire également. Quelqu'un devra céder, si bien que ce sera un combat intéressant en raison des styles identiques."

Patterson a parcouru trois milles sur la route sans boxe hier. Il a l'intention de boxer deux ou trois rounds à sa dernière journée d'entrainement aujourd'hui. Il pèse 195 livres et devrait monter dans l'arène à ce poids lundi.

Le médecin de la Commission athlétique de New York, après un examen, a déclaré que Patterson était en parfaite condition physique.

George Chuvalo n'a pas besoin d'avoir peur de qui que ce soit

MONTICELLO, N.Y. (PC) — Lorsque l'entraîneur Theodore McWhorter a vu le poids lourd George Chuvalo, de Toronto, à l'oeuvre pour la première fois il y a quatre ans, le Canadien craignait son rival.

"Il n'a pas d'affaire à craindre qui que ce soit", a déclaré McWhorter. "il est trop gros pour être un boxeur".

Chuvalo a abandonné quelques mois plus tard quand son ancien gérant a refusé de lui procurer un nouvel entraîneur. 'J'encaissais toujours les mêmes coups sans raison', a précisé le boxeur.

Chuvalo a hypothéqué sa petite maison et a rassemblé une somme de $5,000 afin de racheter son contrat du défunt Deacon Allen en 1963. Il a aperçu McWhorter dans un gymnase de Detroit et l'a surveillé dans l'entraînement de ses protégés, puis a décidé qu'il serait son entraîneur.

McWhorter emploie le pronon "je" quand il décrit les succès des boxeurs qu'il a entraînés avant Chuvalo, soit Wilf Greaves, d'Edmonton, Sonny Banks et Chuck Davey, etc.

"J'ai mis Cassius Clay K.o. avec Sonny Banks", a-t-il dit. Toutefois, lors du premier match de Chuvalo sous sa tutelle, ce dernier a perdu devant Zora Folley, il y a un an. Chuvalo souffrait de maux d'oreilles et n'aurait pas dû se battre, mais il avait besoin d'argent, a révélé McWhorter.

Depuis l e Canadien a remporté quatre gains consécutifs, tous par K.O., et il aura la chance de se mériter un match titulaire en affrontant Floyd Patterson au Madison Square Garden dans un match de 12 rounds lundi.

Changement

Chuvalo ne recule plus maintenant. Même s'il n'a pas encore maitrisé l'art de bloquer les coups et est lent sur pieds avant d'en porter, il a appris à porter des combinaisons vicieuses au corps et à la tête.

Il a mis l'aspirant logique Doug Jones K.O. au 11è round avec une droite et une gauche en octobre dernier. Toutefois, l'entraîneur Nick Florio gérant de Patterson, a déclaré que Jones "n'avait jamais aussi mal paru . . ,en présentant la mâchoire pendant toute la soirée".

Les deux rivaux termineront leur entraînement dans leur camp respectif aujourd'hui.

McWhorter, qui pèse 126 livres offre tout un contraste avec son protégé quand il travaille dans l'arène avec lui.

Les deux hommes ont dû quitter momentanément leur carrière afin de nourir leur famille.

Dernière séance

Lors de sa dernière séance d'entraînement lundi, Chuvalo a boxé pendant 12 rounds contre un poids lourd, un mi-lourd et un moyen.

Les ex-champions Joe Louis et Barney Ross ont assisté à cette séance et ont favorisé Chuvalo contre Patterson.

Louis a loué "la magnifique condition" de Chuvalo et a déclaré que le Canadien devra obliger Patterson à échanger des coups avec lui. "Il ne peut le dominer en habileté, mais Patterson ne peut cogner comme lui".

Films

Selon les remarques receuillis dans les deux camps, il semble que les deux boxeurs ont étudié des films.

Pendant six semaines, Chuvalo a étudie les films des matches de Patterson contre Ingemar Johansson. Patterson a d'abord cédé son titre su Suédois en trois rounds en 1959, puis il l'a repris en l'emportant en cinq rounds un an plus tard avant de répéter l'exploit en 1961 en six reprises.

Chuvalo a alors relevé plusieurs faiblesses de son rival et son gérant Irving Ungerman, de Toronto, a révélé que le boxeur avait tenu plusieurs séances secrètes dernièrement afin de profiter de ces faiblesses.

Par ailleurs, Ungerman a appris que Patterson avait étudié les films du combat titulaire Clay-Liston, "sans doute dans l'intention d'imiter le style de Clay, après avoir constater qu'il ne pouvait échanger les coups avec ses rivaux".

Enfin, l'entraîneur de Patterson, Florio, a d'autres idées sur le nouveau style de Chuvalo.

Selon lui, "vous ne pouvez enseigner de nouveaux trucs à un vieux chien", au sujet des 200 rounds livrés par Chuvalo au cours de ses deux mois d'entraînement.

"Je n'ai jamais réussi à convertir un bon batailleur de gymnase en champion," a conclu Florio.



POUR LA 14e ANNEE consécutive, le club de curling Granby présente la traditionnelle compétition "Isabelle-Molson". Il s'agit, répétons-le, du plus important bonspiel de la saison, à ce club. Des équipes de tous les coins de la Province se disputent le superbe trophée et les nombreux prix qui y sont attachés. La compétition est en marche depuis samedi dernier, et elle prendra fin samedi soir. M.J. Gaston Forand, donateur du trophée, fera lui-même la présentation à l'équipe championne. On voit sur cette photo le trophée "Isabelle-Molson".

Les Textiliens sont seuls en tête

ST-HYACINTHE- Dans la ligue des Etudiants de St-Hyacinthe, les clubs Casavant et Textiles ont remporté la victoire lors du dernier programme du circuit Jacques Bibeau.

A la suite de cette victoire, les Textiliens conservent la première position avec une avance de quatre points sur les trois autres équipes.

SEMINAIRE 4 CASAVANT6

Dans la première partie au programme, les jeunes de l'école Casavant ont remporté leur troisième triomphe de la saison en triomphant de l'équipe du Séminaire par le compte de 6 à 4.

Les protégés de l'instructeur Maurice Charron ont marqué deux buts contre un seul pour leurs adversaires dans la première période. Michel Millotte a tout d'abord ouvert le pointage en comptant aidé de Rousseau. Six minutes plus tard, Gilles Lavigne comptait le deuxième but du Casavant sans aide. Jean Marc Gauthier réussissait le premier but du Séminaire après 12.44 minutes de jeu.

Les Séminaristes ont débuté au deuxième engagement en lions en marquant trois buts rapides. Bolduc a compté le premier assisté de Bédard et Pétrin. Onze secondes plus tard, ce fut au tour de Bédard de déjouer le gardien Royal Hinse. Desrosiers permit à son club de prendre une avance de deux buts en comptant aidé de Sansoucy. Toutefois, Brouillard réduisit la marge à un seul but après 9:37 minutes de la deuxième période.

Dans la dernière période, le buts sans riposte pour remporter une brillante victoire. Brodeur a tout d'abord nivelé le compte aidé de Brouillard et Guilmaine. Michel Milotte a réussi le but vainqueur pendant une punition à son coéquipier Riendeau. Ce dernier scellait l'issue de la partie dans la dernière minute de jeu.

La joute a donné lieu à du jeu très rude car pas moins d'une douzaine de punitions ont été infligées par les arbitres Beauregard et Brodeur.

TEXTILES 5 VETERINAIRES 4

Les protégés de l'instructeur Armand Lestage ont consolidé leur emprise sur la première position de la ligue des Etudiants en remportant une victoire serrée de 5 à 4 sur le club des Vétérinaires.

Le premier compteur de la ligue, Louis Chagnon a ouvert le pointage pour les Vétérinaires après 9:27 minutes de jeu. Mais, les Textiliens sont revenus à la charge avec deux buts rapides. Paquet a réussi le premier avec l'aide de Breton et Langlois. Vingt-quatre secondes plus tard. Lévesque permettait à son club de prendre les devants.

L'as compteur des Textiliens D. Breton, porta le compte 3 à 1 dans la neuvième minute du deuxième engagement. Richard Desrochers réussit deux buts en l'espace de quelques secondes pour permettre aux siens de niveler le compte dans la partie.

La troisieme période a offert du jeu très enlevant et ce n'est que dans les derniers instants de la partie que les vainqueurs s'assurait de la victoire Breton, avec son deuxième but de la partie, compta au début du dernier engagement. Mais, Blanchette égalisait à nouveau le compte pour les Vétérinaires. C'est R. Paquette qui s'avéra le héros du club Textile en réussissant son but de la victoire alors qu'il ne restait que deux minutes à jouer dans la partie.

CLASSEMENT

EQUIPES	G	P	N	PTS
Textiles	5	2	1	11
Séminaires	3	4	1	7
Casavant	3	4	1	7
Vétérinaire	3	4	1	7

Les quilles à Fort Chambly

FORT CHAMBLY (DNC) -- LIGUE DES ATOUTS: Claudette Leblanc roule le plus haut simple de la semaine 162, Pierrette Hurtibise, le plus haut triple 451. Florence garde la plus haute moyenne 125 suivie de Gertrude Fraser avec 122 et de Pierrette Leblanc avec 121. POSITION: PIQUE 37, TREFLE 30, CARREAU 27, COEUR 26.

LIGUE FEMININE: Marie Désautels roule cette semaine le plus haut simple de 149 et le haut triple de 403. Raymonde Barrette garde la plus haute moyenne de 125 suivie de Marie Désautels et de Françoise Archambault avec 122 de moyenne. POSITION: JANELLE 35, JACQUELINE 34, YVETTE 33, MARIE 26.

LIGUE DES VOLGIGEURS: Chez les dames, Claudette Bigonesse roule le haut simple de 170 et le triple de 433; elle garde ainsi la plus haute moyenne de 128 suivie de Sylviane Bigonesse avec une moyenne de 115. Chez les hommes, J.G. Pierre roule le triple de 456 et Don. Graetz le plus haut simple 175. Gérard garde la plus haute moyenne de 134 suivi de 133 de Gérard Gelz. POSITION: Fauvettes 51, Hérons 45, Alouettes et Flamingos sont sur un pied d'égalité avec 43 pts.

LIGUE DU CANAL: Chez les dames, M. Lareau roule le simple de 124 et le triple de 321. M. Larivée a 121 de moyenne

(Suite à la page 14)

Louis Brodeur en tête de la ligue des Francs à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE. Le jeune Louis Brodeur, du club Germain Larivière, domine le classement chez les meilleurs compteurs de la ligue Juvénile des Francs de St-Hyacinthe. Il a compté treize buts en plus de se mériter huit assistances pour un grand total de vingt-un points. Il est suivi de très près par Michel Millotte, du club Acme Autoservice, qui lui a vingt points. Yves St-Jean vient en troisième position avec une fiche de douze buts et de sept assistances.

CLASSEMENT

NOMS	EQUIPES	B	A	TOTAL
L. Brodeur	Germain Larivière	13	8	21
M. Millotte	Acme Autoservice	10	10	20
Y. St-Jean	Brouillard Const.	12	7	19
J. Couture	Acme Autoservice	11	5	16
L. Donais	Germain Larivière	9	5	14
S. Benoit	Germain Larivière	9	5	14
Y. L'Heureux	Roy Esso Service	9	5	14
M. Hétu	Acme Autoservice	7	5	14
R. Goupil	Acme Autoservice	7	5	12
D. Gladu	Gemain Larivière	5	6	11
G. Tremblay	Roy Auto Service	7	3	10
Y. St-Amand	Acme Autoservice	5	5	10
G. Lemieux		5	5	10

Meneurs pour francs buts: Louis Brodeur 13, Yves St-Jean 12.

Meneurs pour les assistances: Michel Millotte 10, Louis Brodeur 8.

Le hockey à Farnham

FARNHAM -- La ligue Commercialede Farnham, formée au début de la saison par les Loisirs de Farnham, a connu une semaine très active. Ainsi, lundi le 21 janvier, l'équipe "Restaurant Opéra" a remporté le championnat de la ligue en triomphant du "Côté Excavation" par le compte de 3 à 2.

Réal Lemieux a compté le but gagnant avec seulement 55 secondes à faire à la troisième période dans une joute chaudement disputée.

Dimanche le 24 janvier avait lieu au COLLEGE ST-ROMUALD une partie de hockey de la LIGUE COMMERCIALE DE FARNHAM qui entrait dans le cadre du CARNAVAL DE L'AMICALE. "L'Opéra Restaurant" a facilement triomphé du club "Coopérative de Pommes" au compte de 9 à 1. Arthur Palmer a brillé avec six buts et une assistance.

Lundi le 25 janvier le club "Meunerie Harbec" a triomphé du "Côté Excavation" 3 à 0. Incidemment il s'agissait du deuxième triomphe par blanchissage du "HARBEC" Yvon Dion s'est mérité aussi son deuxième blanchissage. Robert Tarte a enfilé deux buts et Chubby Allen le troisième. Cette partie mettait fin au calendrier régulier de la saison.

Les éliminations commençaient mercredi le 27 janvier. "Opéra Restaurant" recevait "Meunerie Harbec" et dimanche le "Côté Excavation" fera face à "Coopérative de Pommes" dans la série "B". La ligue invite toute la population a venir suivre les éliminatoires. Les joutes sont disputées le lundi, mercredi et le dimanche sur la patinoire de la ville.

Il donne des conseils à nos équipes

SAINT-JEAN, N.B. (PC)—Otto Hoermann, gérant de l'équipe nationale de l'Allemagne de l'Ouest, a déclaré hier que les équipes canadiennes de hockey amateur "feraient beaucoup mieux" au tournoi mondial "si elles mettaient l'accent sur le patinage au lieu des passes et des lancers.

Hoermann a ajouté que les gardiens de buts canadiens étaient "de beaucoup supérieurs" à ceux d'Europe et de Russie. Son cerbère favori est Seth Martin, de Trail, qui a évolué avec plusieurs équipes canadiennes aux tournois mondiaux.

Il est d'avis que les équipes canadiennes n'étaient pas en bonne condition physique tandis que les Allemands se gardaient en bonne forme en jouant pendant toute l'année.

On sait que les Allemands ont vaincu Charlottetown 6-3 et Fredericton 6-4 à leurs deux premiers matches hors concours.

Une équipe Pee-Wee de Waterloo ira à Québec

WATERLOO - La ville de Waterloo sera représentée au tournoi provincial PeeWee qui a lieu dans le cadre du carnaval de Québec à la fin du mois de février. M. le Dr. K. Norris, qui est organisateur des ligues PeeWee et Mosquitos à Waterloo depuis 10 ans, soit depuis la fondation de ces jeunes ligues, nous a communiqué la nouvelle lundi dernier. En effet, M. Norris a reçu une lettre des organisateurs de ce tournoi certifiant que Waterloo était accepté officiellement dans la catégorie 'C', classe réservée aux villes de population moindre de 7,000 habitants.

C'est la première fois qu'une équipe locale prend part à un tournoi d'importance aussi grandiose que celui de Québec ou 79 équipes y prendront part, venant des villes américaines aussi loin que Détroit et Boston. Notons que les deux garçons du célèbre Gordie Howe qui évolue pour un club de Détroit seront présents à ce tournoi.

L'équipe locale s'entraîne en vue de ce tournoi depuis déjà 3 mois, soit depuis le 29 octobre dernier. Ils ont disputé plusieurs parties d'exhibition contre des équipes de Sherbrooke, Richmond et Granby. Dimanche prochain, ils recevront un équipe de Sherbrooke. La semaine dernière, ils avaient raison de cette même équipe au compte de 2 à 1.

Une excursion sera organisée pour aller encourager nos jeunes joueurs à ce tournoi. Des détails supplémentaires au sujet de ce voyage seront divulgués dans un avenir rapproché.

On nous apprend aussi que l'équipe locale sera costumée pour cet événement qui restera longtemps gravé dans la mémoire de ces jeunes. En effet, les organisateurs de l'équipe feront l'achat de manteau, pantalon et tuque pour chaque joueur, entraineur et moniteur.

Espérons que les sportifs locaux apprécieront cette initiative du Dr. Norris et encourageront leurs représentants à Québec.

GILLES PAPINEAU DOMINE TOUJOURS POUR LES MAROONS

WATERLOO - Gilles Papineau a augmenté son avance chez les compteurs des Maroons de Waterloo. En effet après 22 parties Gilles a accumulé l'impressionnant total de 45 points, répartis en 14 franc s buts et 31 assistances. Son plus proche rival est Serge Gaouette qui a 37 points; cependant c'est lui qui a le plus de francs buts soit 23, il a aussi le plus de tour de chapeau soit 4 en 16 parties. Le joueur le plus puni est Gilles Papineau avec 106 minutes. Pierre Chagon a conservé une moyenne de 3.3 soit un dixième de plus qu'aux dernières statistiques.

Noms	buts	ass.	tot pun.	en min.
Gilles Papineau	14	31	45	106
Serge Gaouette	23	14	37	17
Gaétan Gingues	15	18	33	22
Alain Coutu	11	12	23	26
Alain Jodoin	8	9	17	29
Fernand Gaudreault	11	6	17	6
Jacques Lampron	5	11	16	67
Réal Jodoin	8	5	13	44
Yves Massé	3	8	11	24
André Deschamps	6	4	10	4
Roger Bouchard	2	3	5	10
Guy Lacasse	1	3	4	18
Claude Cabana	1	3	4	36
Réal Gingras	1	1	2	6
Gilles Valcourt	0	1	1	83
Marc Messier	0	1	1	0

CLUBS

Pj	G	P	N	PP	PC	Points
22	14	5	3	109	74	31

Moyenne de Pierre Chagnon 3.3

CLASSEMENT DE LA LIGUE

CLUBS	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Waterloo	22	14	5	3	109	74	31
Dr'ville	23	13	8	2	120	99	28
Richmond	25	14	10	1	113	95	29
Mégantic	24	14	10	0	133	75	28
Asbestos	22	10	12	0	85	97	20
Magog	22	1	21	0	50	177	2

Compilé par Gilles Petit

Assurance générale 372-5815
9, Dufferin Granby
ENRIGHT & LECLERC Enr.
REPRESENTANTS :
Raymond ENRIGHT et Michel LECLERC
(25203)

Ste-Brigide perd deux fois

STE-BRIGIDE (G.T.) Le club St-Alexandre a eu raison du Ste-Brigide au compte de 8 à 5 dans une joute régulière de la ligue Supérieure de l'Est disputée mercredi dernier.

Dimanche c'était au tour du Bedford de vaincre l'équipe qui avait remporté quatre victoires de suite au début de la saison. Par un pointage de 5 à 2, le Bedford a su tirer profit du grand nombre de punitions imposées à son adversaire. A un moment donné de la troisième période, nous pouvions voir quatre joueurs du Ste-Brigide sur le banc des punitions comparativement à un seul pour Bedford. C'est donc dire que si Ste-Brigide avait pratiqué un jeu plus légal comme il le faisait à la première période, alors qu'il avait réussi à prendre une avance de 2 à 1, la victoire ne lui aurait pas échappé.

Les deux pointeurs du Ste-Brigide furent Brazeau et Robillard.

Le club "B" de Ste-Brigide a essuyé un revers de 4 à 1 contre les Castors de l'Ange-Gardien. Le seul compteur de l'équipe vaincue fut Gérald Giguère.

Et samedi dernier, une autre équipe de l'Ange-Gardien avait raison d'un club formé de jeunes se situant entre 12 et 14 ans et celà au compte de 5 à 2. Fernand Charbonneau et Gérald Giguère enregistrèrent les points du Ste-Brigide.

LES CITADELLES EN TÊTE

BEDFORD (A. B.) - Voici les plus récentes statistiques de la ligue Senior de Bedford. Bobby Campbell et Pierre Létourneau ont chacun 18 points en tête des compteurs. Cusson des Citadelles a la meilleure moyenne des gardiens de buts et les Citadelles sont en tête de la ligue.

Liste des compteurs après 4 joutes:

	B	Ass	Pun	Tot
C: Bobby Campbell	14	4	2"	18
C: Pierre Létourneau	11	7	9"	18
A: Michel Lussier	7	4	4"	11
B: Mario Boulay	2	5	9"	7
A: Mario Bourdeau	3	3	4"	6
A: Pierre (G) Gosselin	5	1	2"	6
C: J.C. Couture	1	5	6	6
B: Pierre Brouillette	4	1	0"	5
A: Michel Drapeau	2	2	4"	4
C: Guy Demers	0	4	4"	4
A: Daniel Langlois	2	1	0"	3
A: Jacques Bernier	1	3	2"	4
C: P. (A) Gosselin	1	2	4"	3
A: Larry Touchette	1	2	2"	3
A: Léonard Lapointe	0	2	5"	2
B: Billy Martin	1	0	5"	1
B: Guy Messier	1	0	0"	1
C: Yvon Larocque	1	0	2"	1
A: Alain Coupal	0	1	0"	1
B: Michel Fontaine	0	1	2"	1
B: Nickey DiNarzo	1	0	2"	1
B: Yvon Gosselin	0	1	2"	1
B: Marc Trahan	0	0	2"	0
B: Therrien Serge	0	0	2"	0

GARDIENS DE BUTS

		Pj	Pc B!	Moy.	
Citadelles:	Cusson P	4	14	-	4.66
AS:	Lamothe M	3	10	-	3.33
AS:	Lamothe L	1	12	-	12.00
		4	22	Total:	5.50
Braves:	Bockus J	4	22	-	5.50

CLASSEMENT

	PJ	G	P	PP	PC	Tot.	
Citadelles:	4	3	1	28	14	6	
AS	4	2	2	21	22	4	
Braves	4	1	3	9	22	2	-

Ouverture du hockey mineur à Iberville

IBERVILLE -- L'ouverture officielle du hockey mineur à Iberville n'a pas caché le dévouement de son président M. Paul Eugène Goyette, du secrétaire M. Gabriel Denicourt. Et cet événement qui avait lieu à l'école St-Georges samedi dernier, était déjà précédé d'une réputation bien établie, et très enthousiaste.

M. Goyette expliquait les rouages de cet organisme qui compte surtout sur la collaboration de la population locale et surtout au point de vue financier, sur la contribution de l'Amicale Mariste d'Iberville qui lui a accordé un généreux octroi pour l'achat d'équipement.

En effet, treize moniteurs bénévoles contribuent à diriger 180 joueurs dans les différentes catégories, au sein de la vaste organisation du hockey mineur St-Jean-Iberville qui groupe au delà de 800 joueurs.

Les responsables d'Iberville ont voulu signaler cet essor dans les cadres de la semaine du hockey mineur, pour présenter un programme de trois joutes dans les catégories Mosquito, Bantan et Pee-Wee à cette occasion. Plusieurs invités étaient de la joute dont MM. Fernand Roy, échevin de la cité de St-Jean et un défenseur de cette cause ainsi que M. Jean Pépin, un ami des jeunes d'Iberville, et plusieurs responsables.

Si vous CHERCHEZ vous TROUVEREZ chez Alain AUTOMOBILE ENRG.

l'Usagée de votre choix

MERCURY COMET 1962 coach, trans. automatique 1450.

PONTIAC 1962 Parisienne, convertible, V-8, équipé, 2325.

OLDSMOBILE 1963 Hard-top, 2 portes Tout équipé, 2650.

CHEVROLET 1964 Impala, H-Top, 2 portes Equipé, bas millage 2950.

CHRYSLER 1963 Saratoga, 4 p. hard-top, tout équipé 2950.

VALIANT 1963 sedan, très propre 1550.

CHEVROLET 1963 Impala, V-8, 4 p. hard-top, tout equipé 2550.

CHEVROLET 1964 Impala, convertible, tout équipé, 3350.

CHEVROLET 1961 6 cyl., coach, radio 1375.

ACADIAN 1963 convertible, radio, trans. automatique pneus blancs etc. 2250.

CHEVROLET 1963 Bel Air, 2 portes auto., radio, 2225.

CHEVROLET 1960 2 portes, trans. automatique 1250.

ALAIN AUTOMOBILE
Chevrolet — Oldsmobile
Cadillac — Corvair
Chevelle — Chevyll
Envoy — Camions Chevrolet
595 BOUL. BOIVIN
378-3961
GRANBY



Les Canadiens s'unissent à tous les hommes du monde libre pour déplorer le décès de Sir Winston Churchill, qui fut longtemps Premier Ministre de Grande-Bretagne, à qui ils sont redevables pour une si large part de leur liberté sauvegardée.

Sa détermination à remporter la victoire, son énergie indomptable lui ont acquis, avec une place dans l'histoire, le respect et l'estime de tous ceux qui croient à la défense des droits de l'homme.

"Champion de l'indépendance"

(Pape Paul IV)

Burlington Industries (CANADA), LTD.
Rubans – Tapes – Tricots

Hommages des Manufacturiers de Granby

LA LEGION CANADIENNE
Local de Granby

SAUQUOIT INDUSTRIES LTD. Fil de nylon	DOMINION BRUSH MFG. CO. LTD.	IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA LTD.	ESMONDS MILLS LIMITED
COLLOIDS OF CANADA LTD Composés Chimiques	STEEL HEDDLE CO. OF CANADA LTD.	STEDFAST RUBBER CO. CANADA LTD.	MONTROSE WORSTED MILLS INC.
CANADIAN WESTINGHOUSE CO. LTD. Division de l'Eclairage	HAFNER FABRICS OF CANADA LTD	NEWEY BROS.. CANADA LTD.	G.M. PLASTIC CORPORATION INSULFOAM LIMITED
BEACONING OPTICAL PRECISION MATERIALS LTD Granby Montréal	HUNT & MOSCROP CANADA LTD.	CRESSWELL POMEROY LTD.	KENYON WILLIAM & SONS CANADA LTD.
PEETERS TEXTILE MILLS LTD. Tapis	KEUFFEL AND ESSER OF CANADA LTD.	MINER RUBBER CO. LTD.	MARLU LTD. Matériel de tricot

La Voix Féminine

378-3983
6 Services de buanderie
RESIDENCE - COMMERCE
HOTEL - MOTEL
LES BUANDIERS GRANBY Ltée
701, Principale
UN SERVICE COMPLET DE BUANDERIE



Josée est déjà une demoiselle, elle peut prendre un bain seule à l'âge de 1 an. Elle est la fille de M. et Mme Rosaire Derome, de St-Jacques le Mineur.
(Photo Studio Guillet Enrg)

Nouveau-nés à Ste-Hélène

STE-HELENE DE BAGOT - (DNC) - M. et Mme Henri - Paul Forest (Laurette Lamontagne) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Simonne Hélène.

Le parrain et la marrain sont M. et Mme Louis-Marie Forest (Simonne Fluet), oncle et tante de Ste-Hélène.

M. et Mme Denis Vertefeuille (Jeannine Lapierre) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Gérard, Michel.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gérard Vertefeuille grands-parents de l'enfants, de Ste-Hélène.

De fil en aiguille

VOS MESURES

Vous aimez que la toilette que vous confectionnez moule parfaitement bien votre silhouette, qu'elle n'aie aucun défaut. Pour ce, il est extrêmement important que toutes les coutures et les pinces arrivent là où elles doivent arriver. C'est alors que toutes les mesures dont je vais vous parler aujourd'hui vous seront nécessaires, pour le buste, la taille et les hanches.

Pour bien situer la hauteur du buste, vous placez le galon au centre de l'épaule en descendant jusqu'à la pointe du buste. Sur votre patron, le galon sera placé au centre de l'épaule jusqu'à la pointe de la pince du buste. Le tour du buste se prend dans la partie la forte de celui-ci, sans le serrer trop. Vous laisserez environ un pouce de plus pour l'aisance

La longueur du devant se prend sur l'épaule à la base du cou jusqu'au centre de la taille. La longueur du dos se prend de la même façon. La largeur du devant et du dos se situe à mi-chemin entre le buste et la base du cou et à l'intérieur d'un bras à l'autre.

La hauteur du sous-bras sera surtout nécessaire si la personne est forte du buste, parce qu'à ce moment là la longueur du devant sera plus longue que les cotés. Elle se prendra à environ un pouce du creux du sous bras à la taille. Sur votre patron, cette mesure sera prise dans la partie du dos parce qu'en général dans la partie du devant il y a une pince sur le coté.

Pour le tour de taille, le galon sera placé dans la partie la plus petite de celle-ci. Si vous avez de la difficulté à situer votre taille, penchez-vous sur le coté. Là où se fera un plis, sera votre taille. Contrairement à la taille, le tour de hanches se prendra à sa partie la plus forte à environ de sept à neuf pouces de la taille.

La longueur de la jupe peut varier sensiblement selon les goûts et la personnalité de chacune. Toutefois il ne faudrait pas verser dans le ridicule en la mettant trop courte ou trop longue. Trois pouces sont généralement laissés pour le bord. La largeur peut aussi varier selon qu'on la veuille plus ou moins étroite.

En terminant un détail qui a son importance, est de porter toujours un bon vêtement de base. Il vous sera alors plus facile de réussir un vêtement qui vous avantagera. Si vous avez des questions, écrivez-moi et je me ferai un plaisir d'y répondre et de vous rendre service. Adressez à Paulyne, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby.

Richelieu

Mariage et naissances

RICHELIEU (DNC) - M. et Mme Rémi Loiselle ont célébré récemment leur mariage. Mme Loiselle (Madeleine Pitt) est la fille de M. et Mme John Pitt, de Richelieu. Le marié est le fils de M. et Mme Gérard Loiselle, de Richelieu. Les nouveaux mariés habiteront Richelieu.

NOUVEAU-NES

M. et Mme Bertrand (Louise Leclerc) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Suzanne, Elyse.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Benjamin Leclair (Suzanne Leclerc) oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Robert Martel (Lise Ostiguy) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Thérèse Dominique, Chantal.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gilbert Martel (Thérèse Brosseau) oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Pierre Lareau (Claire Ostiguy) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Brigitte Nathalie, Isabelle.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Denis Lareau (Pauline Désautels), oncle et tante de l'enfant.

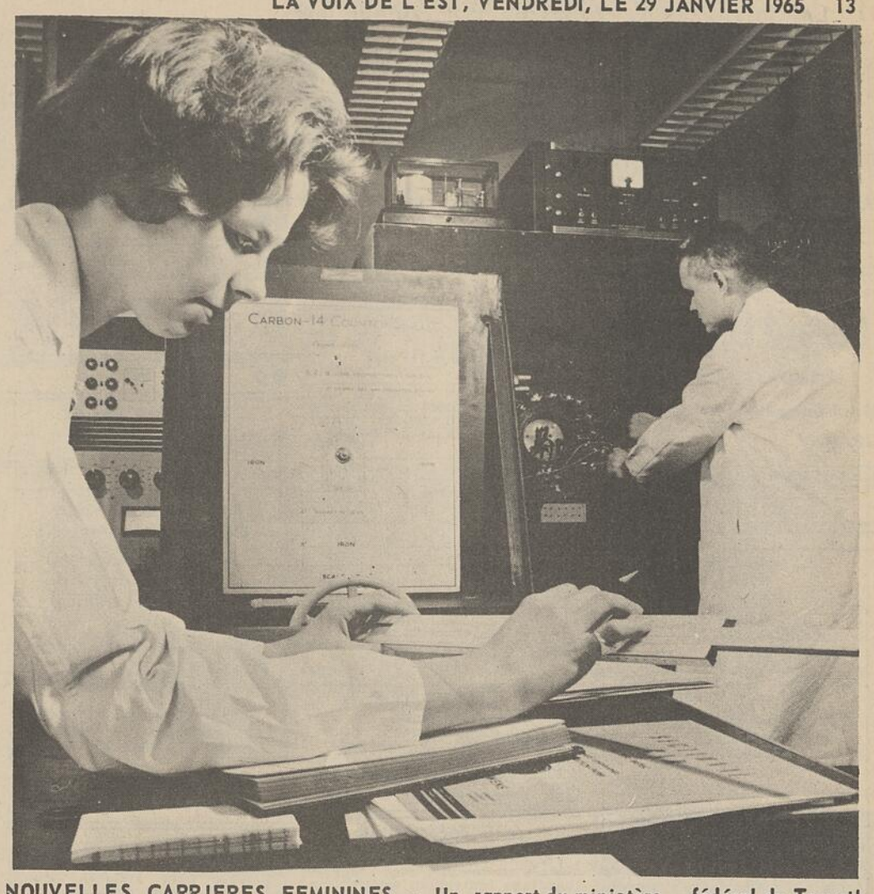


Cette jolie poupée se nomme Patricia, et est âgée de 2½ ans. Elle est la fille de M. et Mme Claude Aubin, de Granby.

Nouvelles brèves

STE-MARIE (DNC) - Nous souhaitons une prompte guérison à Mme Pierre Ferland (Madeleine Roussin) qui est hospitalisée à Montréal.

Mme Charles Harrington, de Granby, et M. et Mme John Murphy, de Mansonville, ont visité les familles Murphy récemment.



NOUVELLES CARRIERES FEMININES – Un rapport du ministère fédéral du Travail estime que des centaines de carrières s'ouvrent graduellement aux jeunes filles dans le domaine des sciences physiques et des mathématiques--des domaines considérés depuis toujours comme exclusifs aux hommes. On aperçoit ci-dessus la géologue Alice Payne, d'Ottawa, travaillant dans le laboratoire de radioactivité du ministère des Mines en compagnie de M. W. Dyke qui est préposé au compteur radioactif. (Photo PC)

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (Le Belier) Vous avez certaines causes de soucis qui pourraient dis paraître vite si chacun voulait y mettre du sien. N'allez pas d'une extrémité à l'autre.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) Des rivalités féminines peuvent compromettre la sécurité de votre vie privée. En affaires, les perspectives de la journée sont favorables.

21 mai au 21 juin (Les Gemeaux) Il est probable que vous aurez des discussions assez vives avec votre entourage immédiat; n'y attachez pas trop d'importance, et tout s'oubliera vite.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Aujourd'hui, vous aurez à lutter contre des forces adverses; ne vous découragez pas cependant, et vous ne tarderez pas à triompher.

22 juillet au 21 aout (Le Lion) Journée calme ne comportant aucun événement digne d'être signalé. Il y aura des résultats aux efforts persévérants. Ne prenez pas trop d'initiatives.

22 août au 22 septembre (La Vierge) On s'applique à vous imposer une manière de voir qui est totalement opposée à la vôtre. Difficultés inévitables sur une question d'argent.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) Journée satisfaisante malgré certains accrocs. Réussite dans ce qui vous tient le plus au coeur. Certains pourparlers vous concernent.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Aujourd'hui, les astres favorisent vos goûts et vos désirs . Vous aurez probablement des satisfactions d'amour propre qui seront de courte durée.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Il vous faut vous attendre à certains changements car les événements prennent une tournure inattendue. Vous transformez une idée en réalité.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Ne cherchez pas à approfondir l'attitude d'une personne de l'autre sexe à votre égard. Votre journée se passera sans incidents.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Journée d'activités régulières et matériellement avantageuse. Il vous faut, cependant, prévoir certaines contrariétés de famille. Un projet s'élabore lentement.

20 février au 20 mars(Les Poissons) Témoignez la constance et la solidité dans vos affections. C'est à votre foyer que se produiront les événements

(Suite à la page 14)

Le chou-fleur est un légume aristocratique

Le chou-fleur fait partie de l'aristocratie des légumes tant par la beauté de son nom que par le charme de sa tête blanche et fleurie, la finesse de son goût et les fantaisies auxquelles il se prête. N'a-t-on pas dit avec humour que c'est un chou qui fit son cours classique?

Autrefois mets délicat du riche, on le trouve aujourd'hui l'année durant, à prix modique. Lorsque vous désirez vous procurer du chou-fleur, n'en achetez qu'une petite quantité à la fois car ce légume est très fragile. Vérifiez les pommes; les fleurs doivent être blanches à grains serrés, la tête entourée de feuilles fraîches et vertes. Le marché offre des choux fleurs dont la tige et les feuilles sont coupées très près de la pomme, laissant juste assez de feuilles pour protéger la tête pendant l'expédition; on le vend aussi sans feuilles dans un emballage transparent. On doit le manipuler avec soin car il s'abime facilement et les parties meurtries brunissent. Il vous faut alors gratter légèrement les endroits endommagés avec la pointe du couteau, avant la cuisson, pour redonner à la fleur sa belle apparence. Le chou-fleur peut se conserver quelques jours dans son emballage, au réfrigérateur.

Lorsque vous désirez servir ce légume, rompez-le en bouquetons puis lavez-le avec soin. Utilisez un chou-fleur moyen si vous désirez obtenir 6 portions; ajoutez alors 3/4 tasse d'eau bouillante et 1/2 c. à thé de sel. Couvrez et amenz à ébullition. Réduisez la chaleur et laissez bouillir doucement jusqu'à ce que le chou-fleur soit tendre mais ferme. Si vous faites cuire le légume entier, creusez le coeur à la profondeur d'un pouce environ pour en faciliter la cuisson.

Le chou-fleur, cuit entier ou en bouquetons, s'accomode au

(Suite à la page 14)

La princesse Galitzine

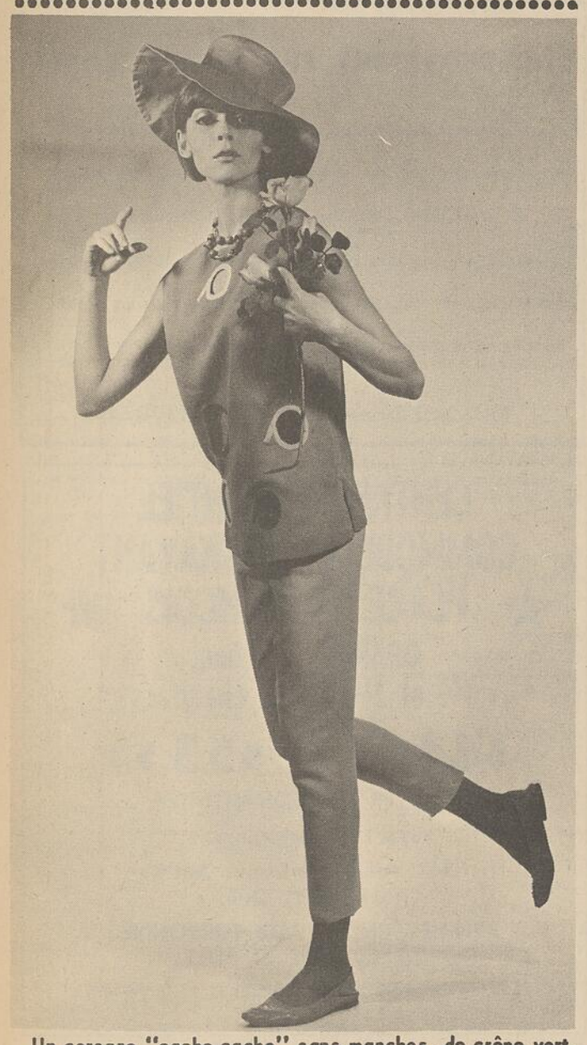
La coupe en oblique pour sa collection printemps-été

ROME PA - La princesse Galitzine a utilisé judicieusement la coupe en oblique pour sa collection printemps- été 1965.

Cette présentation qui avait lieu le soir, et marquait le début des quatre jours de défilés de mode à Rome, constituait le premier gala auquel assistait une foule de spectateurs.

La collection, caractérisée par la coupe en biais, était élégante et distinguée. A la fin on pouvait voir cependant des robes à mouvement de paillon, réalisées en soieries imprimées aux reflets luisants. Mais dans l'ensemble la silhouette garde une ligne d'apparence très simple, car la fluidité des formes provient de la technique compliquée et savante de la coupe.

(Suite à la page 14)



Un corsage "cache-cache" sans manches, de crêpe vert, s'orne de gros oeillets ourlés de biais de teintes vives et accompagne un pantalon fuseau, de soie. Conçue pour le défilé de la Collection nationale, c'est une création, Créative Sports de Toronto, portant l'Etiquette syndicale.

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST



Soyez toujours jolie et bien mise même à la maison. Cette petite robe vous sera très utile aussi pour vos sorties d'après-midi dans les magasins. Le collet vous donnera un air sophistiqué. Vous pouvez la tailler dans une soie ou un coton et toujours vous serez élégante. Le patron s'obtient dans les grandeurs 36, 38, 40, 42, 44 48, et 50. La grandeur 36 requiert 3 7/8 verges de tissu. Le prix modique est de 50 cents.

Extra-simple pour la confection puisqu'elle n'a pas de taille, cette robe vous charmera en tout temps du jour. Le patron d'obtient dans les demi-grandeurs: 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, et 22½. La grandeur 16½ demande 3 3/8 verges de tissu dans une largeur de 39 pouces. Le prix modique de patron est de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (de préférence en lettres moulées) vos noms, adresse, grandeur désirée.
Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

Mme Ludger Lavertu

Décorée du mérite scolaire

STE-MARIE (DNC) - Nos félicitations à Mme Ludger Lavertu (Florence Cartin) de St-Claude, autrefois de Ste-Marie, qui a reçu la décoration du mérite scolaire lors de la bénédiction de la Notre-Dame High School, à Richmond. Mme Lavertu est à sa retraite après 34 années d'enseignement.

Nouveau-né

STE-ANGELE DE MONNOIR (DNC) - M. et Mme Yvon Jetté (Violette Doyon) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Lucien, Yvon, Robert.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Lucien Jetté, oncle et tante de l'enfant. La porteuse était Mlle Thérèse Jetté, cousine du bébé.



M. et Mme Johnny Green ont célébré récemment leur mariage en l'église St-Joseph de Chambly. Mme Green (Andréa Daly) est la fille de M. et Mme W.H. Daly, de Chambly.
(Photo Studio Guillet Enrg)



M. et Mme Gilles MADISON (Lisette Noël) ont célébré récemment leur mariage. Mme Madison est la fille de M. et Mme Léo Noël, de Granby. Le marié est le fils de M. et Mme Albert Madison. Les nouveaux époux habiteront St-Jean. (Photo Studio Lavigne)

Bingo
organisé par les Loisirs St-Luc
à l'école St-Luc
entre Desjardins et Cabana
SAMEDI LE 30 JANV. '65
à 8.00 H. p.m.
plusieurs tours et nombreux prix de présence
entrée: 50¢

Pas de mal de dos lancinant!



Autrefois, il souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, il prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, il se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's.

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON?

CARTES PROFESSIONNELLES

Gérard Legendre
COMPTABLE AGREE
135, Principale FR. 2-4821
GRANBY (10-1-64)

CARTES D'AFFAIRES

PRETS
en 1ère et 2ème hypothèques
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

disponibles pour les villes de Granby, St-Jean, Cowansville, Waterloo et Bromont.
JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale Granby
TEL. : 378 - 4112
(25363)

ARGENT A PRETER
1ère et 2ième hypothèques sur :
- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de :
- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT
S'adresser à :
JACQUES NOISEUX ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby Tél. 372-3377

ROGER CHAPUT CONSTRUCTIONS
376 FRECHETTE
GRANBY — TEL. 378-4057
Spécialisation : Constructions pour vétérans (Ouvrage garanti)
(25564)

GRANBY
TEL.: FR. 2 - 5433

7 Commerces à vendre

.05 - .10 - .15c, magasin de souvenirs, situé à 1 mille des frontières américaines, dans le centre du village. Gros chiffre d'affaires. Laisserais aller à très bas prix. Cause de vente: mortalité. S'adresser tél.: 536-3008, Rougemont. (25562)

14 Locaux à louer

A LOUER : Local 28 x 28 situé à 418 St-Jacques, ancienne place de Dollard Saab. Idéal pour commerce. S'adresser après 5.00 p.m. ou samedi toute la journée à M. Desaulniers, 416 St-Jacques, tél.: 378-5150. (25605)

17 Terrains à vendre

5 MAGNIFIQUES terrains de 60 x 120, situés rue Cyr à Granby — Economique, pas de remplissage ni de dynamitage. S'adresser à Montréal, Tél.: 722-5978. (25592)

23 Logements à louer

A 143 Elgin, 2 pièces, plus salle de bain, $35.00 par mois — 33-A Court, 4 pièces, $42.00 par mois — 80 Elgin, 6 pièces — 85 Alexandra, 5 pièces, chauffé. S'adresser Mme R. Vadnais, 79 Lorne, tél. 372-3850. Aussi bois de chauffage pour foyer à vendre. (25302)

LOGEMENT neuf, 3 pièces, près hôpital, chauffé, eau chaude fournie, meublé si désiré. Signalez 372-4922. (25351)

TARIF DES ANNONCES CLASSEES DE La Voix de l'Est

Chaque mot	.04
Minimum 25 mots	$1.00
Un mois	$25.00

Annonce encadrée

Facturée à la ligne agate	
Une insertion ligne agate	.12
Annonces RENVERSEES (minimum 50 lignes)	.15
TITRE GRAS	.25
Loyer d'un casier	.35
AVIS DIVERS: Avis publics, avis légaux demandes de soumissions, etc.	.16
VENTES A L'ENCAN: Première insertion	.12
REMERCIEMENTS: Pour sympathies	$3.00
AVIS DE DECES: ou de non-responsabilité (formule ordinaire)	$3.00
CARTES D'AFFAIRES: 1 pouce par 1 colonne par mois	$30.00
Cartes d'affaires RENVERSEES 1 pouce par 1 colonne par mois	$30.00

REGLEMENTS

Les annonces classées doivent être données l'avant-veille, jusqu'à 5.00 hres p.m. Le samedi, le bureau est ouvert jusqu'à midi; nous prendrons les annonces du mardi, jusqu'à la fermeture du bureau.

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion.

Autrement nous ne saurions accorder de remise ou une nouvelle insertion gratuite.

Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

23 Logements à louer

LOGIS 5 pièces, dans un bas, situé à 684 St-François. $65.00 par mois. Libre le 1er Mars. S'adresser sur les lieux. (25573)

LOGEMENT moderne, 5 pièces, 2 solariums, dépense, site résidentiel. S'adresser à 236 Blvd Montcalm. Libre le 1er Mai. (25571)

LOGIS 3 pièces, dans un haut, $35. par mois, libre le 1er janvier ou 1er mars. S'adresser: Wilfrid Poulin, 62 Foch, tél. 378-2596. (25567)

2 LOGIS neufs 5½ pièces, planchers en tuiles, installation laveuse-sécheuse, système de chauffage électrique, situés près de l'église et école. S'adresser: 481 St-Rémi, tél.: 378-8704. (25401)

LOGIS 4½ pièces, non meublé, chauffé, situé à 58 rue Elgin, Granby. Libre le 1er février. Tél.: 372-4438. (25598)

LOGIS moderne, 4 pièces, chauffé, dans un bas, situé 646 Cabana, libre immédiatement. Pour informations, signalez: 372-7523. (25591)

LOGIS NEUF 4 pièces, moderne, pour adultes, installation laveuse-sécheuse, remise et sous-sol, libre immédiatement. S'adresser: 316 Racine, tél.: 378-4894. (25588)

25 Appartements à louer

APT MODERNE
2 PIECES, plus chambre de bain, meublé au complet avec draperies, chauffage individuel, éclairé, ventilé, entrée privée, service de lavage gratuit, situé 89 rue St-Joseph, tél. 372-4040. (25526)

APT 4 pièces, chauffés, meublés, entrée privée, libre immédiatement. S'adresser à 502a Maisonneuve. Tél. 378-3677. (25541)

APT 2 pièces plus chambre de bain, meublé, chauffé, éclairé, $11.00 par semaine. S'adresser : Restaurant Barabé, coin Centre et Parc, Granby. (25545)

APTS, 2½ PIECES, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée avec garage, s'adresser tél.: 378-4367 après 5.00 ou le samedi toute la journée. (25556)

APT 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Pour informations, s'adresser tél. 372-4231. (25536)

APT. 2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, eau chaude à l'année. S'adresser à 37 rue Gill, tél. :
372 - 4318
(25557)

APT 2 pièces, chauffé, meublé, entrée privée. Aussi magasin à louer. S'adresser: 234 Ave du Parc, tél. 372-7625. (25569)

A LOUER : Apts modernes neufs, 1 et 2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, entrée et stationnement privés, literie et accessoires de cuisine fournis. Prix à partir de $10.50 par semaine. S'adresser à 329 Boul. Boivin, tél.: 378-3889. (25555)

APTS 2½ pièces, moderne, meublé au complet, chauffé, éclairé, entrée et chambre de bain privées, ménage fait à neuf, bas prix, situés 31 rue Centre. S'adresser tél.: 372-2810 ou Magasin de Mlle Gemme, tél.: 372-3022. (25595)

APTS OSTIGUY — 1¾ pièces, meublé, chauffé, éclairé, antenne de T.V., stationnement fourni, libre immédiatement, service laveuse-sécheuse. Situé 168 York, s'adresser tél.: 372-4905. (25543)

A LOUER : Chambres — garconnières avec cuisinette et salle de bain privé — appartements de 3 pièces avec salle de bain et cuisinette privées. Tous très modernes, meublés, chauffés, électricité fournie. Mme Lucille Guertin, tél.: 372-5129. (25586)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser: 24 Centre Granby, tél.: 372-7250 ou 372-7029 et demander M. Gingras. (24538)

CHAMBRES meublées, chauffées, éclairées, toutes commodités, entrée privée, site central, près rue Principale. S'adresser : 28 Court, tél. 372-3719. Aussi apts 2 et 2½ pièces à louer. (25261)

CHAMBRE à louer, pour une ou deux personnes, à partir de $5.00. Entrée libre, réfrigérateur, téléphone, poêle 220 volts, douche. S'adresser: Mme Ross, tél.:
378-6414
(25603)

CHAMBRE seule ou chambre et pension à louer, central, bon chez-soi, prix raisonnable. Signalez : 372-7342. (25604)

CHAMBRE à louer, peut accommoder 1 ou 2 personnes, avec ou sans pension, bon chez-soi, propre. S'adresser: 396 Bérard, tél.: 378-1149. (25589)

60 Fourrures

AUBAINE
CHAPEAUX de fourrure assortis: $10.00 — Manteaux usagés assortis: $25. et $50. LEMOINE FOURRURES, 73a DRUMMOND, GRANBY, TEL. 372-3811. (25577)

63 Lingeries pour enfants

GRANDE VENTE
Lingerie, vêtements, cadeaux pour bébés et enfants, enveloppes et manteaux. Location de trousseaux de Baptême et châles.
MAGASIN DAVIAULT
66 St-Antoine Nord Tél. 378-3505
(25537)

73 Magasins de coupons

GRANDE VENTE
Tout est réduit de 20% à 50%
Coton : rég. 69c la verge, en spécial 3 verges pour $1.00
MME G. SIMARD
439 Boul. LECLERC, Tél.: 378-3084
(25413)

98 Divers

POUR VOS réparations et travaux de ciment, briques, tuiles, céramiques. Ouvrage de qualité. Lido Meneghetti, 380 Racine, Granby, Tél.: 378-5361. (25607)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, plumeuse de poulets et ébouillanteuse automatique, avec gros réfrigérateur et cages à dindes et à poulets. S'adresser à Marcel Berger, R.R. No 1, Granby, tél. 378-2202. (25574)

BOUILLOIRE de sucrerie, dimensions: 3' x 11' avec 3 feux à l'huile, de marque M. Choinière. Démonstrateur neuf, ayant à peine servi. Très bas prix. S'adresser: Edgar Brin, 39 Dollard, Granby, tél.: 378-3879. (25596)

A VENDRE : (Jeep) Willys, traction sur les 4 roues, équipé d'une charrue à neige avec cylindre hydraulique, pouvant servir pour remorque, station de gaz ou tout autre travail du genre. En très bonne condition. Prix: $750. Signalez: 378-8213. (25587)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE : 1 réfrigérateur en acier inoxydable, marque Tyler, 2 portes, 42 pieds cubes, idéal pour restaurant ou institution, en parfaite condition. S'adresser au High School de Granby, 50 Lorne, tél.: 372-6058. (25608)

99 Prêts

ARGENT A PRETER
Première hypothèque, taux 7%, dans les limites de Granby. S'adresser à C.P. 3033 La Voix de l'Est. (25533)

Première hypothèque
Deuxième hypothèque
Prêt temporaire
Prêt de construction
Transport de créance
Les Entreprises de Prêts Hypothécaires
Courtiers en Hypothèques
183, Principale Granby
suite 204 FR. 2-5448
Ouvert le mardi et jeudi soir jusqu'à 9 heures

103 Hôpitaux privés

FOYER pour malades chroniques ou convalescents, situé sur chemin nord d'Abbotsford, détient places libres pour hommes ou femmes. Service de 24 heures par infirmières bilingues et enregistrées. Tél.: 379-5363. (25412)

109 Emplois demandés

JEUNE HOMME ayant expérience des travaux lourds, et sachant opérer bélier mécanique ou diverses machineries lourdes, aussi disponible pour camionnage, recherche emploi dans Granby ou la région. S'adresser tél.: 378-7019. (25554)

DAME diplômée et expérimentée en comptabilité recherche emploi à temps partiel le soir ou ouvrage de comptabilité à domicile. S'adresser tél. 372-7624 après 6.00 p.m. (25582)

110b) Femmes, filles demandées

AVON A BESOIN... de dames qui désirent faire de l'argent. Revenus intéressants, à temps plein ou partiel. Ecrivez à: C.P. 112, Outremont 8, P.Q. (25593)

111 Hommes demandés

IMPRIMEURS DEMANDES
Pressiers offset, Chief 24 et Multi 125CW; Homme qualifié pour le département photographique offset; Opérateur sur rogneuse de 42" automatique. S'adresser à : SIMMS PRINTING CO. LTD., GRANBY, Qué. (25594)

112 On demande

DESIRERAIS louer une maison type "Bungalow", 6 apts, située dans le haut de la ville, quartier résidentiel. S'adresser: I.C. Laurie, tél.: 378-4601 de 8.00 A.M. à 5.00 P.M. et 378-4661 le soir après 6.00 heures. (25547)

ON DEMANDE CAMELOTS
pour la livraison matinale de la "GAZETTE", sur les rues Denison Ouest et King à Granby. Salaire: environ $5.00 par semaine. S'adresser tél. 562-3122 Sherbrooke (frais renversés) ou faire parvenir nom et adresse à C.P. 3096 La Voix de l'Est. (25585)

117 Vendeurs demandés

GERANTS, agents demandés, vente à domicile. Bonne commission, bonis, assurance-groupe, fonds de pension, faisons crédit. Détails et catalogue: LA COMPAGNIE des PRODUITS "METEOR", 903 Boul. Rosemont, Montréal. (25432)

125a) Autos à vendre

VOLKSWAGEN 1961, bas millage, très propre, 4 pneus neufs, radio, supports pour skis; prix: $800. Appelez après 5.00 p.m. 732-7840. (25568)

125b) Camions à vendre

A VENDRE : Camion International 1960, 5 tonnes, avec boite à bascule, balance de finance: $1600. S'adresser à 380 Racine, tél.: 378-5361. (25606)

142 Maisons à vendre

REALISEZ MAINTENANT CE REVE...
Pas de château en Espagne, mais encore mieux, une maison de votre choix: Quelque chose de tangible à portée de vos moyens — GERARD LEMIEUX, contracteur, spécialiste de la construction moderne, met à votre portée maisons et bungalows, dernier cri, aux prix et conditions les plus accessibles. Devenez propriétaire dans Granby ou soyez propriétaire privilégié (non taxé) aux limites extérieures de la cité. Désirez-vous visiter et comparer, voyez :
GERARD LEMIEUX
Contracteur
CHEMIN WATERLOO
TEL.: 372-2080
(24376)

SHERBROOKE
2 MAISONS DE LOGEMENTS CHACUNE.
REVENU $7,000. PAR ANNEE
Hypothèque $47,000.00 à 7% — 20 ans. Comptant: $6,500.00 par maison. Ces maisons sont situées à 459 et 447 rue Coderre, Sherbrooke. Pour informations, s'adresser à : 537 rue Langlois, tél.: 562-7597 Sherbrooke ou au propriétaire à C. P. 498 Bois des Fullons, comté Terrebonne, tél.: 625-1632, Montréal. (25558)

A VENDRE: Maison 5½ et 6 pièces, quartier résidentiel, tout le confort moderne. Eligible au rabais de 3% et $500.00 pour travaux d'hiver, intérêt 6¼%. Comptant requis: $100.00. Tél. 378-8786. (25583)

MAGNIFIQUES bungalows à vendre, situés paroisse St-Luc, rues Moreau et St-Gabriel, boni fédéral: $500.00 ainsi que rabais de 3%, très peu de comptant requis, balance comme loyer. S'adresser : André Lacoste Construction, 656 boul. Leclerc, tél.: 378-3173. (25493)

142 Maisons à vendre

A VENDRE à prix d'aubaine, maison confortable de 10 pièces avec bain ainsi que toilette séparée, située dans le centre de la ville, sur terrains de 73 x 190 pi., 220 volts, système de chauffage à air chaud à l'huile. Plusieurs arbres ainsi qu'une petite bâtisse pouvant servir de double garage. S'adresser au propriétaire: J.L. Harvey, 375 St-Jacques, Granby. (25236)

142a) Maisons à louer

MAISON à louer, 5 pièces, système de chauffage central, tulle, situé rue Fréchette, pas de taxe à payer, $65 par mois. Signalez : 372-5396. (25551)

142b) Maisons à vendre ou à louer

MAISON de 2 logis, de 5 appartements chacun, solarium en avant et en arrière, garage double, partie de cour en asphalte, située à 136 rue Alexandra. S'adresser à 405 Denison Ouest, tél.: 378-2461. (25590)

148 Gardiennes d'enfants

PRENDRAIS enfants en pension. $10.00 par semaine. Tout fourni. Tél.: 378-6914. (25600)

ST-JEAN
TEL.: Fl. 7 - 7596

57 Salons de coiffure

SALON DE COIFFURE moderne, quartier commercial. 4 ans d'existence, chiffre d'affaires par année $20,000. Cause: transfer. Aucune offre raisonnable refusée. Ecrire Case Postale 277, Station Youville, Montréal 11. (24765)

110a) Filles demandées

WAITRESS demandée $20.00 par semaine, nourrie et logée. S'adresser au Lac Champlain Motel, Baie Missisquoi. Tél. St-Sébastien : 5 S 2. (24764)

125a) Autos à vendre

A VENDRE
AUTO, Ford V-8, très propre, 2 portes. S'adresser après 5 heures à : 15 Saint-Joseph à Iberville. Tél. FI. 7-5268. (24763)

142 Maisons à vendre

MAISON sur la rue Laurier, 11 appartements. S'adresser l'avant-midi ou le soir après six heures à: Mme Osias Bessette, 292 rue Laurier, St-Jean, P.Q. (24762)

A VENDRE
Joli bungalow — 5 pièces, garage, terrain 60 x 125. Mensualités $77.00 taxes incluses.
S'adresser à 78,
12ème Avenue, Iberville
Tél. 6-6991 (après 4 hres)
(24761)

ST-HYACINTHE
TEL.: PR. 3 - 2516

117 Vendeurs demandés

AGENTS VENDEURS DEMANDES
Nouvelle compagnie de Patates Chips demande vendeurs agressifs pour territoire Granby, St-Jean, Marieville et les environs. Pour informations et appointement, écrire ou téléphoner à M. Charlot, 2555 St-Joseph, St-Hyacinthe, tél. 773-2484. (25581)

FARNHAM

7 Commerces à vendre

EPICERIE - BOUCHERIE licenciée, bon chiffre d'affaires, inventaire de choix, site idéal dans Farnham. S'adresser tél.: 293-6025, Farnham. (25566)

20 Terres ou fermes à vendre

170 ARPENTS de terre défrichée et cultivable, machinerie au complet, presque neuve. Prix à discuter. Tél.: Farnham 293-6311. (25419)

COWANSVILLE
TEL.: 263 - 2988

23 Logements à louer

2 APPARTEMENTS de 5 pièces chacun rue Duvernay, à Cowansville, libre 1er février. S'adresser à Cowansville Auto Parts, 263-0904 de 8 hres a.m. à 9 hres p.m. (23972)

27 Chambres à louer

CHAMBRE à louer à 114 a rue William. Pour informations, signalez: 263-1865, Cowansville, P.Q. (25602)

123 Objets perdus et trouvés

PERDUS : Paire de skis HART et bâtons dans étui de canevas bleu, sur la route No 40. De grande valeur pour le propriétaire. Joan Graham, 4807 Draper Ave., Montréal, Qué., Tél.: 482-0003. (23975)

142 Maisons à vendre

MAISON neuve à vendre, garage, terrain 100 x 150, route No 9 du Mont Sutton. S'adresser à Arthur Veillette, Tél.: 538-3351, Sutton. (23974)

SUITE DE
L'OPINION DES

Le Québec et le parti conservateur

Le Citizen, Ottawa — La requête sans précédent formulée par les députés conservateurs du Québec qui réclament une convention du parti conservateur est un indice du profond malaise qui existe au sein même de ce parti. Non seulement les députés conservateurs québecois réclament-ils un nouveau chef national — ce qui est évident si on en juge par le ton de la déclaration — mais ils exigent également une nouvelle orientation de la politique du parti. Il doit y avoir l'assurance que même si M. Diefenbaker est remplacé à la tête du parti, son successeur et le parti lui-même devront être disposés à trouver un terrain d'entente avec le Québec...

Il est certain qu'il serait inutile de réclamer une convention pour le choix d'un nouveau leader à moins de s'attendre que M. Diefenbaker soit rejeté par le parti. Car ce congrès réunira des délégués de toutes circonscriptions électorales et ceux-ci auront à faire un choix entre plusieurs candidats à part de M. Diefenbaker. Et, si la convention devait endosser M. Diefenbaker, le Québec serait, selon toutes probabilités, perdu pour les conservateurs, du moins temporairement.

Voilà le dilemme dans lequel le parti conservateur est actuellement plongé. Il doit choisir d'une part entre M. Diefenbaker et la perte du Québec et, d'autre part, opter pour un nouveau chef et une nouvelle orientation de sa politique de façon à faire place aux aspirations du Québec ou, tout au moins, de tenter d'en arriver à un compromis raisonnable avec le Québec... — Le 15 janvier.

Les feux de circulation

Le Sentinel, Kamloops — De nos jours, dans la solution des problèmes complexes de la coordination du trafic, les feux de circulation rendent un service indispensable sans lequel il serait pratiquement impossible de régulariser le flot régulier des véhicules aux intersections achalandées dans nos villes congestionnées.

Mais, la Dominion Automobile Association, lors d'un de ses sondages périodiques effectués parmi ses membres pour connaître leurs opinions sur les causes des accidents de circulation et les remèdes à suggérer, a été étonnée du volume de plaintes en ce qui a trait à l'uniformisation des feux de circulation, ou plutôt l'absence d'uniformisation d'une ville à l'autre dans ce domaine.

Les membres de la DAA se sont plaints en effet d'une grave absence d'uniformité et de coordination des systèmes de feux de circulation d'une ville à l'autre. La majorité des automobilistes sont familiers avec le système en vigueur dans leur localité mais, lorsqu'ils s'aventurent dans des centres qui ne leur sont pas familiers, ils deviennent des candidats tout désigné pour des collisions aux intersections alors qu'ils s'efforcent de se faufiler à travers un dédale de feux de circulation difficiles à localiser.

Une ville installera ses feux de circulation au centre d'une intersection, les feux suivants seront installés sur le coin, à 20 pieds du sol, alors que les suivants seront à une hauteur de 12 pieds, bien camouflés par une multitude de néons multicolores aveuglants...

Les divers ministères provinciaux de la Voirie méritent des éloges pour leur programme cohésif qui a permis de standardiser les panneaux routiers d'un bout à l'autre du pays. Un autre service aussi grand serait rendu au public si une semblable standardisation des feux de circulation était adoptée au profit des automobilistes confus et tourmentés qui s'aventurent en territoire qui ne leur est pas familier. — Le 8 janvier.

SUITE DE
UN CENTRE

nes françaises à McGill étaient faites sur une grande échelle mais de façon éparse. "Maintenant nous possédons un centre pour une pensée coordonnée et pour la distribution", a conclu M. Ethier-Blais.

Le premier président du projet de l'université McGill, M. Michael Oliver, est maintenant directeur de la recherche auprès de la Commission Laurendean-Dunton. La présidence du projet a été confiée au professeur Aileen Ross.

SUITE DE
LA COUPE EN

Galitzine évite le flottement du biais, et souvent même les tissus classiques à ce genre de coupe, soit d'ordinaire le crêpe.

La collection se caractérise par l'emploi de la toile. Plusieurs robes évoquent la courbe en spirale par l'enroulement du tissu remontant autour de la silhouette. Les corsages surplis en croisés se retrouvent dans plusieurs modèles, et pour le soir, ils découvrent une épaule.

Les jupes

Les jupes tombent en souplesse sans donner d'ampleur, et la double-jupe laisse voir un pouce de la seconde. Certains modèles comportent des plis à l'avant dans un effet tablier.

Pour les robes ceinturées, la modeliste italienne encercle la taille avec une fine bande de cuir, ou un ruban légèrement noué.

Aucun détail extérieur ne peut altérer la coupe, pas même les boutons. Le corsage à double revers s'attache avec un fermoir intérieur.

La ligne d'épaule suit la courbe naturelle, et les manteaux et costumes sont caractérisés par des manches à paraments roulés donnant l'effet de bracelets. Les robes sont sans manches ou avec un semblant de cape, alors que la manche courte de style kimono agrémente la jaquette du soir.

Irène Galitzine ne remonte pas l'ourlet de la jupe qui couvre le genou. Dans sa collection haute couture, elle suggère des pantalons ayant en partie l'apparence de jupes, avec la couture seulement à l'avant. Ces modèles sont réalisés en shantung, coton gaufré, crêpe, et dentelle de ruban.

SUITE DE
VOTRE HOROSCOPE

les plus importants pour vous.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous êtes doué d'un esprit fort judicieux qui vous permet de prendre des décisions rapides. et précieuses. Votre vie semble marquée par la chance, et vous atteindrez une certaine célébrité dont vous ne tirerez aucun profit. Vous êtes sympathique et serviable, ce qui vous vaudra de nombreux amis. La vie conjugale vous sera favorable et vous y trouverez du bonheur.

SUITE DE
LE CHOU-FLEUR

beurre frais, à la sauce blanche, au fromage, à la vinaigrette. Vous pouvez y ajouter maints assaissonnements ou condiments délicats qui ajouteront à l'apparence et à la succulence du chou-fleur.

Quand vous préparez du chou fleur que faites-vous des feuilles vertes? Ne les jetez pas. Cuisez-les de la même façon que les épinards et servez-les comme légume. Elles sont délicieuses.

De plus, le chou-fleur est succulent à l'état cru dans les salades, tranché mince ou en bouquetons. Il peut aussi être mariné. Accompagnez-le delaitue, d'épinards et de tomates. Offrez-le aussi avec une sauce trempette bien assaisonnée.

SUITE DE
LES QUILLES

suivie de M. Trudeau et de S. Plamondon avec 110 de moyenne. Chez les hommes Yvon Desnoyers roule le haut simple de 160 et A. Deneault le triple de 440. R. Fortier garde la plus haute moyenne de 138 suivi de A. Lacasse et de R. Trudeau, avec 127 de moyenne. POSITION: Labatt 48, Molson 41, Dow 39, O'Keefe 27 pts. LIGUE ST-MATHIAS: R. Fortier a une moyenne de 132 suivi de F. Véronneau avec une moyenne de 124 chez les hommes. Chez les dames J. Loiselle a 108 de moyenne suivie de M. Trudeau avec 102. POSITION: Lions 57, Tigres 56, Castors 49, Oursons 48 pts.
LIGUE DES JEUNES: Chez les filles, Edith Moquin roule cette semaine le simple de 116 et le triple de 269. Lucie Coupal a 92 de moyenne suivie de Edith Moquin avec 90. Chez les garçons J.P. Bouchard roule le simple de 176 et Normand Collette le triple de 436. Normand Collette garde la belle moyenne de 148 suivi de Réal St-Jean avec 118. POSITION: Beets 39, Jeets 27, Vautours 20, Vickings 12 pts.
LIGUE DE LA COOPER: Chez les dames Micheline Blanchard roule le simple de 140 et C. Corbeil roule le haut triple de 342. C. Boisvert garde la moyenne de 124 suivie de Micheline Blanchard avec 113. Chez les hommes J.G. Leduc prend la vedette roulant le haut simple de 195 et le haut triple de 539. Il garde ainsi la plus haute moyenne de 147 suivi de L. Viens avec 145. POSITION: Epinettes 74, Eperviers 65, Paons 62, Lion d'Or 51.

ENCAN

CHEZ
Mme Veuve HENRI OSTIGUY
91 rue Court, Granby
Samedi, le 30 janvier 1965
à 1.00 p.m.
Sera vendu: 1 ameublement de cuisine, 1 poêle électrique, 1 réfrigérateur, 1 laveuse, 1 polisseuse, 3 brosses, 1 ameublement de salon, T.V. 21 po., une antenne avec "rotor", 1 radio, 1 horloge, 2 fauteuils bercants, tables de salon, lampes, 1 paterre, 2 ameublements de chambre, couvertures de lit, toutes les toiles et draperies, tapis, beaucoup de vaisselle et verrerie, coutellerie, ustensiles à cuisson, grille-pain automatique, fournaise à l'huile, réservoir 200 gallons, outils de menuisier contenus dans 4 coffres, scie électrique, perceuse électrique, grandes extensions, outils de jardin, etc., etc...
Cause d'encan: Mortalité
M. LEOPOLD PETIT
Encanteur licencié bilingue
178, rue PARE — GRANBY
Tél.: 372-5917
(25550)

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Canadienne Nationale, sera tenue au siège social de la Compagnie, en la cité de St-Hyacinthe, le 15 février 1965, à deux heures et trente de l'après-midi, pour la réception du rapport annuel, l'élection des directeurs et la considération de toute affaire pouvant également être soumise à l'assemblée annuelle.
St-Hyacinthe,
ce 25 janvier 1965.
Le Secrétaire
Guy St-Germain
(25599)

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires et membres de la Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile sera tenue au siège social de la Compagnie, en la cité de St-Hyacinthe, le 22 février 1965, à deux heures de l'après-midi, pour la réception du rapport annuel, l'élection des directeurs et la considération de toute affaire pouvant également être soumise à l'assemblée annuelle.
St-Hyacinthe,
ce 25 janvier 1965.
Le Secrétaire
Guy St-Germain
(25601)

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires et membres de la Compagnie d'Assurance Générale de Commerce, sera tenue au siège social de la Compagnie, en la cité de St-Hyacinthe, le 15 février 1965, à deux heures de l'après-midi, pour la réception du rapport annuel, l'élection des directeurs et la considération de toute affaire pouvant légalement être soumise à l'assemblée annuelle.
St-Hyacinthe,
ce 25 janvier 1965.
Le Secrétaire
Guy St-Germain
(25597)

A VENDRE
9 ILOTS (stands) de bois pour magasin, épicerie, ou autre; hauteur: 44" longueur 48". Prix: $20. chacun ou $175. pour le tout.
PHARMACIE CADIEUX
TELEPHONE: **372 - 3336**
(25576)

BUNGALOW NEUF, 5 pièces, salle de bain céramique, abri-voiture, situé près des écoles à 189 Grove, coin St-André. Aussi autre bungalow, 5 grandes pièces, très confortable, fini moderne, terrassement complété, situé rue Chenier. S'adresser à Fernand Gaudreau, 557 rue Chenier, tél. 378-4170, Granby. (25305)

POSSIBILITE D'AVANCEMENT
Pour jeune homme aimant faire affaire avec le public
Aimez-vous faire affaire avec le public? Voulez-vous réussir rapidement? Le programme intensif de formation du personnel de direction de HFC vous permettra d'avancer rapidement. Pas de vente, le travail comprend principalement des entrevues. 21-28 ans, diplômes d'école supérieure ou secondaire, voiture non requise mais désirable. Salaire régulier avec augmentations selon résultats; possibilités d'avancement, sécurité, avantages sociaux.
HOUSEHOLD FINANCE CORP.
179 PRINCIPALE — GRANBY
OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 8.00 P.M.
(25418)

ON DEMANDE

Une personne de langue française ayant des connaissances générales de l'anglais, expérience en dactylo et sens artistique.

Cette personne sera entraînée dans les plus récentes méthodes de préparation de copie pour impression lithographique. Cet emploi est permanent avec opportunité d'avancement.

Communiquer avec C. Gendron
PRINTED PAPER PRODUCTS LTD.
Tél. 263-0834 137 John Street
Cowansville, Qué.
(25570)

Stationnement sur la rue Court

Les automobilistes sont invités à se prévaloir d'un nouveau service de stationnement situé à l'arrière du 26 rue Court. Des facilités de stationnement sont à la disposition des propriétaires de voitures moyennant un léger déboursé de $5.00 par mois. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à:

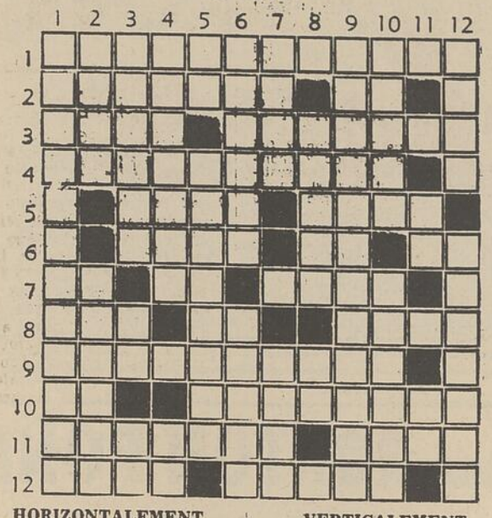
FR 2-5433 demander M. Ernest THIBODEAU

CENTRE RESIDENTIEL COMMODE ET ATTRAYANT
★ **PLACE ST-FRANÇOIS** ★
GRANBY — Qué.
1½ et 2½ pièces chauffées
$44.75 et $53.50
TOUTES LES COMMODITES
Voyez notre représentant à :
541, rue Notre-Dame, Apt 8
GRANBY, Qué.
PREMIER CHOIX AUX PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS
Société Centrale d'Hypothèques et de Logement
(25575)

LES ANNONCES CLASSEES DIRIGENT L'ACHETEUR A VOTRE PORTE

MOTS CROISES

— No 2092 —



HORIZONTALEMENT

1—Idées chimériques, sans rapport avec la réalité.
2—Homme qui court. — Notre Seigneur.
3—Ville de premier ordre. — Ferme, concis.
4—Evaluation.
5—Fête le premier décembre. — Voix de femme.
6—Pronom. — Numéro. — Usages.
7—Révérend Père. — Article espagnol. — Volcan de la Sicile.
8—Bière anglaise. — Possédé. — Titre russe.
9—Revétirai une surface.
10—Deux. — Se dit de tout organe inséré sur l'axe directement et sans support (pl).
11—Médicament gras pour les blessures. — Filet pour prendre des oiseaux ou des poissons.
12—Gaz rare. — Manies doucement.

VERTICALEMENT

1—Prompte exécution.
2—Lieu planté d'arbres. — Etendue plate, aux vallées à peine enfoncées dans le sol.
3—Sacrifice des veuves de l'Inde, qui se faisaient brûler sur le bûcher de leur mari. — Au début d'un repas. — Librement.
4—Ceps de vigne. — Chiffre.
5—De la gamme. — Manque de fermeté.
6—Lieu planté d'aunes. — Ont recours à.
7—Escarpement rocheux bordant une combe de chaque côté. — Intenta en justice.
8—Qui annonce de la gaieté. — En vers.
9—Fait sans le consentement de la volonté.
10—Se permettent de. — Refuges inviolables.
11—En quel endroit. — Conjonction.
12—Différence physique du mâle et de la femelle. — Longue lance particulière aux armées macédoniennes.

SOLUTION DU PROBLEME No 2091

■ **Horizontalement:** 1. Débonnaireté; 2. Epateur — Etés; 3. Bêtes — Maie; 4. Rite — Teinte; 5. Osé — Perlée; 6. Utérus — Ste; 7. Ie — Aisées — An; 8. Oison — Port; 9. Livrent — Itou; 10. Asie — Rare; 11. Gin — Sara — Le; 12. Essentielles.

■ **Verticalement:** 1. Débrouillage; 2. Epéiste — Isis; 3. Battée — Ovins; 4. Otée — Raire; 5. Nés — Puise; 6. Nu — Tesson — St; 7. Armer — Entrai; 8. Ailée — Are; 9. Reine — Spiral; 10. Etêtes — Ote; 11. Té — Taro — Lé; 12. Est — Pentures.

RADIO MENU

CHEF 1450 au cadran

VENDREDI

6.54 Début des émissions
6.55 Information gen.
7.00 Radio Sacré-Coeur
7.15 Bonjour Cultivateurs
7.33 Chaussettes aux pieds
8.00 Radio-Journal
8.10 Bien L'Bonjour
8.25 Nouvelles sportives
8.33 Bien L'Bonjour
8.55 Information gen.
9.00 Chacun son tour
9.33 Opinions
9.55 Information gen.
10.00 En époussettant Mme
10.15 Nos marchands vous appellent
10.55 Information gen.
11.00 Chansons canadiennes
11.33 Chansons canadiennes
12.00 Radio-Journal
12.10 En dinant
12.40 Bruits de ma ville
12.45 Entrevue , avis divers, Editorial
1.33 Huguette Chartrand vs invite Mme.
1.55 Information gen.
2.00 Claviers populaires
2.33 Album des artistes
2.55 Information gen.
3.00 Music Hall Eclair
3.33 Album des Artistes
3.55 Information gen.
4.00 Club 1450
4.33 Club 1450
4.55 On offre on demande
5.00 Club 1450
5.33 Club 1450
6.00 Radio-Journal
6.10 Pour vous
6.25 Nouvelles sportives
6.30 Actualités
6.45 C e soir
6.55 Information gen.
7.00 On magasine chez Spot
7.33 On magasine chez Spot
7.55 Information gen.
8.00 O n magasine chez Spot
8.33 On magasine chez Spot
8.55 Information gen.
8.00 Le Jazz et ses adeptes
9.33 Rythme de danse
9.55 Information gen.
10.00 Rythme de danse
10.33 Fascination
10.45 Radio-Journal & Sport
11.00 Fermeture du poste

Les prix du Marché

MONTREAL PC - Le marché était actif et les prix sont restés fermes aujourd'hui au marché à bestiaux de l'est de la métropole.

Les arrivages ont été les suivants: 190 bovins, 47 veaux, 17 agneaux et moutons et 30 porcs.

Les bouvillons de qualité moyenne valaient $19.50, les communs de $12 à $19.

Les génisses communes cotaient de $12 à $16.75.

Les vaches moyennes valaient entre $13 et $13.25, les communes de $11.25 à $12.75, les produits destinés à la charcuterie et à la mise en conserve de $7 à $10.75.

Les taureaux communs et moyens variaient entre $12.75 et $16.75.

Les veaux de bonne qualité se vendaient de $31 à $31.50, les moyens de $24.50 à $26.50, les communs de $21 à $22.50.

Les porcs de catégorie "A" cotaient $27.50, les truies, $17.

Les agneaux rapportaient $10.50.

MONTREAL (PC)—Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de fibre: extra-gros 29-30; A-gros 28-29; A-moyen 24-25; A-petits 20; B 22; C 17.

Beurre: arrivages courants: non admissible: 52 3-4 en gros, non admissible: 53 1-2.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc ou coloré 38.

Pommes de terre: prix de gros, Nouvelles du Nouveau-Brunswick $2.25 à $2.45 les 50 livres, .52 à .55 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $3.75 à $4 les 75 livres, $2.60 à $2.75 les 50 livres, .60 à .63 les 10 livres; Québec $2.15 à $2.25 les 50 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par varporisation, no 1 en sacs: 14 1-2 à 16, procédé par rouleau, no 1 en sacs: 14 à 15, autre catégorie pour nourrissage 12 1-2 à 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 10 1-2 à 11. Poudre de lait clair: 5 cents.

MONTREAL (PC)—Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de fibre: extra-gros 30; A-gros 28-29; A-moyen 24; A-petits 20; B 22; C 17.

Beurre: arrivages courants: non admissible: 53, en gros, non admissible: 53 1-2.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc ou coloré 38.

Pommes de terre: prix de gros, Nouvelles du Nouveau-Brunswick $2.25 à $2.45 les 50 livres, .52 à .55 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $3.75 à $4 les 75 livres, $2.60 à $2.75 les 50 livres, .60 à .63 les 10 livres; Québec $2.15 à $2.25 les 50 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation no 1 en sacs: 14 1-2 à 16, procédé par rouleau, no 1 en sacs: 14 à 15, autre catégorie pour nourrissage 12 1-2 à 13.

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10.00 Musique	9.15 Cours universitaires	8.30 Musique
11.00 Long Métrage "Le Signe du Lion" (drame - français)	Le monde nordique	9.15 Cours universitaires
	10.00 Cours universitaires	10,00 Cours unviersitaires
12.55 Téléjournal	Principes de science politique	10.45 Cours universitaires
1.00 Long Métrage "Le Mensonge d'une mère" (mélodrame - italien)	10.45 Cours universitaires	11.30 Le Jour du Seigneur
	Urbanisme	12.30 Le Professeur Guillemin
3.00 Tire l'aiguille	10.30 Tour de terre	1.00 Aventures vécues
3.30 L'Eternel féminin	12.00 La Souris verte	1.30 Les Travaux et les jours
4.00 Bobino	12.30 Pépinot	2.00 Ivanhoé
4.30 La Boîte à Surprise	1.00 Golf et tennis sur table	2.30 Magazine International des jeunes
5.00 Ti-Jean Caribou	2.00 Elles	3.00 L'Univers des sports
5.30 L'Enfant du cirque	2.30 Tire l'aguille	4.00 Cinéma 65
6.00 Jeunesse oblige	3.00 F-MA	4.30 Les 50 Visages de l'Amérique
6.30 Téléjournal	4.00 Les uns les autres	5.00 A l'heure du Concile
6.50 Nouvelles du sport	4.30 Images en tête	5.30 L'Heure des quilles
7,00 Aujourd'hui	6.30 Téléjournal	6.30 Caméra 65
8.00 L'Inspecteur Leclerc	6.45 Langue vivante	7.00 Robin des Bois
8.30 Cinéma International "Les Frontières de la vie (drame-américain)	7.00 Champ libre	7,30 Les Intrépides
	8.00 Thierry la Fronde	8.30 Les Insolences d'une caméra
	8,30 La Soirée du Hockey New York à Montréal	9.00 Le Téléthéâtre "Madame Maura"
10.15 Les Affaires de l'Etat	10.15 Votre Choix	10.30 Téléjournal
10.30 Téléjournal	10.45 Téléjournal	10.45 Supplément régional
10.45 Supplément régional	11.00 Supplément régional	10.54 Nouvelles du sport
10.54 Nouvelles du sport	11.10 Nouvelles du sport	11.00 Ticho Ticho
11.00 Cinéma	11.15 Cinéma	11.30 Théâtre chez soi

CHLT CANAL 7

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
7.30 Mire et Musique		
8.15 Première édition	8.45 Cours télévisés	8.45 Cours télévisés
8.30 Pipe de plâtre	11.00 Théâtre du mystère	9.30 Cours télévisés
9.30 Coq au 7	11.30 Tour de terre	10.15 Cours télévisés
10.30 Cinéma Kraft	12.00 La Souris Verte	11.00 Messe de la Basilique
	12.30 Entrée des Artistes	12.00 L'Heure des Petites Quilles
12.00 Devinez juste		1.00 Viens vers le Père
12.30 Deuxième édition		1.30 Les Travaux et Les Jours
12.40 La météo	1.00 Golf et Tennis sur table	2,00 Ivanhoe
12.45 Midi sport	2.00 Elles	2.30 Magazine international des jeunes
	2.30 Tire l'Aiguille	3.00 L'univers des sports
1.00 Pot-Pourri	3.00 F-MA	4.00 Cinéma 65
2.00 Kermesse	4.00 Les uns, les autres	4.30 Les 50 visages de l'amer
3.00 Tire l'aiguille	4.30 Intrigues à Hawai	5.00 A l'heure du Concile
4.00 Bobino		5.30 L'heure des Quilles
4.30 La Boite à Surprises	5.30 Bon Voyage	6.30 La famille Stone
5.00 Ti-Jean Caribou	6.00 Jeunes Talents	
5.30 Remous	6.30 Télé-bulletin	7.00 Robin des Bois
6.00 Les bout-en-train	6.45 Météo	7.30 Les Intrépides
6.30 Télé-Bulletin	6.50 Edition sportive	8.30 Les Insolences d'une Caméra
7.00 Bonsoir copains	7.00 Soirée canadienne	
7.30 Perry Mason	8.00 Thierry la Fronde	9.00 Téléthéâtre
8.30 Cinéma International	8.30 Soirée du Hockey	10.45 Québec en marche
	10.15 Votre Choix	
10.15 La Politique Provinciale		11.00 Star time on 7
10.30 Téléjournal	10.45 Téléjournal	12.30 Fermeture - Sign off
10.45 Jazz d'accord	11.00 Dernière Edition	
11.00 Cinema 7	11.15 Cinéma 7	

91a rue Paré

Menard

RADIO & T.V. SERVICE

372-3161

CFTM CANAL 10

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10.30 Mire	9.00 Bien L'Bonjour	10.30 Cours télévisés
11.00 Bien l'Bonjour	9.45 Manchettes - Horaire	11.15 Cours télévisés
12.00 Manchettes Horaire	10.00 Télé Bonbon	12.00 Cercles Lacordaires
12.15 En matinée	10.30 Bon Pied, bon oeil	12.15 Bien L'Bonjour
	11.30 Premier pas	12.45 Manchettes - Horaire
2.00 Bon Après-Midi	12.00 En matinée	1.00 En ce temps-ci
4.00 Defi au Danger	2.00 Sur le matelas	1.30 Le coin du disque
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme	3.00 Cinémale "Le Grand Jeu" drame (français)	2.00 Programme double
5.30 Au nom de la loi		4.00 "Echec à la Gestapo" drame (américain)
6.00 Tele-Metro	4.30 La rampe sportive	5.30 Les P'Tits Bon'Hommes du Dimanche
6.50 Sport-Images	5.00 Monsieur le Maire	6.30 Les jeunes talents Catelli
7.00 Derniere Heure	5.30 Aventures dans les Iles	7.00 Ciné-Spectacle "Je dois Tuer"
7.15 Cine Roman	6.30 C'est arrivée cette semaine	8.30 Qui dit vrai ?
7.30 En première	7.00 Comment Pourquoi	9.00 Perry Mason
9.30 Alors Raconte	7.30 Jeunesse d'Aujourd'hui	10.00 Bon voyage
	8.30 Les grands spectacles	10.30 Le Québec en marche
10.00 La famille Stone	10.30 Amour des lys et orgue	10.45 En première page
10.30 Derniere Heure	10.45 Dernière heure	10.55 La couleur du temps
10.55 La Couleur du temps	10.55 La couleur du temps	11.00 La ronde des sports
11.00 La ronde des sports	11.00 La ronde des sports	11.10 Face à face
11.15 Cinema	11.15 Cinéma	
12.40 Fermeture		

CBMT CANAL 6

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10.00 Québec School Telecast		9.00 Test Pattern and Music
10.30 Across Canada		9.26 Today on CBMT
11.00 Friendly Giant	9.00 University credit course	9.30 University Credit Course
11.15 Chez Hélène	10.00 Tales of the Riverbank	10.00 Time for Sunday School
11.30 Butternut Square	10.15 A communiquer	10.30 The Christophers
11.50 News	11.00 Steve's Corner	11.00 Church Service
12.00 Reach for the Top (rpt)	12.00 Three Star Bowling	12.00 U.K. Magazine
12.30 Calendar		12.30 Jack in the Box
1.30 Movie Matinée: "Underground Agent"	1.00 Cuisine	1.00 Tween Set
	1.30 Sports Magazine	1.30 Country Calendar
3.00 Moment Truth	2.00 World of Sport	2.00 French for Love
3.30 Take Thirty	3.00 World of Sport	2.30 The Valiant Years
4.00 As the World Turns	4.00 Teen 65	3.00 Heritage
4.31 Razzle Dazzle	5.00 Doctor who	3.27 CBC TV News
5.00 The King's Outlaw	5.30 Bugs Bunny	3.30 Wonderful World of Golf
5.30 Music Hop	6.00 Countrytime	4.30 Wild Kingdom (and Profile)
6.00 Jonny Quest	6.30 U.N. Review	5.00 The Nature of Things
6.30 Across Canada	6.45 CBC TV News	5.30 Time of Your Life
7.01 CBC Evening News	7.00 The Berverly Hillbillies	6.00 Sting Ray
7.25 Sports with Doug Smith	7.30 The Saint	6.30 Some of Those Days
7.30 Wendy and Me	8.30 Hockey	7.00 Patty Duke
8.00 Country Hoedown		7.30 Flashback
8.30 The Fugitive	10.15 Juliette	8.00 Ed Sullivan
9.30 Telecospe	10.45 Time Out for Sports	9.00 Bonanza
10.00 Ben Casey	11.00 CBC TV News	10.01 Seven Days
11.00 CBC TV News	11.15 Final Edition	11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint	11.15 Sport Shop	11.09 Final Edition
11.21 Final Edition	11.35 Film Favourites	11.16 Weekend in Sports
11.29 Sports Final		11.26 Shoestring Theatre
11.41 Friday Première:		

CFCF CANAL 12

VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
9.30 Meditation	9.30 The Sound Of Twelve	11.00 The Sound of Twelve
9.35 Coffee Break	9.45 Meditation - Newsroom - 12	11.15 Meditation - Newsromm-12
10.00 The liberal Arts	10.00 The Ol' Wrangler	11.30 The Liberal Arts
10.30 Romper Room	11.30 Woody Woodpecker	12.00 We want an Answer
11.00 Ed Allen Time	12.00 En France	12.30 En France
11.30 Abracadabra	12.30 Let'S Find Out	1.00 Forum
12.00 Lunchtime Little Theatre		1.30 The Doctor
1.00 Channel 12 Theatre	1.00 Uncle Bobby	1.45 The Law
2.30 The James Beard Show	2.00 Flying Fisherman	2.00 After Four
3.00 People in Conflict	2.30 Wrestling	2.30 Montreal Minor Hockey
3.30 It's Your Move	3.00 Saturday at the Movies	3.30 Family Theatre
4.00 Four of a Kind	4.30 Wide world of Sports (CTV Net)	5.00 Magic Tom's talent hunt
4.30 Surprise Party		5.30 Telepoll (CTV Net)
5.00 Family Theatre	6.00 Like Young	6.00 Flipper (CTV Net)
6.30 Pulse	7.00 Voyage to the Bottom of the sea	6.30 Walt Disney presents (CTV Net)
7.00 Country Music Hall	8.00 Academy Performance	7.30 Mr. Novak (CTV Net)
7.30 Andy Griffith Show		8.30 The man from U.N.C.L.E.
8.00 Double Your Money	10.00 The Avengers	9.30 Peyton Place
8.30 McHale's Navy	11.00 National News	10.00 The Hourglass
9.00 The Dick Van Dyke Show	11.15 Pulse	11.00 National News (CTV Net)
9.30 Peyton Place	11.35 Pajama Playhouse	11.15 Pulse
10.00 Combat	1.30 Newsroom 12- Meditation	11.35 The Pierre Berton Show
11.00 National News		12.05 Newsroom 12
11.15 Pulse		
11.35 Pajama Playhouse		
1.00 Newsroom		

Qui peut vous aider

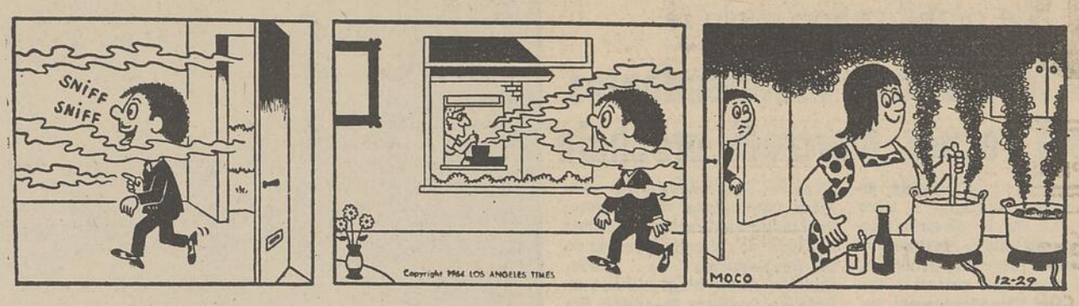
Quand la santé mentale se détériore, il existe des personnes qualifiées qui sont prêtes à vous aider. Les maladies mentales graves ne frappent pas sans avertissement; les symptômes en sont apparents pendant quelque temps. Comme toutes les autres maladies, la maladie mentale se guérit plus aisément à ses débuts et s'aggrave si elle est négligée.

De même que vous consultez votre médecin si vous avez une douleur quelconque, de même devez-vous le consulter si vous croyez souffrir mentalement ou émotivement. Il vous conseillera, et s'il le croit nécessaire, vous dira à qui vous adresser pour des traitements. Dans plusieurs de nos villes il existe des services spéciaux de ce genre. Leur but est la prévention des maladies mentales graves. La clinique d'hygiène mentale traite les cas bénins ou précoces de troubles mentaux qui y sont dirigés par les médecins, les instituteurs, les assistantes sociales, le clergé et les parents. Si une clinique ne traite que les enfants, elle s'appellera clinique d'orientation de l'enfance. Dirigées par un psychiatre spécialiste en maladies mentales, ces cliniques comptent d'habitude une équipe sympathique et compréhensive composée d'un psychologue, d'une infirmière et d'une assistante sociale spécialisée en psychiatrie. Le psychologue étudie les personnalités et l'assistante sociale voit à ce que les recommandations de la clinique soient suivies pour le réajustement du malade. Dans quelques provinces, des cliniques ambulantes apportent ces services aux petites villes et villages.

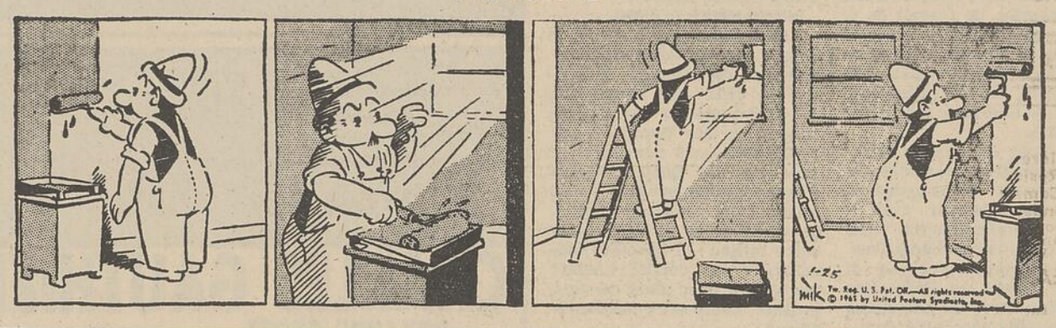
Plusieurs des hôpitaux généraux possèdent maintenant une clinique de psychiatrie où les personnes non hospitalisées peuvent se rendre pour le diagnostic et traitement des troubles nerveux et mentaux et quelques-uns de nos hôpitaux opèrent aussi une clinique pour les personnes hospitalisées qui ne sont pas assez sérieusement atteintes pour être dirigées à l'hôpital mental proprement dit.

Dans chaque province, les hôpitaux mentaux traitent les gens mentalement malades. Les choses ont bien changé dans ce domaine et nos institutions modernes obtiennent maintenant de magnifiques résultats des traitements qu'elles dispensent. Evidemment, ici encore, le traitement au début de la maladie est toujours plus rapide et efficace.

MOCO

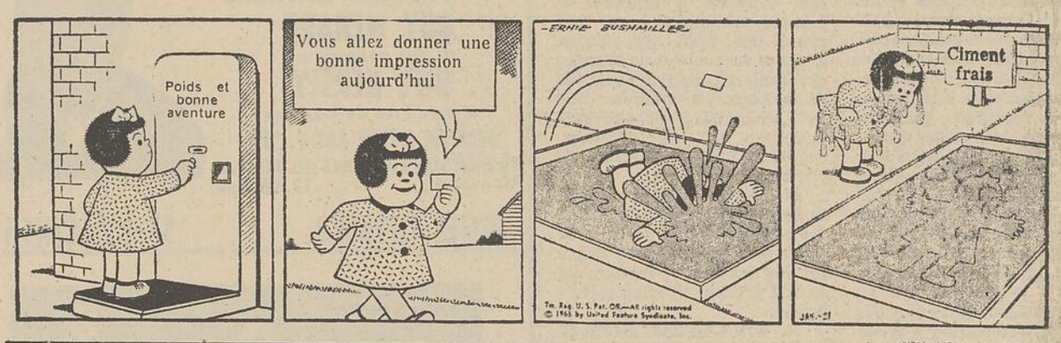


FERDINAND



Par LEE FALK

PHILOMENE



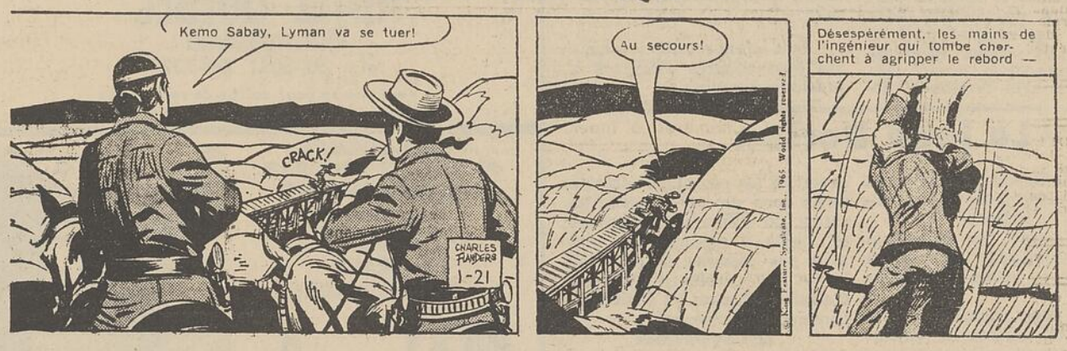
Par WINSLOW MORTIMER

LE FANTOME



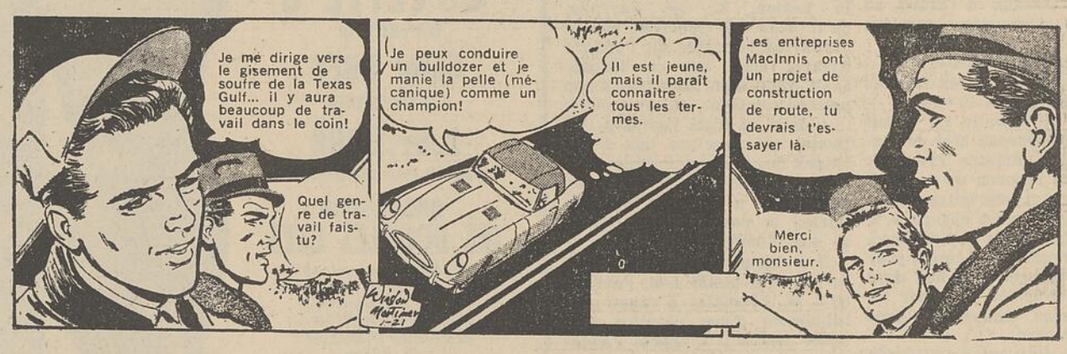
Par SPRENGEN

LE CHEVALIER MASQUE



Par FRAN STRIKEN

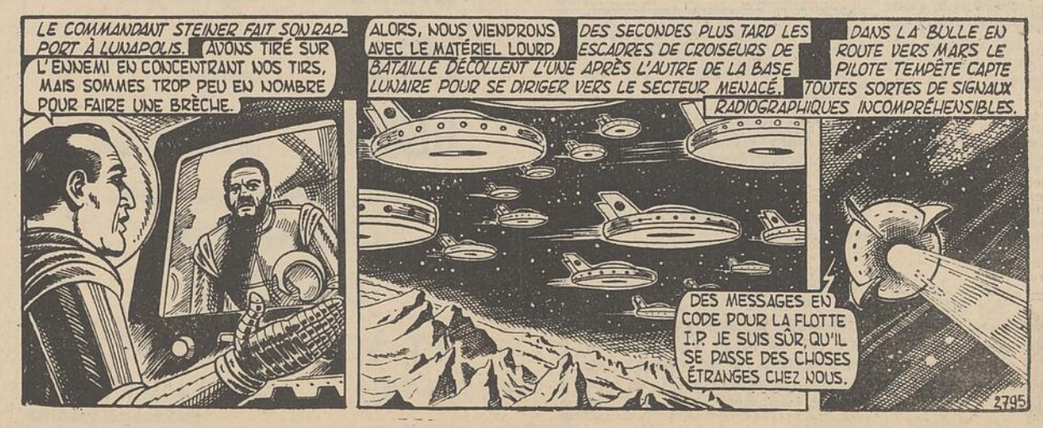
LARRY BRANNON



CAPITAINE BONVENT



PILOTE TEMPETE



Au comité régional de planification scolaire

Les institutions indépendantes seront reçues mercredi prochain

GRANBY - Le Comité de planification scolaire à titre consultatif de la Commission scolaire régionale Meilleur va rencontrer mercredi prochain, le 3 février, les autorités des institutions d'enseignement indépendantes de notr e région. C'est la principale décision qui était prise, hier, au cours d'une autre session de travail de 3 heures du comité. La réunion eut lieu en l'Ecole secondaire de l'Immaculée-Conception, de notre ville, sous la présidence de M. Léo Laforest, secrétaire du comité.

La Voix de l'Est a déjà fait part du désir des dirigeants des maisons d'enseignement privées de discuter avec le comité de planification dans le cadre des recommandations de la Commission royale d'enquête Parent sur l'éducation au Québec. Pour les entretiens de la semaine prochaine, le comité a formé un sous-comité spécial composé de MM. Marc Leclerc, Henri Payette et Léo Laforest, respectivement président, vice-président et secrétaire du comité général; des présidents des quatre sous-comités permanents: MM. Lucien Lambert, formation générale; W.T. Ward, formation des adultes et loisirs; Léonard Pelletier, enfance exceptionnelle et initiation au travail; et Léo Laforest, formation professionnelle; de l'administrateur général et secrétaire-trésorier de la Régionale Meilleur: M. Jacques Dubois; et de M. Roger Chamard, directeur des services d'orientation à la régionale.

Immédiatement après cette rencontre qui aura lieu à Granby, ce même sous-comité rendra visite au comité de planification scolaire consultatif de la régionale Missisquoi. Ce premier contact a été demandé par M. l'abbé Hectorien Chapdelaine, curé de Farnham et ancien directeur des écoles à la Commission scolaire catholique de Granby. M. l'abbé Chapdelaine est l'un des éducateurs les plus respectés du diocèse de St-Hyacinthe et il croit qu'une collaboration étroite devrait exister entre les deux comités de planification voisins et, partant, entre les deux régionales. Cette réunion aura probablement lieu à Cowansville le ou vers le 10 février.

Les institutions suivantes ont manifesté le désir de participer aux discussions de la semaine prochaine avec le sous-comité spécial: Séminaire du Verbe Divin, Granby; Institut des arts familiaux, St-Césaire; Ecole des gardes-malades auxiliaires de l'Hôpital St-Joseph de Granby; Ecole des Métiers de Granby; Couvent de la Présentation de Marie, Granby; Ecole d'agriculture de Brigham; collège St-André, St-Césaire; Christian Brothers College, Foster; et Mont-Sacré-Coeur, Granby.

PROBLEMES DIVERS

Le comité a commenté le voyage de sa délégation au colloque du Ministre à Québec en citant une déclaration du sous-ministre de l'Education, M. Arthur Tremblay, aux 2,200 personnes réunies en l'Académie de Québec: "Nous n'avons absolument rien à vous offrir; c'est à chacun de vous de trouver les solutions pour votre milieu et nous les soumettre". Le comité Leclerc travaillera donc dans ce sens, prenant toutes ses responsabilités.

M. Lucien Lambert, président du sous-comité de formation générale a présenté un rapport exceptionnel qui méritera une étude approfondie. C'est un fort volume de 67 pages exposant les besoins scolaires de la Régionale Meilleur d'ici 1971, compilés d'après une méthodologie et des données reçues du Bureau provincial de planification.

M. W.T. Ward, président du sous-comité de la formation des adultes, a, lui aussi, présenté un document très dense sur les travaux et recherches de son groupe. Nous en reparlerons.

M. Willie Lavoie, secrétaire de l'Association des manufacturiers de Granby, collaborera au travail du sous-comité de formation professionnelle, dans le domaine des besoins de l'industrie régionale au secteur du capital humain.

Le comité répète son invitation à tous les corps publics de faire voir à leurs membres la pellicule "Opération 55" sur l'équipement scolaire au Québec. C'est une source d'information inestimable.

L'étude d'un complexe de 'campus' et d'école polyvalente dans notre région fait toujours l'objet des recherches les plus sérieuses.

La prochaine réunion plénière du comité de planification sura de nouveau lieu en la salle de couture de l'Ecole Immaculée-Conception, en notre ville, le 11 février prochain, à 4 heures de l'après-midi.

Dans l'intervalle, les quatre sous-comités siégeront à plusieurs reprises.

SUITE DE Le juge Dorion

Me Ross Drouin, procureur du parti conservateur a voulu en savoir la raison.

"C'est parce que je suis un homme charitable", a répondu le notaire en haussant les épaules.

Il est tout probable que la commission terminera aujourd'hui vendredi, ses séances à Montréal. Après un ajournement d'une semaine, elle doit reprendre ses travaux à Ottawa au cours de la deuxième semaine de février.

La lettre — mystère

Le 23 décembre, Me Fortier avait prétendu que la "lettre — mystère" à laquelle on a fait allusion à nouveau hier n'existait pas. Le ministre Tremblay avait alors répondu qu'il serait très surpris si cette lettre n'existait pas et il s'est engagé à la déposer devant la commission.

Me Lamontagne occupait pour le gouvernement canadien dans l'affaire Bonnano et pour le gouvernement américain dans l'affaire Rivard.

Bonnano était entré au Canada en mai dernier, se faisant passer pour un homme d'affaire d'Arizona. On l'accusé de parjure quand on a découvert qu'il avait un casier judiciaire. Il a quitté le pays le 30 juillet. Le 21 octobre, il disparaissait mystérieusement alors qu'il devait comparaitre devant un Grand Jury à New-York. La rumeur a couru, il y a quelque temps, qu'il se cache en Sicile, berceau de la mafia.

Les affaires Rivard et Bonnano ont été étroitement liées à cause du témoignage de M. Denis voulant qu'il ait, le 14 juillet, convoqué M. Lamontagne à son bureau pour parler de l'affaire Bonnano.

L'affaire Rivard a surgi à la même occasion.

Depuis deux jours, M. Denis nie catégoriquement qu'il ait jamais offert une somme de $20,000 à M. Lamontagne pour qu'il ne s'oppose pas à la caution demandée par Rivard, détenu à Bordeaux depuis son arrestation effectuée le 19 juin 1964.

M. Denis a signalé qu'il avait besoin de tous les renseignements disponibles sur l'affaire Bonnano afin de permettre à son ministre, M. Tremblay, de répondre aux questions de l'opposition, s'il était interrogé à la chambre des communes.

Il a toutefois admis que M. Tremblay n'avait pas été appelé à répondre à de telles questions et qu'il n'avait pas demandé à M. Lamontagne d'apporter son dossier Bonnano lors de sa visite du 14 juillet.

Interrogé par Me Fortier à savoir si les renseignements obtenus lors de cette soirée auraient pu l'être par téléphone, M. Denis a répondu qu'il n'aimait pas discuter de points de loi et qu'il préférait "discuter d'affaires comme ça d'homme à homme", de vive voix.

M. Guy Favreau

Au cours de la matinée, M. Denis a affirmé qu'il avait informé le 20 aout le ministre de la justice, M. Guy Favreau, qu'il avait été interrogé par la gendarmerie royale sur l'affaire Rivard, mais que ce dernier avait omis d'en faire part à son patron immédiat, M. Tremblay.

A deux ou trois reprises, M. Denis, qui n'est pas tout à fait rétabli des blessures subies lors d'un accident de la route en novembre, a demandé au juge Dorion la permission au cours de son témoignage.

Il a ajouté qu'il avait parlé de l'affaire plutôt à M. Favreau qu'à M. Tremblay à cause probablement d'une réaction nerveuse quand il a appris l'accusation qui pesait contre lui.

A la suite d'une entrevue avec M. Tremblay, le 31 août, jour où il a décidé de quitter le ministère, M. Denis a revu le ministre le 21 septembre. Il a nié les accusations portées contre lui, vu un médecin le 23 septembre "parce que j'étais à terre, brisé au point de vue physique", fait parvenir le certificat médical à M. Tremblay le 27 en demandant un congé de maladie.

DEMISSION DE DENIS

M. Tremblay répondait toutefois à cette lettre qu'il y avait eu entente pour qu'il démissionne et le 1er octobre, M. Denis faisait parvenir sa lettre de démission qui était acceptée par le ministre le 9 octobre.

M. Denis a enfin raconté que le 14 juillet, alors qu'il s'était rendu à la chambre des Lamontagne au Chateau Laurier, après l'entrevue du bureau, il n'avait plus été question de l'affaire Rivard.

Le 22 juillet, M. Lamontagne aurait téléphoné à M. Denis pour lui demander de dire "à tes boys de me laisser la paix". M. Denis aurait répondu simplement: "Ecoute, Pierre, je n'ai rien à voir avec cela".

M. Lamontagne avait témoigné que quelques jours auparavant, il avait reçu deux appels téléphoniques, alors qu'il se trouvait en vacances à Chicoutimi, d'un certain "Bob" Gingras ou Gignac et deux aussi de Me Daoust au sujet de l'affaire Rivard.

Spectacles

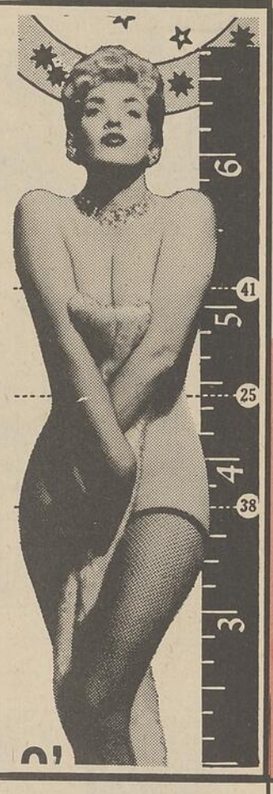
CINEMA DIVERTISSEMENT

CHARLES GAUTHIER
. ROXANNE SCOTT
. CARMEN RAMIREZ
. GUY MENARD et son ensemble
. BILL KERSEY et son Trio de couleur
SAMEDI LE 30 JANV. '65
REPRESENTATIONS 10.30 P.M. 12.30 P.M.
PR 4-5351
HOTEL OTTAWA ST-HYACINTHE



En vedette samedi et dimanche
LA FAMILLE BEAUREGARD
Danses populaires et modernes
HOTEL QUEBEC
FRELIGHSBURG
tél s. 298-5051 298-7222
Voyez-nous pour salles de réceptions de toutes sortes, noces, banquets, etc...

CETTE SEMAINE AU RENDEZ-VOUS BAR ARMAND FONTAINE vous présente
A LA DEMANDE GENERALE LA SENSATIONNELLE
RICKY 6" COVETTE 8"
DANSEUSE
Carol OBEY
CHANTEUSE
Roby SIDOR
Aguichante danseuse
ORCHESTRE
LES DOUBLES CLES
Spectacle du lundi au samedi à partir de 10:30 P.M.
Matinées les vendredi et samedi 5:30 P.M.
Nouveau plancher de danse
Salle pour Banquet
Noces - Réceptions
Pour réservation: tél à M. Emilien TARDIF
HOTEL GRANBY
372-3363



LE GRAND MAC LINTOCK
Un film d'Andrew McLaglen avec John Wayne, Maureen O'Hara, Yvonne De Carlo, Patrick Wayne, Stefanie Powers.



C'est un film de John Wayne dans le style de « L'Homme tranquille », avec d'ailleurs Maureen O'Hara. Dans ce réjouissant western, haut en couleurs et plein de truculence, John Wayne administre les deux plus mémorables fessées de l'histoire du cinéma. Les bagarres sont aussi joliment mises en scène, dont l'une est formidable. Toute la faune de l'Ouest se trouve réunie là, pittoresquement évoquée. C'est une musique qu'on ne se lasse guère de réentendre.



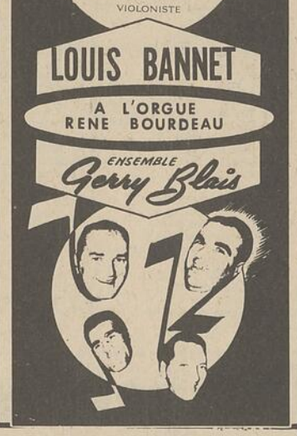
Une proportion impressionnante des habitants de l'Amérique latine est extrêmement pauvre. Non seulement ces gens ne mangent pas à leur faim, mais encore ils sont mal logés et ils sont illettrés. Une nouvelle série d'émission intitulée la Faim des autres animée par Raymond Laplante, sera présentée tous les lundis à 10 heures du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada, à compter du 1er février. Cette émission donnera un aperçu de la misère en Amérique latine et des efforts qui sont faits pour y remédier.

AVIS
aux organisateurs de spectacles
Signalez 372-5433
pour réserver de l'espace dans la page des spectacles.

A la demande générale
HOTEL Mont Shefford Présente
Vendredi et Samedi 29 Janvier 30
Spectacle chaque soir: 10.00 - 12.00 ADMISSION $1.00



VIOLONISTE
LOUIS BANNET
A L'ORGUE RENE BOURDEAU
ENSEMBLE Gerry Blais



Hôtel **ROXTON POND**
372-2515
DANSE TOUS LES
SAMEDIS DE 9 HRES P.M. A 1 HRE A.M.
DIMANCHES DE 5 HRES P.M. A 9 HRES P.M.
ORCHESTRE
LES CLEFS D'OR
Courses de stock cars
Tous les dimanches sur le lac Roxton de 2 à 5 hres



L'HOTEL BEAUMONT
L'ANGE GARDIEN
Salle pour tous genres de réceptions noces, showers, etc.
Pour réservations s'adresser: 293-4962
(A compter de dimanche prochain un buffet froid sera servi).
Atmosphère des plus agréables
Danse toutes les fins de semaine
Jacques Lamothe & ses musiciens
Jaclyne Chanteuse

CETTE SEMAINE
Hôtel Royal
Le meilleur spectacle jamais présenté à Granby
avec MISS HOPE DIAMOND
Sensationnelle danseuse
EGALEMENT
PIERRE FERLAND
Ventriloque
ROBERT MIVILLE m.c.
nouvel orchestre
RYTHMO TROPICAL
Souper au spaghetti tous les dimanches soirs de 6 hrs. à 9 hrs.
Spectacles du lundi au jeudi 10.30 hrs. et 12.30 hrs.
Vendredi et samedi 5.30 - 10.30 - 12.30 Hrs.



Hôtel Pte Valaine
OTTERBURN-PARK ST-HILAIRE
TONY ROMAN M.C.
Présente cette semaine



.LES FRERES FLAMINGO
chanteurs, fantaisistes et instrumentistes
.ARDETH
danseuse
ORCHESTRES
LARRY HAYES et ses Rythmaires
PAUL CHOISIL et son Trio Haitien venant directement du PERCHOIR HAITI



LARRY HAYES et ses Rythmaires
TOUS LES DIMANCHES APRES-MIDI
CONCOURS D'AMATEURS
CONCOURS DE DANSE AVEC REAL ET PIERRETTE

LE JARDIN DANSANT DE
L'HOTEL ST-PAUL
ST-PAUL D'ABBOTSFORD
PRESENTE
NICOLE chanteuse M.C.
LOLA danseuse
GERRY acte de nouveauté
ORCHESTRE
ANDRE
ET SON QUARTET
Tél: 379-9613 Jim Farley Gérant
Admission gratuite

Hôtel Mont-Rouge
ROUGEMONT
Samedi et dimamche spectacle formidable avec artistes invités
BERCA magicien - comédien
SUZANNA danseuse exotique
LES AMBASSADEURS orchestre autrefois "LES STAR FIRE"
DIMANCHE SOIR
REPAS CANADIEN
Soupe aux huîtres
Ragoût de boulettes
Tourtières
.75
DU PLAISIRS POUR TOUS!
RENDEZ-VOUS
HOTEL MONT-ROUGE
P. TRAHAN Prop.